

REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple-Un but-Une foi



Région de Matam
Département de Kanel
Arrondissement d'Orkadieré

PLAN DE DEVELOPPEMENT COMMUNAL DE BOKILADJI 2020 - 2024




République du Sénégal
Secrétariat Général du Gouvernement



Cellule de Lutte contre la Malnutrition



Avec l'appui technique de l'ARD, sous la supervision
du Comité Technique Régional (CTR) et Financé par
la Cellule de Lutte contre la Malnutrition (CLM)

COMMUNE DE BOKILADJI



Sénégal Emergent
Ligey ngir 499k



Tellitaare

MOT DU MAIRE

Mes chers compatriotes,

Le plan de développement communal que nous venons d'élaborer est réalisé de façon participative avec l'implication de tous les acteurs. Il est le fruit des réflexions et investigations menées à divers échelons. La commune dispose désormais d'un instrument de planification qui émane d'un long processus mené par le conseil municipal avec l'appui d'une équipe de facilitation. Dans le cadre de son exécution, le conseil communal compte prendre toutes les dispositions nécessaires. Il s'agit de la mise en place des structures de suivi et de la redynamisation des organisations communautaires de base afin de les rendre plus aptes à la gestion durable des biens communautaires.

Compte tenu des potentialités dont dispose notre commune, le conseil communal, pleinement engagé tout le long du processus d'élaboration de ce plan de développement, et fort de sa motivation, œuvrera de toute sa légitimité pour créer les conditions idoines pour sa mise en œuvre effective à travers la bonne gouvernance territoriale, le renforcement des capacités des acteurs de la décentralisation, le renforcement de la communication entre autres.

Ce plan a vu le jour grâce à l'appui financier de la Cellule de Lutte contre la Malnutrition (CLM), auquel nous exprimons, ici, toute notre gratitude pour cet appui important, qui dote désormais notre entité d'un outil participatif de planification.

A partir de ce plan, le conseil communal procèdera à l'élaboration de plans d'investissement annuels, ainsi que des stratégies de mise en œuvre selon les réalités de la commune.

Il y a lieu, enfin, de remercier, pour son appui technique l'agence régionale de développement (ARD) de Matam, les autres partenaires et amis de la commune et toutes les bonnes volontés locales qui ont contribué significativement pour que ce processus se déroule dans les conditions saluées de tous. Je ne saurais terminer mes remerciements sans souligner l'engagement du facilitateur coordonnateur du processus et le courage remarquable dont il a fait preuve afin de jouer son rôle déterminant dans l'élaboration de notre plan de développement communal.

L'exécution de ce plan fait appel à la participation de tous les acteurs concernés (services techniques, ONG et associations de développement, les projets et programmes) intervenant dans l'espace communal et le secteur privé ainsi que les émigrés dont je ne doute pas un seul instant de leurs disponibilités à nous appuyer dans le cadre de sa mise en œuvre. Ceux-là, nous comptons sincèrement beaucoup sur leurs appuis multiformes afin que ce plan connaisse, au terme de son horizon, un aboutissement heureux pour le bien-être recherché de nos populations qui en ont tant besoin. Nous souhaitons amplement concrétiser notre vision c'est-à-dire faire de **« Bokiladji, un Pôle agropastoral à économie prospère, offrant des services sociaux de base de qualité dans un environnement équitable, sain, sécurisé et bien géré à l'horizon 2024 »**

Pour finir, j'invite et je souhaite que ce plan suscite l'engouement des partenaires au développement à venir investir dans les différents axes de développement que nous avons retenus tout en réaffirmant notre ferme volonté à mettre en place les conditions de partenariat fécond.

Maire Alassane Mbaye THIAM

SOMMAIRE

SIGLES ET ACRONYMES	4
LISTE DES TABLEAUX	6
LISTE DES GRAPHIQUES	6
PARTIE INTRODUCTIVE.....	7
I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION.....	7
II. OBJECTIFS	8
III. DEMARCHE METHODOLOGIQUE	8
3.1. La phase préparatoire	8
3.2. La phase diagnostic	8
3.3. La phase de planification.....	9
3.4. La phase de restitution et de validation	9
PREMIERE PARTIE : PRESENTATION GENERALE DE LA COMMUNE	10
I. SITUATION GEOGRAPHIQUE ET ADMINISTRATIVE.....	10
II. Caractéristiques physiques, climatologiques et hydrographiques.....	11
2.1. Le relief	11
2.2. Les sols.....	11
2.3. Le climat	12
2.4. La température.....	12
2.5. La pluviométrie.....	12
2.6. La faune.....	13
2.7. Végétation.....	13
2.8. Hydrographie et hydrogéologie	14
III. LE MILIEU HUMAIN.....	14
3.1. État de la population	14
3.2. Mouvement de la population	15
3.3. Historique et peuplement	15
3.4. Les organisations sociales traditionnelles	16
DEUXIEME PARTIE : BILAN DIAGNOSTIC DE LA COMMUNE.....	18
I. PROFIL SOCIAL	17
1.1. Education et Formation	17
1.1.1 Développement intégré de la petite enfance (DIPE)	18
1.1.2 L'enseignement élémentaire	19
1.1.3 L'enseignement moyen et secondaire	20
1.1.4 L'enseignement arabe coranique	21
1.1.5 L'alphabétisation	21
1.2. Santé	22
1.3. Hydraulique.....	25
1.4. Hygiène et assainissement	27
1.5. Urbanisme, habitat et cadre de vie.....	28
1.6. Jeunesse, sport, culture et loisirs	29
II. PROFIL ECONOMIQUE	31
2.1. Secteurs productifs	31
2.1.1. Agriculture	32
2.1.2. Elevage.....	35
2.1.3. Pêche et Aquaculture	38
2.1.4. Foresterie	40
2.1.5. Artisanat PME/PMI	41

2.1.6.	Commerce	44
2.2.	Secteurs d'appui à la production	45
2.2.1.	Transport et Communication	46
2.2.2.	Energie	47
2.2.3.	Postes, télécommunications et services financiers	48
III.	PROFIL GOUVERNANCE	49
3.1.	Profil des élus	49
3.2.	Dispositif de bonne gouvernance	50
3.2.1	Fonctionnement du conseil municipal	51
3.2.2	Le personnel et les services communaux.....	52
3.2.3	Société civile et dynamiques locales.....	52
3.3.	Gouvernance budgétaire.....	51
3.4.	Mesures de performances.....	52
3.5.	La gestion foncière.....	53
3.6.	Les partenaires et Intervenants.....	53
	TROISIEME PARTIE : PROSPECTIVE	57
I.	PROJECTIONS SCHEMATIQUES DU PLAN DE DEVELOPPEMENT	55
1.1.	Vision de développement de la commune.....	56
1.2.	Axes stratégiques articulés au PDDK et au PSE.....	56
II.	CADRE D'ORIENTATION STRATEGIQUE DU PLAN D' ACTIONS PRIORITAIRES	57
	QUATRIEME PARTIE : OPERATIONNALISATION DU PLAN ET MECANISME DE SUIVI-EVALUATION	63
I.	MISE EN ŒUVRE DU PDC	61
1.1.	ANALYSE DU PLAN D'INVESTISSEMENT LOCAL	61
1.2.	MOBILISATION DES RESSOURCES ET PROGRAMMATION BUDGETAIRE	62
II.	MECANISMES DE MISE EN ŒUVRE ET DE SUIVI EVALUATION	62
	ANNEXE : TABLEAU DETAILLE DU PLAN D'INVESTISSEMENT LOCAL BUDGETISE (2020-2024).....	64

SIGLES ET ACRONYMES

ACF	Action Contre la Faim
ADESBA	Association pour le Développement de Sinthiou Bamambé
AEP	Adduction d'Eau potable
AGR	Activités Génératrices de Revenus
AECID	Agence Espagnole pour la Coopération Internationale
AME	Allaitement Maternel Exclusif
ANCAR	Agence Nationale de Conseil Agricole et Rural
ANSD	Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie
APEFAM	Appui à la Promotion des Exploitations Familiales dans la région de Matam
APDT	Association pour la Promotion du Développement Territoriale
APE	Association des Parents d'Elèves
ARD	Agence Régionale de Développement
ASAMM	Amélioration de la Sécurité Alimentaire et Appui à la Mise en Marché
ASER	Agence Sénégalaise d'Electrification Rurale
ASC	Association Sportive et Culturelle
ASUFOR	Association des Usagers des Forages
ATPC	Assainissement Totalement Piloté par la Communauté

ATV	Agent Technique Vétérinaire
BFEM	Brevet de Fin d'Etude Moyen
BSF	Bourse de Sécurité Familiale
CEC	Carte d'Egalité des Chances
CEM	Collège d'Enseignement Moyen
CEPS	Comité Elargi de Planification et de Suivi évaluation
CDS	Comité de Développement Sanitaire
CLM	Cellule de Lutte contre la Malnutrition
CMU	Couverture Maladie Universelle
CPN	Consultation Pré Natale
CPON	Consultation Post Natale
CRE	Centre de Recherche et d'Essais
CREN	Centre de Récupération et d'Education Nutritionnelle
CT	Collectivité territoriale
CTR	Comité Technique Régional
DOB	Débats d'Orientation Budgétaire
EFA	Ecole Franco-arabe
EB2C	Evaluation des Besoins et Calcul des Coûts
FAR	Femmes en Age de Reproduction
FDD	Fonds de Dotation de la Décentralisation
GAR	Gestion Axée sur les Résultats
GIE	Groupement d'Intérêt Economique
GPF	Groupement de Promotion Féminin
GRDR	Groupe de Recherche et de Réalisation pour le Développement Rural
IEC	Information-Education-Communication
ICP	Infirmier Chef de Poste
IMF	Institution de Micro Finance
IRA	Insuffisance Respiratoire Aiguë
IR2P	Inventaire Rapide du Potentiel de la Plateforme
IST	Infections Sexuellement Transmissibles
MAM	Malnutrition Aiguë Modérée
MAS	Malnutrition Aiguë Sévère
OCB	Organisation Communautaire de Base
ODD	Objectifs de Développement Durable
OMS	Organisation Mondiale de la Santé
ONG	Organisation Non Gouvernementale
PACR	Projet d'Appui aux Communautés rurales de la Vallée du Fleuve Sénégal
PADAER	Programme d'Appui au Développement Agricole et à l'Entreprenariat Rural
PAQUET	Programme d'Amélioration de la Qualité, de l'Equité et de la Transparence
PDC	Plan de Développement Communal
PDZP	Projet de Désenclavement des Zones de Production
PECMAG	Prise en charge de la malnutrition aiguë globale
PEPAM	Programme eau potable et assainissement du Millénaire
PIL	Plan d'investissement Local
PIV	Périmètre irriguée villageoise
PNDL	Programme National de Développement Local
PNDN	Politique Nationale de Développement de la Nutrition
POAS	Plan d'Occupation et d'Affectation des Sols

PRDI	Plan Régional de Développement Intégré
PRN	Programme de Renforcement Nutritionnel
PSE	Plan Sénégal Emergent
PSMN	Plan Stratégique Multisectoriel de la Nutrition
PTF	Partenaires Techniques et Financiers
P2RS	Programme de Renforcement de la Résilience à l'Insécurité Alimentaire et Nutritionnel dans le Sahel
RNA	Régénération Naturelle Assistée
SAED	Société Nationale d'aménagement et d'exploitation des terres du Delta et des Vallées du Fleuve Sénégal et de la Falémé
SMART	Standardized Monitoring and Assessment of Relief and
SPC	Suivi de Promotion de la Croissance
STD	Service Technique Déconcentré
TBS	Taux Brut de Scolarisation
TDR	Test de Diagnostic Rapide
TIC	Technologie de l'Information et de la Communication
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'Enfance
UREN	Unité de Récupération et d'Education Nutritionnelle
USAID	Agence des Etats-Unis pour le Développement International
USE	Union pour la Solidarité et l'Entraide

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Les espèces végétales présentes dans la Commune de Bokiladji	13
Tableau 2 : répartition de la population par sexe et par cibles prioritaires de la nutrition	14
Tableau 3 : Indicateurs de l'éducation préscolaire	17
Tableau 4 : Indicateurs de l'éducation primaire	18
Tableau 5 : Indicateurs du moyen secondaire	19
Tableau 6 : Situation des indicateurs de la santé dans la commune.....	22
Tableau 7 : Les Services traitements/soins et tests offerts au niveau de structures sanitaires. 23	
Tableau 8 : inventaire des infrastructures hydrauliques	25
Tableau 9 : production par spéculation en 2018	32
Tableau 10 : Infrastructures et équipements pastorales	35
Tableau 11 : Répartition des infrastructures et équipements commerciaux par zone	43
Tableau 12 : Exécution budgétaire au cours des quatre (04) dernières années.	51
Tableau 13 : les Partenaires qui interviennent dans la commune	54

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphe 1 : Carte administrative de la commune de Bokiladji.....	10
Graphe 2 : Evolution de la pluviométrie de la commune (2009-2018).....	12
Graphe 3 : Structure de la population par ethnie	16
Graphe 4 : Estimation du cheptel de la Commune de Bokiladji en 2019.....	34
Graphe 5 : Répartition des élus par tranche d'âge	49
Graphe 6 : La récapitulation des résultats par domaine.....	52
Graphe 7 : Répartition par axe et par an	62

PARTIE INTRODUCTIVE

I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

L'élaboration des documents de planification locale a commencé en 1972 avec l'approfondissement du processus de décentralisation du Sénégal. A cette date, débuta l'élaboration des Plans Régionaux de Développement Intégré (PRDI). Avec la loi 96-07 du 22 Mars 1996, il a été transféré aux collectivités locales la compétence relative à l'élaboration des documents de planification.

En 2013, l'entrée en vigueur de l'acte 3 de la décentralisation par la loi 2013-10 du 28 Décembre 2013 a consacré la suppression de la région comme collectivité locale, la suppression des communautés rurales, la communalisation intégrale et l'érection des départements en ordre de collectivité locale. L'année 2013 est aussi marquée par la conception et l'adoption d'un nouveau cadre de référence en matière de politique économique et social de l'Etat du Sénégal dénommé le Plan Sénégal Emergent (PSE) dont l'objectif est de faire du Sénégal un pays émergent en 2035.

En septembre 2015, la communauté internationale a adopté un ensemble de 17 objectifs appelés « Objectifs de Développement Durable (ODD) » et un accord universel sur le climat dont la prise en compte reste une priorité de développement.

La commune est également compétente pour l'élaboration et l'exécution de ses plans de développement en articulation avec les stratégies des politiques nationales (Article 315 Code Général des Collectivités Locales).

La CLM (Cellule de Lutte contre la Malnutrition) s'intégrant dans cette dynamique d'évolution du cadre institutionnel et juridique de la décentralisation à travers cette réforme majeure de l'Etat du Sénégal qu'est l'Acte 3, a décidé d'appuyer la commune de Bokiladji en la dotant d'un document de planification. Le processus a été appuyé par le Comité Technique Régional (CTR) composé de l'Agence Régionale de Développement (ARD), le Service Régional pour la Statistique et la Démographie (SRSD), le Service Régional d'Appui au Développement Local (SRADL), le Service Régional de la Planification (SRP) et le Service Régional de l'Aménagement du Territoire (SRAT).

Ainsi, il s'agissait à travers la réalisation de ce document de relever plusieurs défis notamment l'ancrage aux politiques, objectifs et orientations définis au niveau national et international et la prise en compte des aspirations et priorités des populations locales. Pour se conformer aux politiques nationales, il était nécessaire de prendre en compte les orientations et axes du PSE dans la conception du document de planification. Aussi il a été intégré dans l'élaboration de cet important outil de planification les dimensions transversales comme le changement climatique dans un contexte marqué par la signature de l'accord universel sur le climat à la COP21, ainsi que la nutrition, le genre et la migration.

En outre, pour une bonne prise en compte des aspirations des populations, une approche participative et inclusive a été adoptée et l'expertise locale a été mise à profit pour la réalisation de ce PDC.

II. OBJECTIFS

L'objectif général du PDC est de disposer pour un horizon de cinq (05) ans d'un document cadre d'intervention dans lequel seront définies toutes les stratégies et actions devant tendre vers un développement harmonieux, équilibré et durable de la commune.

Spécifiquement, il s'agit :

- * d'établir une situation de référence
- * d'élaborer le bilan diagnostic
- * de définir pour un horizon temporel de cinq (05) ans les options fondamentales de développement économique et social
- * de mettre en place un dispositif pour l'exécution, le suivi et l'évaluation des projets.

III. DEMARCHE METHODOLOGIQUE

La démarche méthodologique envisagée dans le cadre de l'élaboration du Plan de développement Communal de Bokiladji s'est appuyée sur une démarche participative dans le but d'impliquer tous les acteurs de développement de la commune et ses partenaires dans le processus de concertation, d'identification des contraintes et des solutions susceptibles de conduire au bien-être des populations locales. Cette démarche s'articule autour de quatre phases majeures :

3.1. La phase préparatoire

Dès l'entame de la mission, un planning d'exécution de la mission a été élaboré et validé pour la mise en œuvre de la phase préparatoire. Elle est articulée autour des étapes suivantes :

- * La prise de décision de la commune d'élaborer l'outil de planification et la mise en place de la commission élargie de planification ;
- * L'organisation d'une réunion de mise à niveau des facilitateurs avec le CTR et la CLM sur les approches et outils/supports de la planification territoriale ;
- * La revue documentaire qui permet d'avoir une idée sur les données disponibles ;
- * Le lancement qui a permis d'échanger avec les acteurs locaux sur les objectifs, les principes et la démarche d'élaboration du PDC ;
- * La formation des enquêteurs locaux sur les outils de collecte de données ;

3.2. La phase diagnostic

Elle est également décisive dans le sens qu'elle a permis de disposer d'un état des lieux de la commune. Elle a été conduite en deux étapes : le diagnostic quantitatif et le diagnostic qualitatif (participatif et communautaire).

Le diagnostic quantitatif a permis de collecter les données secondaires sur la commune. A ce niveau, l'outil IR2P (l'Inventaire Rapide du Potentiel de la Plateforme) a été utilisé pour faire l'inventaire de l'ensemble des infrastructures et équipements de la commune et aussi les informations sur les caractéristiques sociodémographiques, le profil socio-économiques des ménages ainsi que la gouvernance.

Le diagnostic participatif constitue un des moments forts du processus avec la tenue d'ateliers thématiques participatifs par zone. En effet l'espace communal a été divisé en quatre zones et

un atelier par zone. Cette activité a permis aux populations de dégager les principales contraintes au développement de la commune ainsi que les solutions envisageables.

De même, elle a permis de faire une analyse des questions de changement climatique, de migration, de genre et de nutrition.

Les résultats du diagnostic ont fait l'objet d'une validation technique par le CTR avant d'être restituées au niveau de la commune avec la Commission Elargie de Planification (CEP) en date du 30 juin 2020. Cette restitution a été une instance où les propositions concertées des acteurs ont été discutées et validées.

3.3. La phase de planification

La planification s'est déroulée, en date du 01 juillet 2020, en deux étapes sur la base du diagnostic local (contraintes, les acquis et les potentialités de la commune) et les orientations nationales :

La planification stratégique a permis de :

- * Formuler une vision de développement de la commune
- * Définir des axes stratégiques et objectifs de développement en les articulant aux orientations nationales et sectorielles de développement.

La planification opérationnelle a permis :

- * L'élaboration du programme d'actions prioritaires budgétisées pour un horizon de cinq ans.

Les outils suivants ont été utilisés pour assurer une meilleure prise en compte des dimensions transversales :

- La matrice d'identification des besoins et actions prioritaires
- Le tableau des options d'adaptation
- L'analyse multicritères

La sélection et la programmation des projets se sont faites sur la base de deux supports : le cadrage budgétaire et les critères de priorisation.

3.4. La phase de restitution et de validation

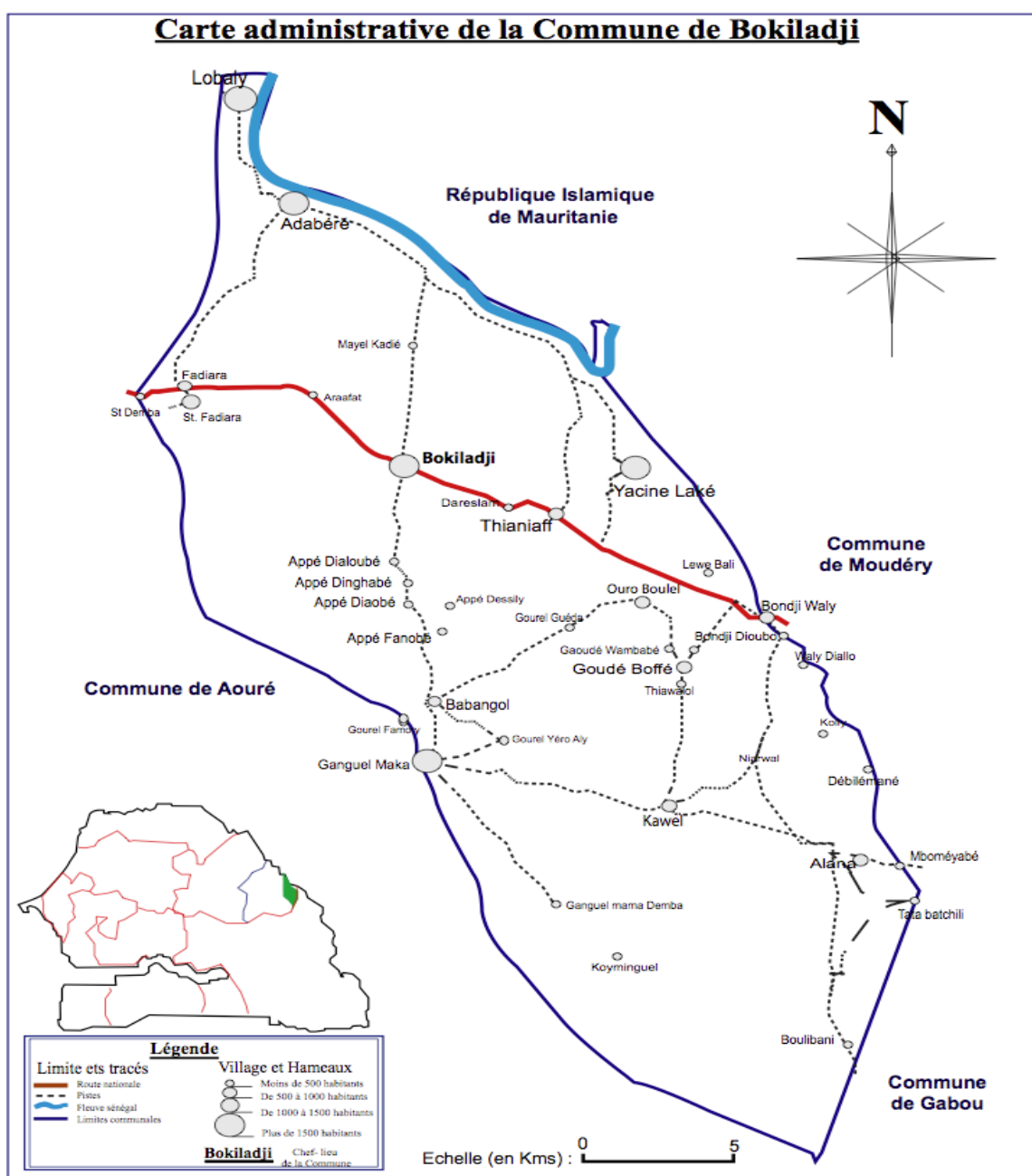
Dans cette phase, sur la base du rapport diagnostic validé et la planification définie par le conseil municipal, il est procédé à l'élaboration du premier draft du PDC qui est soumis en premier lieu aux membres du CTR pour validation technique le 03 juillet 2020 avant d'être restitué au niveau communautaire le 09 juillet 2020. Après discussion et observation l'ensemble des acteurs qui étaient présents à l'atelier ont validé les résultats du processus participatif de planification (éléments de diagnostics, objectifs, stratégies et actions) avant son adoption par le Conseil municipal le même jour. En effet après son adoption le document est approuvé par l'autorité administrative (le Sous-préfet) qui a présidé l'atelier.

PREMIERE PARTIE : PRESENTATION GENERALE DE LA COMMUNE

I. SITUATION GEOGRAPHIQUE ET ADMINISTRATIVE

Située dans l'hémisphère Nord entre les longitudes 12°44 et 12°59 Ouest et les latitudes 14°43 et 15°22 Nord, la commune de Bokiladji se trouve dans l'arrondissement de Orkadiéré du Département de Kanel de la région de Matam. Elle s'étend sur une surface de 572 km² et est limitée au Nord par la République Islamique de Mauritanie, à l'Ouest par la commune de Aouré, au Sud par celles de Aouré et de Gabou et à l'Est par la commune de Moudéry (département de Bakel, région de Tambacounda). Sur le plan de la communication, elle est traversée par la Route Nationale n°2, de Sinthiou Demba à Bondji Waly. Ils existent 03 pistes facilitent dans une certaine mesure la circulation des personnes et des biens.

Graphe 1 : Carte administrative de la commune de Bokiladji



En tant que collectivité territoriale, Bokiladji a été érigée en commune en 2013 à la suite de l'entrée en vigueur de la réforme administrative de 2013 dénommée l'Acte 3 de la décentralisation portant la communalisation intégrale. Elle compte 32 villages officiels et 18 hameaux. (Source ANSD 2019).

II. Caractéristiques physiques, climatologiques et hydrographiques

La commune de Bokiladji comprend 4 zones éco géographiques distinctes mais complémentaires : le **Dandé Mayo** ou Walo (le long du fleuve) à vocation essentiellement agricole (cultures de décrue, irriguées et sous-pluie), le zone **Goudron** qui se situe dans le Diery qui est une zone à vocation agropastorale, les zones **Bondji** et **Appé** dont une partie se trouvant dans le Diery et une autre dans le Ferlo qui considérée comme une zone a vocation pastorale par excellence.

2.1. Le relief

La Commune de Bokiladji comme dans la plupart des autres collectivités territoriales de la Vallée du Fleuve Sénégal présente un relief relativement plat. Toutefois, cette platitude est rompue par quelques monticules rocheux à hauteur de la zone de Bondji.

2.2. Les sols

On y distingue deux types de sols dans la Commune de Bokiladji. Il s'agit des sols situés dans la zone alluviale (Walo) d'une part et des sols du Diéri et du Ferlo d'autre part. Du point de vue socio-linguistique, les différents groupes ethniques qui peuplent la localité forgent un lexique spécifique pour dénommer les sols selon leur prédisposition à tel ou tel type de culture.

La zone alluvionnaire (Walo) couvre une superficie 6825 Ha. Elle est caractérisée par quatre (4) types de sols :

- Les sols « **Fondé** » : Ce sont des terres en position élevée par rapport au niveau du fleuve. Elles sont rarement inondées avec une texture sableuse contenant moins de 40 % d'argile. Avec une superficie de 3795 Ha, ce type de terres est peu propice à la pratique agricole.

Les sols « **Kolanga** » sont constituées de terres argileuses inondables et cultivables. Ils se créent souvent à ce niveau des mares semi permanentes aux abords du fleuve Sénégal (alluvions). Différents types d'agriculture s'y côtoient dont la principale demeure la culture du mil.

- Les sols « **Falo** » correspondent aux berges du fleuve avec une texture plus ou moins sableuse. C'est le domaine des terres régulièrement inondées. On y pratique les cultures maraichères, la patate douce, le niébé et le maïs traditionnel.
- Les sols « **Waléré** » comme les sols « Falo » sont toujours inondés. Ils sont propices à l'agriculture du maïs.

A côté de la zone Walo dans la Commune de Bokiladji, il y'a aussi la zone Diéri. Celle-ci couvre une superficie de 642 Ha. Les populations de la zone Diéri utilisent des termes en poular pour désigner les types de sols. Ainsi il en existe quatre types :

- Les sols « **Carwal** » fréquents dans l'ensemble de cette zone. Il s'agit des sols rocailloux et non propices aux cultures ;

- Les sols « **Niarwal** » propices aux cultures de mil malgré l'existence de nombreux cailloux ;
- Les sols « **Ceno** » présents presque dans toutes les zones. C'est un type de sols sablonneux prédisposé à la pratique de la culture arachidière ;
- Les sols « **Faro** » situés sur le long des cours d'eau. La texture argileuse permet la pratique agricole.

En somme, les sols de la commune de Bokiladji sont majoritairement de type sablo-argileux et peu fertiles pour l'agriculture sauf dans les zones alluvionnaires et les berges de marigots. En outre, ils subissent une dégradation constante sous le triple effet de l'action anthropique, de l'érosion hydrique et de l'érosion éolienne.

2.3. Le climat

Le climat de la Commune de Bokiladji est de type sahélien chaud et aride. On distingue deux (2) saisons principales : une saison des pluies courte qui s'étend sur une période allant du mois de juin au mois d'octobre et une saison sèche longue qui va de novembre à mai.

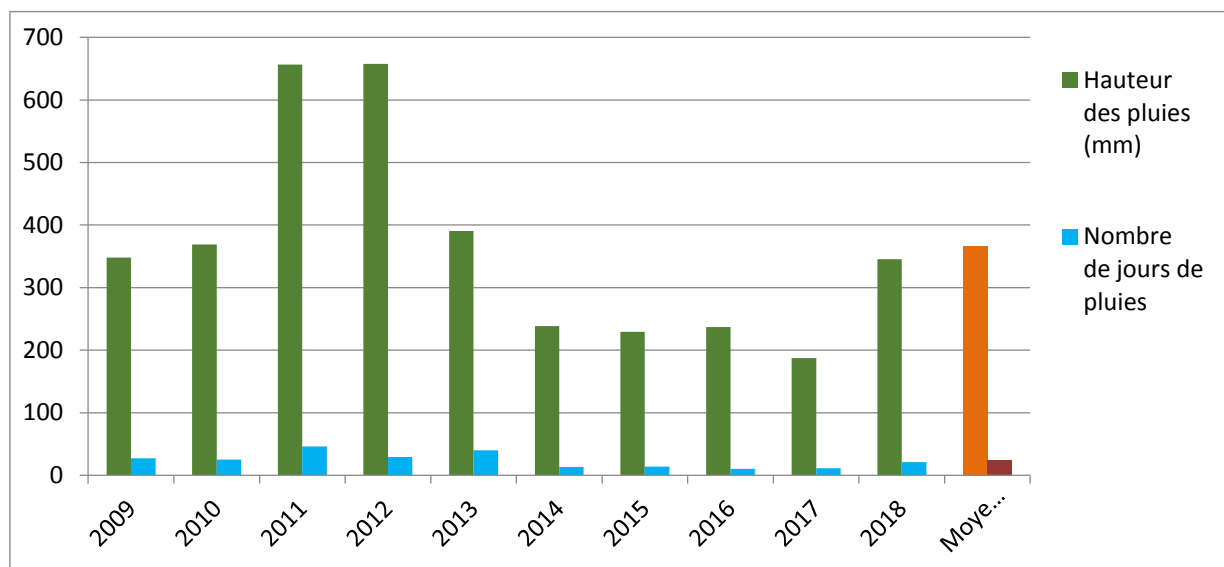
2.4. La température

Le régime thermique suit principalement les deux saisons. La saison des pluies avec des températures de l'ordre de 35° et la saison sèche qui se divise à son tour en période fraîche avec des températures de l'ordre de 25 degrés et chaude avec des températures à 45 degrés. Cette saison sèche se singularise en zone sahélienne par l'harmattan qui souffle avec des vents chauds et secs chargés du sable du désert.

2.5. La pluviométrie

La commune de Bokiladji étant dans la région de Matam est comprise entre les isohyètes 300 et 500 mm avec des précipitations pouvant atteindre 600 mm et plus par an. Les pluies se concentrent sur une période de 2 à 3 mois dans l'année. Le nombre de jour de pluie dépasse rarement 30 jours par an. Le graphique suivant nous donne l'évolution des précipitations au cours de la période 2009-2018 dans la commune.

Graphe 2 : Evolution de la pluviométrie de la commune (2009-2018)



Source : poste pluviométrique de Dembanané

Une étude des séries de 2009 à 2018 indique une moyenne des précipitations de 365,90 mm/an répartis sur 23,6 jours. On observe ce pendant une hausse des précipitations entre 2011 et 2012 et une baisse tendancielle de la pluviométrie à partir de 2012 engendrant des effets importants sur le plan économique (productions agricoles fragilisées conséquence sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle des ménages, difficultés d'abreuvement du bétail) et écologique (moins d'eaux de surface, baisse du niveau de la nappe phréatique, perte en biodiversité...).

2.6. La faune

Les espèces animales sauvages sont peu nombreuses dans la commune de Bokiladji. On y trouve cependant des singes, des chacals et des hyènes. Quelques rares phacochères sont aussi présents. D'après les témoignages des personnes âgées de la commune quelques décennies au paravent on rencontrait des lions en nombre important, d'autres espèces telles que les petits ruminants sauvages voire même des éléphants. Les sécheresses répétées et la destruction du couvert végétal ont soit décimé la faune soit contraint certaines espèces à se replier sur d'autres parties du pays. La chasse est ainsi devenue marginale.

2.7. Végétation

La Commune de Bokiladji dispose d'un potentiel de ressources végétales immense pouvant être valorisée dans une perspective de protection de la nature et de maintien de l'équilibre écologique nécessaire à l'amélioration du cadre de vie dans cette partie du Sahel où la désertification est devenu une contrainte majeure de développement. On distingue près de dix huit (18) espèces végétales. Cette végétation abrite une faune de plus en plus rare en espèces animales dans le Nord du Sénégal tels que les singes, les hyènes, des phacochères et des chacals. Aujourd'hui, le diagnostic a montré clairement l'existence d'une déforestation importante en partie provoquée par les aménagements hydro-agricoles et qui menace certaines espèces végétales qui servaient de refuge aux espèces animales. Toutefois il reste quelques zones boisées dans la partie Dieri de la commune.

Tableau 1 : Les espèces végétales présentes dans la Commune de Bokiladji

Nom scientifique	Nom en français	Nom en pulaar(p) et soninké (s)
<i>Acacia sénégale</i>	Gommier (blanc), Vérek	Patouki(p), dibé (s)
<i>Acacia nilotica</i>	Gommier (rouge), Gonakié	Gaoudi(p), diabé(s)
<i>Calotropis procera</i>	Arbre à soie du sénégale, Pomme de Sodome	Bamambi (p), trilumba (s)
<i>Acacia seyal</i>	Mimosa épineux	Boulbi (p), gese (s)
<i>Piliostigma reticulatum</i>		Barkeyi (p), yaafé (s)
<i>Combretum micranthum</i>	Kinkéliba	Kinkéliba (p), xande (s)
<i>Balanites aegyptiaca</i>	Dattier sauvage, dattier du désert	Mourtéki (p), sexenne (s)
<i>Adansonia digitata</i>	Baobab, Pain de singe	Boki (p), kiidé (s)
<i>Myrtigina inermis</i>		Koyli(p), waayé (s)
<i>Combretum glutinosum</i>		Dooki (p), taffé (s)
<i>Sterculia Setigera</i>	Arbre à gomme, Mbep, Platane du Sénégal	Bobory (p)
<i>Ziziphus mauritania</i>	Jujubier	Diaby (p)
<i>Sclerocarya Birrea</i>	Prunier	Eri (p)
<i>Boscia senegalensis</i>		Guidjili (p)
<i>Bauhinia rufescens</i>		Namary (p)
<i>Guiera senegalensis</i>	Nger	N'Geloki (p)
<i>Gardenia ternifolia</i>		Tiamelegore
<i>Cassia occidentalis</i>	Café nègre, Faux Kinkéliba	Kenkeliba (p)
Source : PLD CR de Bokiladji, 2006		

2.8. Hydrographie et hydrogéologie

La Commune de Bokiladji dispose d'un réseau hydrographique très important constitué par des eaux de surface et des eaux souterraines.

- Les eaux de surface constituées par les cours d'eau permanents et les mares temporaires. Les premiers sont les marigots et le Fleuve Sénégal. En effet, ce dernier est le principal cours d'eau permanent de la Commune qu'il traverse d'Est en Ouest sur une longueur de 22 km. Son régime est de type tropical caractérisé traditionnellement par une période de haute eau appelée crue de juillet à octobre et une période de basse eau ou décrue de Décembre-Janvier à juin. Les crues étaient essentiellement liées aux pluies enregistrées dans le haut bassin de Guinée. Les décrues commençaient dès que les pluies diminuent et s'échelonnent de Novembre à Juin. Cependant depuis 1986, avec l'installation des barrages de Diama (sur delta du fleuve) et Manantali (au Mali), les flux du fleuve se trouvent régulés. Le fleuve forme avec les marigots « thiangol » du Ndiolol situé à l'Est sur 7 km et du Gongué au Sud long de 3,7 km le réseau hydrographique continental de la Commune. On note aussi la présence de quelques mares temporaires (8 mares) dont les plus importantes couvrent une superficie totale de 754 Ha. Il s'agit de Moussa Xaré(141 Ha), Amassila (40 Ha), Toulel(107 Ha), Boyéli (14 Ha), Wendou Débolella(10 Ha), Mbir Floundou(50 Ha), Wendou Mbir(137 Ha) Thiofi(255 ha).

Par ailleurs, il faut mentionner l'existence de nombreux cours d'eau intermittents d'une superficie de 2500 Ha.

- Les eaux souterraines : concernant l'hydrologie, la profondeur de la nappe est variable d'une zone à l'autre. En effet, dans le Dandé Mayo soumis en permanence à l'inondation des eaux par la crue du fleuve, l'ordre de profondeur des puits est dans une vingtaine de mètres alors qu'il peut être porté à 40 mètres aux alentours de la route nationale, plus éloignés du lit du fleuve et à 50 mètres avec des pics de 100 mètres dans le Diéri, jamais inondé par les eaux du Fleuve Sénégal.

III. LE MILIEU HUMAIN

3.1. État de la population

La Commune de Bokiladji compte 32 villages officiels et 18 hameaux. Sa population totale avoisine les 38 214 habitants en 2019 selon les projections des résultats issues du RGPHAE 2013 par l'ANSD. Elle représente 12,76% de la population du département. La densité de sa population est de 67 habitants au km².

Tableau 2 : répartition de la population par sexe et par cibles prioritaires de la nutrition

Population par sexe	Population totale	Femmes Enceintes	FAR (15 - 49 ans)	0 - 6 mois	0-23 mois	0 - 36 mois	0 - 59 mois	6 - 59 mois	6-23 mois	12-59 mois
H : 18 496	38 214	1 372	8 789	853	2 958	5 847	7 414	6 649	2 098	5 812
F : 19 718										

Source : Projection ANSD 2019

La population est majoritairement féminine à plus de 19 718 habitants soit 52%, ce phénomène est sans doute lié à l'accentuation notable de l'émigration des hommes mais aussi au fait que

la mobilité est une de leurs principales caractéristiques. Elle est aussi majoritairement jeune : les moins de 20 ans représentent 60% de la population et la tranche d'âge en pleine activité (20- 59ans) représente plus de 35% de la population sur la même période alors que les personnes âgées de plus de 60 ans ne représentent que 05%.

3.2. Mouvement de la population

Aujourd'hui encore plus qu'hier la vie de la commune est fortement marquée par la migration. Le mouvement migratoire perçu dans la commune concerne essentiellement deux phénomènes : l'émigration et l'immigration. Les zones d'émigration sont l'Europe, l'Afrique centrale, l'Australie, et dans une moindre mesure les pays de la sous région Ouest- Africaine et les Amériques (USA). La France qui accueille près de la moitié des migrants est la première destination. Ce phénomène, du reste très ancien, a pris de l'ampleur depuis les années des grandes sécheresses en 1973 et en 1983.

En termes d'impact positif, l'émigration favorise les transferts financiers orientés de façon prioritaire vers la sécurité alimentaire des groupes familiaux. De plus, les migrants ont largement contribué à l'amélioration des conditions de vie des populations en participant financièrement à la quasi-totalité des infrastructures sociales présentes sur la commune. Quelques migrants investissent dans des activités économiques telles que les boutiques de proximité, le bâtiment... Les émigrés assurent également la plupart du temps les contreparties financières demandées au village par un projet extérieur. Ils assurent également la liaison, les relations et la recherche de partenaires extérieurs.

En termes d'impact négatif, il est clair que le phénomène migratoire prive la localité de bon nombre de bras valides. Aussi, les femmes se plaignent de cette situation car elles demeurent la plupart du temps seules avec les enfants, parfois plusieurs années sans voir leur mari. Un autre impact négatif relève de l'image positive que renvoient les migrants qui conduit la grande majorité de la jeunesse à ne voir leur avenir qu'à travers un itinéraire migratoire délaissant totalement la construction d'une vie localement. Se pose alors le problème du déficit récurrent de la production intérieure de la communauté rurale et de l'offre par rapport à la demande (forte dépendance de l'extérieur).

A cote de la migration internationale, la migration nationale se fait vers les grandes villes, notamment Dakar, St Louis.... Cette émigration est également très importante puisqu' à côté des travailleurs permanents à Dakar, beaucoup de jeunes sont attirés à cette ville pour tenter leur chance ou poursuivre leurs études, voire pour rechercher les voies à suivre pour rejoindre une destination occidentale.

L'immigration, quant à elle, reste limitée aux travailleurs saisonniers venant du Mali et dans une moindre mesure les commerçants venant du centre du pays comme Touba. Les premiers proposent leur main d'œuvre pour l'agriculture essentiellement. Ainsi, ils contribuent de façon indirecte à amoindrir le vide laissé par les émigrés.

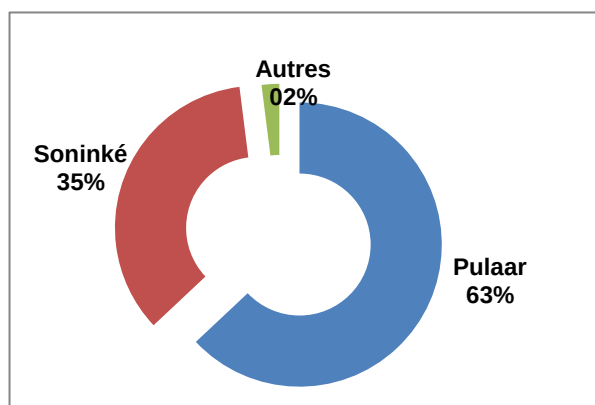
3.3. Historique et peuplement

Le peuplement de la zone est le résultat d'un long processus historique. L'on aurait enregistré avec l'éclatement de l'empire du Mali les premières vagues migratoires. Celles-ci avaient trouvé sur place les premiers occupants installés d'abord au village d'Orkadiéré avant de peupler progressivement les alentours dont Bokiladji du fait de l'afflux des populations de Fouta

Toro (Podor), du Goy Gajaaga, du Ferlo et des pays voisins (Mali et Mauritanie). Ce qui fait de ce terroir un point de rencontre et de brassage de plusieurs groupes ethniques (Maure, Wolof, Pulaar, Bambara et Soninké).

Par ailleurs, la structuration de la population de la Commune de Bokiladji laisse apparaître certaines catégories socio-culturelles qui font l'identité du terroir. Il s'agit d'une population relativement jeune dont les femmes restent majoritaires comme au niveau national.

Graphe 3 : Structure de la population par ethnie



Les phénomènes ethniques et religieux de la dynamique démographique sont bien présents dans ce milieu riche d'histoire et de culture. En effet, la population est composée en majorité de Pulaar et de Soninké. Les Pulaar viennent largement en tête avec 63% suivis des Soninké avec 35%. Il faut néanmoins signaler l'existence de quelques minorités ethniques. Il s'agit des commerçants maures, wolofs et bambaras venus d'horizon divers. Chaque groupe ethnique a une stratification sociale qui

marque sa particularité. La commune est composée en majorité de musulmans, près de 99% et pratique le culte de la tarikha Tijanya. La confrérie Mouride a également des représentants, notamment dans la communauté wolof.

3.4. Les organisations sociales traditionnelles

L'organisation sociale est caractérisée par la vie communautaire, marquée par l'âge, le sexe et la catégorie socioprofessionnelle. En effet, chez les Haalpular, la famille présente plusieurs niveaux de référence avec une structure verticale d'organisation et de détention du pouvoir. Le foyer se définit par rapport au grenier ou au mari, comme une unité de production et de consommation regroupant des individus ou ménages consommant en commun une production collective. Chez ce groupe d'ethnies on distingue du point de vue statutaire les nobles (Torobé, Fulbé, Sebbé, Subalbé), les artisans, griots et laudateurs qui sont libres dans la dépendance politique et économique aux nobles et enfin les affranchis et les serviles. La forte hiérarchisation de la société Haalpular permet de repérer d'autres classes sociales identifiées selon la profession.

Chez les Soninkés, les unités familiales résultant du franchissement de leur lignage se retrouve au sein d'une unité de résidence appelé le KA. Cette unité comprend une pluralité de ménages placés sous l'autorité d'un seul chef de ménage. Ce dernier est l'unité de résidence, mais également de production avec le champ familial et de consommation sous l'autorité du chef, le Kagoumé. A l'instar de la société pulaar, la société soninké est donc fortement hiérarchisée. Il y a des nobles, des serviles et des groupes socioprofessionnels. Pour ces derniers, il y a lieu de citer les tago (pluriel de tage), les garanko (pluriel garanké), les diaro (pluriel de diaré) et les guesséro (guesséré) spécialisé dans l'instrument polycorde (gambaré) qui sont respectivement équivalents aux wailoubé, aux sakeebé, aux awloubé et wambabé. Enfin l'on distingue les nobles appelés hooro (pluriel de hooré) des serviles descendants de captifs dénommés komo(pluriel de komé).

Mais globalement, ce mode de fonctionnement de la société joue un rôle de premier plan dans la vie des populations sans trop de revendication et avec des risques de conflits presque nuls car le village appartient d'abord à la famille du fondateur.

DEUIEME PARTIE : BILAN DIAGNOSTIC DE LA COMMUNE

I. PROFIL SOCIAL

1.1. Education et Formation

L'offre d'éducation est constituée d'un système formel d'éducation allant de la petite enfance à l'enseignement secondaire général, écoles franco arabes incluses, et un système non formel d'éducation constitué des écoles arabes, des daaras et l'alphabétisation. La commune ne dispose d'aucune structure de formation technique et professionnelle. En réalité, l'enseignement professionnel se fait avec la pratique des apprentis dans laquelle le jeune apprend sur le tas avec un artisan expérimenté.

1.1.1 Développement intégré de la petite enfance (DIPE)

Le développement intégré de la petite enfance (DIPE), cible les enfants de 3 à 5 ans. Il englobe les cases des tout-petits, les écoles maternelles et les garderies. Quatre établissements d'enseignement préscolaires sont implantés dans la commune de Bokiladji. Il faut noter que dans la commune l'enseignement préscolaire connaît un déséquilibre territorial, il n'existe aucune structure dans la zone Appé. Le diagnostic de ce niveau d'éducation a donné les résultats matérialisés par le tableau suivant.

Tableau 3 : Indicateurs de l'éducation préscolaire

INDICATEURS	CARACTERISTIQUES
Infrastructures	04 écoles préscolaires
Population scolarisable	3897
Population scolarisée	262
TBPS	6,7%
Nombre de classe	14 dont 03 abris
Effectif garçons	107
Effectif filles	155
Rapport de masculinité	0.69 soit 69 garçons pour 100 Filles
Nombre d'enseignant	07
Ratio élèves / classes	19 élèves /01 salle de classe < norme 20
Ratio enseignant /élèves	1 Ens/37 élèves < norme 50
Eau, Toilettes, clôture	100% (Très Bonne couverture)
Cantine	Seule Fadiara en dispose

Source : Enquête PDC Bokiladji 2019

L'enseignement préscolaire se caractérise par :

- Un taux brut de préscolarisation faible, seulement 6,7% dont 8,4% pour les filles alors qu'au niveau national ce TPBS est de 17,8% en 2019. Le nombre limité d'infrastructures dans la commune, participe à des facteurs explicatifs de cette situation ;

- L'indice de parité pour les filles est de 1,45 en faveur des filles, ce qui montre que les efforts en faveur de l'accès des filles ont été efficaces dans le sous secteur de la petite enfance ;
- Accès aux commodités très suffisants malgré le nombre minime d'infrastructures, mais aussi des ratios élève/classe et élève/enseignant qui sont inférieurs à la norme ;
- Cantines scolaires insuffisantes, cette situation constitue un facteur favorable à l'aggravation de la malnutrition des enfants.

Le préscolaire dispose de réelles potentialités car la commune dispose d'une importante population juvénile. Cette population scolarisable nécessite la construction et l'équipement d'autres cases des Tout Petits ou d'écoles maternelles dans les cinq (5) prochaines années. Cette prise en charge intégrale de la petite enfance va diminuer la charge de travail des femmes, consacrée à la garde de leurs enfants d'où une augmentation du temps consacré aux activités de promotion économique, d'adaptation aux changements climatiques, et de lutte contre la malnutrition. La seule alternative de prise en charge de la petite enfance offerte au niveau de la commune reste les daaras.

1.1.2 Enseignement élémentaire

L'offre d'enseignement élémentaire est très dense avec l'existence d'écoles dans toutes les zones de la commune. Il existe donc une bonne couverture géographique des écoles élémentaires. En effet, il est dénombré 24 écoles élémentaires et 03 écoles franco-arabes dans la commune. Les caractéristiques de la situation de ce niveau d'éducation sont présentées dans le tableau ci-dessous. Les ratios sont établis par rapport aux normes standards définies dans le Programme d'Amélioration de la Qualité, de l'Équité et de la Transparence pour Education et Formation (PAQUET-EF) 2013-2025.

Tableau 4 : Indicateurs de l'éducation primaire

INDICATEURS	CARACTERISTIQUES
Infrastructures	24 écoles et 03 EFA
Population scolarisable	7229
Population scolarisée	3398
TBS	47%
Nombre de classe	114
Effectif garçons	1329
Effectif filles	2069
Rapport de masculinité	0.64 soit 64 garçons pour 100 Filles
Nombre d'enseignant	96
Ratio élèves / classes	30 élèves /salle de classe < norme 33
Ratios élèves / tables-bancs	02 élèves /table-banc = norme de 2
Ratios tables-bancs/classe	16 tables bancs/salle de classe < norme 17
Ratio enseignant /élèves	35 élèves/Ens < norme 50
Eau	07 écoles sans eau (soit 29%)
Electricité	33% de couverture (08 écoles électrifiées)
Toilettes	100 % (Très Bonne couverture)
Mur de clôture	18 écoles avec clôture (soit 75%)
Abris provisoire	Existence de quatre (04) Abris (Baboungol)

Source : Enquête PDC Bokiladji 2019

L'analyse du tableau montre que ce niveau d'éducation présente des ratios satisfaisants pour les indicateurs nombre d'élèves par classe, nombres d'élèves par table banc et nombre d'élève

par enseignant par rapport aux normes (cf. tableau). Ces indicateurs cachent de profondes disparités d'autant qu'il existe de réels besoins en construction de salles de classe en remplacement d'abris provisoires (04), de réfection des classes en état de délabrement et de renforcement du mobilier scolaire. Par contre le ratio nombre de table banc par classe montre une situation déficitaire avec 16 tables-bancs par classe pour une norme de 17 tables-bancs d'où un gap 114 tables-banc à combler.

La faiblesse du taux brut de scolarisation (47%) montre que les autorités de la commune doivent redoubler d'efforts par la construction et l'équipement de nouvelles écoles à ce niveau d'éducation. En effet, en dehors de la très bonne couverture en latrine des différents établissements, les besoins en eau (gap 29%), en mur de clôture (gap 25% des écoles) et d'électrifications (gap 67%) sont réels avec des déficits à couvrir dans l'urgence pour assurer une meilleure sécurité du cadre et l'épanouissement des acteurs. L'insuffisance des cantines scolaires aussi (gap 30%) participe à la faiblesse du TBS mais aussi son absence dans certaines écoles constitue un facteur favorable à l'aggravation de la malnutrition des élèves. La séparation des toilettes entre les filles et les garçons révèle une certaine prise en compte des besoins spécifiques des filles et des autres groupes vulnérables dans la construction des écoles. Aucune activité scolaire n'indique une éducation des élèves sur les changements climatiques alors qu'ils constituent un puissant levier pour influencer les comportements et instaurer durablement chez les communautés des capacités d'adaptation. Relativement à la gestion, presque toutes les écoles disposent de Comité de Gestion Fonctionnel avec des rencontres régulières.

1.1.3 Enseignement moyen et secondaire

L'enseignement moyen cible les jeunes de 12 à 15 ans, estimés à 3729, soit 10% de la population totale, dont 1994 filles soit 53,7%. En 2019, l'offre repose sur 06 collèges totalisant ensemble 40 salles de classes physiques.

Tableau 5 : Indicateurs du moyen secondaire

INDICATEURS	CARACTERISTIQUES
Infrastructures	06 Collèges
Population scolarisable	3729
Population scolarisée	636
TBS	17%
Nombre de classe	40
Effectif garçons	228
Effectif filles	408
Rapport de masculinité	0.56 soit 56 garçons pour 100 Filles
Nombre d'enseignant	32
Ratio élèves / classes	16 élèves /salle de classe < norme 40
Ratios élèves / tables-bancs	01 élèves /table-banc < norme de 2
Ratios tables-bancs/ classe	18 table bancs/ classe < norme 24
Ratio enseignant /élèves	20 élèves/Ens < norme 50
Eau	01 école sans eau (soit 17%)
Electricité	100% de couverture (06 écoles électrifiées)
Toilettes	05 écoles avec toilettes (83 % de couverture)
Mur de clôture	04 écoles avec clôture (soit 67%)

Source : Enquête PDC Bokiladji 2019

Il ressort de l'analyse des ratios, que les caractéristiques sont conformes aux normes concernant le nombre d'élèves par classe et par table-banc. Toutefois, ce niveau d'enseignement connaît un déficit en tables-bancs avec un ratio de 18 tables-bancs par classe pour une norme de 24 tables-bancs/classe ce qui fait un gap de 242 tables-bancs. Le taux de scolarisation est très faible (17%) à ce niveau d'éducation car 83% des jeunes en âge n'ont pas accès aux études moyennes. Cette situation est imputable au fort taux de déperdition consécutive à la reconversion dans les métiers tels que conduite de motos Jakarta, les mariages des jeunes filles et les grossesses précoces, mais aussi et surtout le besoin accru de l'émigration de la part des jeunes. Un travail à la base doit être fait pour rehausser le TBS dans la commune à ce niveau d'éducation.

La représentation de 64% de l'effectif des élèves montre que la scolarisation des filles dans la localité est aussi un acquis surtout à ce stade. Cette situation est imputable à l'efficacité des efforts menés pour le maintien des filles à l'école qui ont permis de porter, le taux de parité fille/garçon à 1,78 en 2019. Cet intérêt particulier à l'éducation des filles participe à la promotion de l'équité et du genre pouvant constituer un levier à la lutte contre la migration (exode rural) et les grossesses précoces des jeunes filles au sein des familles. En plus de cela, c'est un élément de taille à considérer dans le leadership féminin futur dans la localité.

L'environnement scolaire des CEM a besoin d'un accompagnement pour la mise en place de toutes les commodités nécessaires à un enseignement de qualité (Clôtures, bibliothèques, salles informatiques, connexion à l'internet, cantines scolaires, etc.). En effet 02 CEM sont sans clôture, 01 sans latrine, 01 sans eau et une absence totale de cantines. Par ailleurs, en dépit du dynamisme des associations des parents d'élèves et de la participation des communautés locales, les CEM ne disposent pas encore de projets d'établissement pour porter leurs ambitions de renforcement de la qualité des enseignements/apprentissages. Cependant, Il importe d'améliorer les conditions d'enseignement-apprentissage par le renforcement des dotations en manuels et en matériels informatiques et la réhabilitation des classes détériorées.

1.1.4 L'enseignement arabo coranique

La commune dispose de trois écoles franco-arabes qui représentent les structures d'intégration de l'enseignement de la religion dans le système formel. L'offre d'éducation non formelle est constituée des daaras pour un nombre de 62 et des écoles arabes. La religion occupe une grande place dans la vie des communautés du département et de la commune de Bokiladji en particulier. Cela se traduit par le nombre important de daaras et des écoles arabes, qui selon les parents, constituent les lieux privilégiés d'éducation des enfants et particulièrement des garçons. Les taux bas de fréquentation de l'éducation formelle chez les garçons, tirent leur explication de cette situation. Il faut également noter que les talibés vivent le plus souvent dans des conditions précaires. Les maitres (Thierno) déplorent le manque de soutien total de la part de l'Etat. Vu les conditions dans lesquelles ils vivent avec leurs disciples, ils sont le plus souvent exposés aux maladies et ne bénéficient d'aucune couverture sanitaire et nutritionnelle, à l'instar des élèves de l'école formelle. Vu l'importance de ces daaras une attention particulière doit leur être accordée pour protéger les enfants.

1.1.5 L'alphabétisation

Ce système s'adresse particulièrement aux adultes (essentiellement des femmes) et aux enfants sortis du système scolaire classique et repose sur une alphabétisation en langues locales (poular, soninké...). Les rares informations recueillies font état de plusieurs initiatives

d'alphabétisation fonctionnelle appuyées ces dernières années successivement par PRODAM2, L'association TOSTAN, financement UNICEF, SAED et d'autres projets d'alphabétisation. Ensemble, ils ont beaucoup contribué à la lutte contre l'analphabétisme, surtout au niveau de la population adulte. Mais, il faut regretter que ces programmes aient été tous clôturés alors que les besoins en alphabétisation demeurent accrus.

Constitués essentiellement de femmes, les centres d'alphabétisation pourraient faciliter la promotion de l'équité et de l'égalité de genre, dans les instances de décisions communautaires dirigés, pour la plupart, par les hommes. L'absence de structures d'alphabétisation dans la commune qui peut constituer une limite dans la transmission du savoir être, du savoir-faire des adultes analphabètes pour une meilleure prise en compte des questions nutritionnelles des enfants (absence éducation à la nutrition) et femmes enceintes et à la migration interne que constitue l'exode rural.

TABLEAU SYNOPTIQUE DU SECTEUR DE L'EDUCATION		
Potentialités/ Atouts	Gaps/Contraintes	Actions Préconisées
- Existence de 04 unités DIPE, 24 EE, 03 EFA 06 CEM et 62 daaras ; - Bonne couverture spatiale en écoles élémentaires chez les quatre zones ; - Une importante population préscolarisable et scolarisable ; - Existence de commodités pour élèves/ enseignants ; - Existence de Comité de Gestion dans les écoles ; - Tradition bien ancrée dans l'offre d'éducation arabo coranique ; - Présence d'activités de reboisement dans certaines écoles (jardin scolaire) ; - Forte implication des émigrés dans le secteur de l'éducation (construction d'infrastructures et dotations en équipement) ;	- Insuffisance d'unités DIPE et de CEM ; - Inégale répartition spatiale en unités d'enseignement moyen et DIPE ; - Faiblesse du TBPS et du TBS dans le moyen avec respectivement 6,7 et 17% ; - Insuffisance de tables bancs dans le primaire et le moyen ; - Absence de murs de clôtures pour 06 écoles, de latrines pour 02 écoles d'eau pour 07 écoles et d'électricité pour 16 écoles ; - Absence de cantines scolaires pour 12 écoles ; - Insuffisance d'espaces de documentation (salles informatiques et de bibliothèques équipées) à tous les niveaux ; - Insuffisance de manuels pour le primaire (un manuel est partagé par deux à trois élèves) ; - Inexistence d'Unité d'Enseignement Technique et de Formation Professionnelle ; - Inexistence de Lycée d'enseignement général	- Renforcer les infrastructures du préscolaire et CEM au moins une pour chacune dans le Ferlo - Revoir la carte scolaire de la commune et rétablir l'équilibre dans les constructions à venir ; - Clôturer toutes les 06 écoles ; - Achat de 356 tables bancs pour combler le gap ; - Renforcer l'accès à toutes les commodités (eau, électricité, toilette) dans les écoles de la commune ; - Mettre en place un programme effectif de cantines scolaires dans toutes les établissements ; - Construire et équiper des salles informatiques et des bibliothèques dans toutes les écoles de la commune ; - Achat de manuels pour combler le gap au primaire ; - Plaidoyer pour la construction d'un Lycée d'enseignement général dans la commune ; - Renforcer les commodités des unités d'enseignement arabo coranique ; - Construire des classes d'alphabétisation dans chacune des zones ; - Mettre en place un programme

	- Manque de nourriture, de lits et d'habillements et de prise en charge sanitaire dans les daaras ; - Absences de Daaras modernes et de classes d'alphabétisation.	- post-alphabétisation ; - Construire des Daaras modernes dans la commune ;
--	---	--

1.2. Santé

Les infrastructures et équipements sanitaires de la commune de Bokiladji sont composés de postes de santé (dispensaires et maternités), de cases de santé, cliniques, pharmacies et mutuelles de sante. Concernant la couverture géographique des infrastructures et équipements sanitaires on note l'existence d'au moins un poste de santé par zone, même si les zones de Goudron et de Dandé Mayo apparaissent comme relativement mieux équipées avec chacune 03 postes. Ces deux zones comptent donc 6 postes de santé pour les 2/3 de la population Communale. Cette situation s'explique par le fort investissement des associations de migrants de ces villages. Les Caractéristiques des indicateurs sont représentées dans le tableau ci-dessous.

Tableau 6 : Situation des indicateurs de la santé dans la commune

INDICATEURS	CARACTERISTIQUES
Infrastructures	- 08 Poste de santé (Dispensaire + 05 Maternité) - 03 Cases de santé (02 non fonctionnelles) - 01 Clinique privée - 01 Pharmacie privée - 01 dépôt de pharmacie (au niveau de chaque poste) - 01 Mutuelle de santé
Equipement et logistiques disponibles	03 ambulances, 29 Lits d'observation ainsi que des réfrigérateurs, poupinels, boites de pansement, frigos, kits de consultation, armoires ;
Personnel	Postes : 08 Infirmiers chef de poste, 05 sage femmes et le personnel complémentaire dont : 14 matrones, 07 agent de sante communautaire, des dépositaires, des vendeuses de ticket, gardiens et chauffeurs
Ratio poste/Population	- 01 poste/ 4777 hbts pour 5 000 à 7500 hbts normes (PNDS)
Ratio personnel qualifié / Population	- 01 infirmier/4777 hbts (5 000 à 7500 hbts normes PNDS) - 01 SFE/ 1758 FAR (une norme de 1500 à 2000 PNDS)
Eau, électricité, toilettes et internet	Couverture moyen

Source : Enquête PDC Bokiladi 2019

L'analyse du tableau montre que relativement à la norme sanitaire d'un poste de santé pour 5 000 à 7 500 habitants, la commune est bien dotée en infrastructures sanitaires. Cependant, l'analyse de l'offre sanitaire fondée uniquement sur ces ratios ne permet pas de saisir réellement les besoins en infrastructures sanitaires. Il se pose un problème d'accessibilité surtout dans les zones d'Appé et de Bondji car les populations sont obligées de parcourir de longues distances avec des routes délabrées pour se rendre aux structures. L'éloignement des structures sanitaires favorise par endroits le non respect du calendrier de consultation pré et

post natal, accentue les accouchements à domicile des femmes et constitue aussi un obstacle pour la vaccination complète des enfants de 0 à 5 ans. En plus le mauvais état des pistes et du manque de moyens de transport adéquat accentuent les difficultés des femmes enceintes.

Concernant le personnel technique sanitaire qualifié, certains postes de santé ne disposent pas de sages-femmes entraînant du coup des manquements dans la prise en charge des femmes enceintes et allaitantes. C'est le cas des postes de Fadiara, Lobaly et Yacine Lacké. En termes de logistique d'évacuation des malades la commune est mal lotie avec seulement 03 ambulances dont 01 non fonctionnelle pour 08 postes de santé. C'est un véritable problème surtout au moment de l'hivernage car les évacuations se font par des charrettes et occasionnent de nouvelles complications.

A côté des problèmes d'accessibilité, de logistique et de personnel, les structures sanitaires en place souffrent divers problèmes pour assurer une offre de service de qualité. Ces manquements sont notés aussi bien au niveau des services offerts que du personnel soignant. En effet, dans les structures sanitaires, on note :

- * Poste de santé : infirmier chef de poste (ICP), sage-femme, matrones, ASC, comité de développement sanitaire et les relais en appui ;
- * Case de santé : matrones, ASC et relais.

Le niveau du personnel en termes de qualité est acceptable dans la commune même si les effectifs doivent être renforcés. Pour renforcer le suivi sanitaire des femmes, des relais ont été choisis au niveau de chaque village. Elles jouent un rôle important dans la communication, l'information et la sensibilisation en harmonie avec les postes de santé. Donc une stratégie de prise en charge durable du personnel communautaire doit être définie pour un bon fonctionnement du poste de santé.

Tableau 7 : Les Services traitements/soins et tests offerts au niveau de structures sanitaires.

STRUCTURES	SERVICES OFFERTS	LES TRAITEMENTS/SOINS ET TESTS OFFERTS
Postes de santé	- Consultations générales - Consultation primaire curative - Vaccination - Participation à la prise en charge des urgences - Causeries - PECMAG - IEC - Activités promotionnaires - Prise en charge gratuite des soins (0-5ans)	- Tuberculose - Paludisme - Soins prénataux - soins obstétriques d'urgence (SOU) - accouchement - planning familial - Test d'Echantillon d'urine, Grossesse, Selle, Tuberculose: microscopie, VIH, Paludisme: TDR (Test de Diagnostic Rapide)
Case de santé	- Consultation primaire curative - Prévention et soins primaire - Distribution et renforcement nutrition - Campagne de vaccination et sensibilisation	- paludisme - planning familial - Soins prénataux - accouchement
Clinique privée	- médecine générale - soins courants - pédiatrie	- paludisme, planning familial - Test de Grossesse, VIH, Paludisme : TDR (Test de Diagnostic Rapide)
Pharmacie privée	- Vente de médicaments	

Source : Enquête Bokiladji 2019

Par rapport à l'offre de service, le poste et la case de santé gèrent la médecine générale selon leur niveau de technicité. Cependant, pour les cas sérieux, les patients sont acheminés au niveau du district de santé de Kanel oubien à l'hôpital de Bakel ou celui de Ourosogui où l'on retrouve les services suivants : médecine générale, pédiatrie, bloc opératoire, laboratoire d'analyse, ophtalmologie, maternité, chirurgien-dentiste, PEV, nutrition, service des grandes endémies, service de rééducation entre autres.

Les activités qui sont menées au niveau des postes de santé tournent essentiellement autour des domaines préventif et curatif. Dans le domaine préventif, la méthode Information – Education – Communication (IEC) est la plus utilisée pendant les causeries sur la planification familiale. A cela il faut ajouter la maternité à moindre risque, les anémies, le paludisme, la malnutrition (modéré, chronique ou sévère) chez les enfants de moins de 6-59 mois, l'allaitement maternel exclusif (AME), les carences en vitamine A, la vaccination et les pesées. Quant au domaine curatif, on note le traitement des affections courantes comme le paludisme, la diarrhée, les maladies parasitaires, les dermatoses, la bilharziose, les Infections Respiratoires Aiguës (IRA) et Pulmonaire (IP), les Infections Sexuellement Transmissibles (IST) – SIDA.

Il faut souligner aussi que dans le cadre de la politique de proximité, les cases de santé et les points de prestations de soins jouent un rôle d'unités de relais du poste de santé. Au niveau de ces unités, beaucoup d'activités sont menées pour assurer une bonne couverture sanitaire des populations. C'est pourquoi, elles sont d'une importance capitale dans la facilitation de l'accès aux soins de santé primaire des populations. Toutefois, elles apparaissent insuffisantes par rapport à la demande sociale de plus en plus croissante.

La gouvernance des structures sanitaires est l'œuvre des comités de développement sanitaires (CDS). Les structures tiennent également leurs ressources sur le prix des tickets de consultation et de vente des médicaments. Cette somme sert de rémunération du personnel d'appui et à l'entretien de la structure. Pour cela, le comité de développement sanitaire (CDS) joue un rôle de gestion. En effet il doit élaborer un plan de développement annuel et assurer son suivi.

En ce qui concerne la nutrition, la commune bénéficie de l'intervention du Programme de Renforcement de la Nutrition (PRN) mis en œuvre par la Cellule de Lutte Contre la Malnutrition (CLM). Des acquis importants ont été notés pour la prise en charge de la Nutrition dans la commune avec l'appui de partenaires tels USE dans le cadre du Programme de Renforcement de la Nutrition (PRN), le Projet Yellitaare, d'action contre la faim (ACF), etc. Ces derniers ont permis de redresser la prévalence de la malnutrition aigüe chez les enfants de moins de 5 ans à 10,4% qui est en dessous de celle de la région (10,5%). Ces efforts sont beaucoup plus remarquable chez les enfants 6-59 mois (Mesure P/B) avec un taux de 1,13%, un taux encourageant par rapport à la référence (inf. à 2%). A cela il faut ajouter les 50% des enfants 0-23 mois bénéficiant mensuellement de services nutritionnels, d'activités d'éveil et de stimulation dont le taux référentiel est de 40% au moins. En dépit de ces acquis, certains problèmes de Nutrition sont notés dans la commune et portent principalement sur le retard de croissance (21,7%) qui entre directement dans le seuil de précarité de l'OMS (entre 20%et 29%)ainsi que l'insuffisance pondérale qui est de 20,4% dans tout le département de Kanel (seuil préoccupant selon l'OMS). Ces difficultés sont le résultat de l'insuffisance d'une alimentation de qualité riche en nutriments, l'éloignement des structures sanitaires pour les ménages résidant dans les zone de Bondji et d'Appé, des pesanteurs socioculturelles liées à l'allaitement des nouveaux nés, l'insuffisance de structures d'accueil de la petite enfance et l'éloignement des sources d'eau potable pour plusieurs hameaux.

TABLEAU SYNOPTIQUE DU SECTEUR DE LA SANTE		
Potentialités/ Atouts	Gaps/Contraintes	Actions Préconisées
- Existence de 08 Postes et de 03 Cases de santé dont 02 non fonctionnelles 01 clinique privée et 01 pharmacie privée dans la commune ; - Existence de personnel qualifié et communautaire ; - Disponibilité de personnels et des médicaments ; - Existence de moyens de transports des malades (03 ambulances, 01 non fonctionnelle) ; - Existence d'une mutuelle de santé ; - Existence de CDS ; - Appui de partenaires techniques (ACF, CLM, USAID/NEEMA, UNICEF etc.) dans l'amélioration de l'état nutritionnel et de la sécurité alimentaire ;	- Enclavement de certaines zones de la commune ; - Routes en état de délabrement - Insuffisance de structures sanitaires ; - Insuffisance d'équipements sanitaires et de logistiques ; - Insuffisance d'ambulance ; - Insuffisance de logements d'ICP et sages femme ; - Manque de moyens des CDS ; - Faiblesse du recouvrement des tickets ; - Manque de formation continue et faible prise en charge du personnel communautaire ; - Difficulté d'évacuer des femmes enceintes ; - Eloignement des structures sanitaires ayant des incidences sur le respect des visites prénatales et favorisant les accouchements à domicile ; - Taux d'adhésion aux mutuelles de santé faible ; - Situation nutritionnelle très précaire dans la commune ; - Couverture maladie et gratuité des soins très faible.	- Construire et équiper d'autres postes et cases de santé au moins une dans les zones de Bondji et d'Appé ; - Relever le plateau technique - Doter tous les postes de santé d'ambulances médicalisées ; - Construire des logements pour le personnel étatique ; - Appui en logistique et en médicaments des postes ; - Faire fonctionner la case de santé de Bondji ; - Assurer la formation continue du personnel communautaire ; - Renforcer la motivation du personnel de santé communautaire ; - Sensibiliser les populations pour l'adhésion massive aux mutuelles de santé ; - Renforcer la lutte contre la Malnutrition et l'Insécurité Alimentaire ; - Augmenter les sites de renforcement nutritionnel ; - Rendre effective la couverture maladie et la gratuité des soins 0-5 ans.

1.3. Hydraulique

Le potentiel hydraulique de la commune est constitué par des eaux de surface et des eaux souterraines. La commune de Bokiladji dispose d'importantes eaux de surface avec le Fleuve Sénégal et ses affluents qui alimentent les unités de potabilisation. Il abrite également plusieurs mares pérennes et temporaires formées par les débordements du fleuve et les eaux de pluie. Dans la commune, les besoins en eau de consommation courante sont assurés par les eaux souterraines exploitées à partir des forages et des puits. Le tableau ci-dessous nous montre l'état des infrastructures hydrauliques dans la commune.

Tableau 8 : inventaire des infrastructures hydrauliques

NOMBRE DE PUIITS		FORAGES				CHATEAUX D'EAU	BORNE FONTAINES		BRANCHEMENTS INDIVIDUELS
		MOTORISER		MANUELS			F	NF	
F	NF	F	NF	F	NF		F	NF	
129	43	11	09	27	34	14	41	28	1092

Source : Collecte de données PDC Bokiladji 2019

L'analyse des informations collectées donne une situation d'accès à l'eau potable assez satisfaisante quantitativement. On peut également noter une couverture géographique relativement dense car toutes les zones sont servies par au moins un forage dont plusieurs villages sont raccordés à son réseau d'Adduction en Eau Potable (AEP). Le nombre de branchements individuels est de plus en plus important (cf. tableau) ce qui tend à densifier les réseaux et à faire disparaître certaines bornes fontaines publiques. Il convient de souligner le manque d'équité dans les prix facturés au mètre cube d'eau qui varient entre 300 et 500 francs CFA d'une localité à l'autre. Ce système d'approvisionnement en eau potable dans la commune est géré par les ASUFOR mais des problèmes de gouvernance dans la gestion du service de l'eau sont régulièrement constatés par les populations.

Du point de vue de l'hydraulique pastorale, la commune est bien desservie avec les forages et les abreuvoirs dans les couloirs de passage du bétail. Une partie du cheptel s'abreuve également au niveau des forages pastoraux qui subissent une forte pression surtout pendant la saison sèche après l'assèchement des mares.

La plupart des financements des infrastructures existantes, est l'œuvre des associations de migrants qui sont les premiers investisseurs sur ce secteur central. L'Etat avec l'appui de partenaires au développement est le second pourvoyeur en infrastructures hydrauliques dans la commune.

Malgré un nombre d'infrastructures que l'on peut estimer élever, l'accès à l'eau potable reste le premier facteur handicapant le développement de la commune. En effet, les débits relevés au niveau des forages sont souvent insuffisants ce qui implique l'insuffisance des réseaux d'adduction d'eau. A cela s'ajoutent les tarissements fréquents des puits et les populations comblent ce déficit en creusant des puisards, au niveau de certains villages qui se situent sur le lit du fleuve les populations utilisent le fleuve pour l'eau de boisson. L'utilisation des eaux non traitées et polluées du fleuve et des puits pose des problèmes de santé publique (diarrhée, bilharziose), ce qui expose les populations à des risques de malnutrition et limite leurs stratégies d'adaptation face aux changements climatiques. Ce système rudimentaire utilisé, pour l'approvisionnement quotidien en eau, constitue une corvée dure pour les femmes qui en ont la charge. Ceci entraîne une surcharge de travail pour les femmes, ce qui réduit le temps qu'elles pourraient réserver aux activités de promotion économique et sociale, d'autonomisation.

Il convient de doubler d'efforts dans la réalisation, la gestion la maintenance régulière des infrastructures et des équipements et l'entretien du stock de capital.

TABLEAU SYNOPTIQUE DU SECTEUR DE L'HYDRAULIQUE		
Potentialités/ Atouts	Gaps/Contraintes	Actions Préconisées
- Existence de 09 forages et 02 en cours de réalisation dans toutes la commune ; - Existence de réseau AEP desservant tous les villages ; - Existence d'eaux de surface (Présence du fleuve, de marigots et de mares permanentes	- Insuffisance de forages et de puits équipés ; - Pannes fréquentes et prolongées des forages ; - Problème d'accès aux matériels pour la maintenance des ouvrages ; - Déficit d'entretien et du stock de capital pour réduire les pannes et	- Construire et équiper d'autres forages dans les localités desservies ; - Rendre disponible le matériels pour la réparation et maintenance ; - Densifier les réseaux d'adduction d'eau ; - Construire des puits

et temporaires) ; - Dynamisme des ASUFORS ; - Existence de partenaires techniques et financiers intervenant dans l'amélioration de l'accès à l'eau potable - Existence de produits d'Hygiène : détergents aquatabs, grésil ;	arrêts ; - Consommation de l'eau de puits non traitée ; - Tarissement précoce des puits traditionnels ; - Faible capacité en gestion des comités de gestion ; - Coût élevé du service de l'eau pour les couches vulnérables ; - Réduction de la capacité de résilience avec l'insuffisance de l'accès à l'eau ; - Eloignement des sources d'eau potable pour certains hameaux ;	modernes pour suppléer l'absence de forages dans certaines zones ; - Installer des unités de potabilisation de l'eau ; - Renforcer les capacités des ASUFOR ; - Favoriser la bonne gouvernance et la gestion participative des ASUFOR ; - Révision du système de tarification selon les tranches ou activités et rendre le coût de l'eau plus accessible ;
---	---	--

1.4. Hygiène et assainissement

Les questions d'hygiène et d'assainissement ont incidence directe sur la santé de la population. En effet, la commune de Bokiladji, à l'image des autres zones rurales ou semi urbaines du pays connaît de sérieux problèmes d'assainissement. Il n'existe aucun réseau d'évacuation des eaux de ruissellement, des eaux usées et aucun système de collecte des ordures ménagères dans cette commune. A ces difficultés s'ajoutent l'absence de latrines modernes dans les ménages (moins de 32%) et dans les lieux publics (marchés, mosquées, etc.). Les eaux usées de toutes sortes sont déversées dans la nature. Cet état de fait pose le problème de la salubrité, des risques d'épidémie et explique dans une certaine mesure la fréquence des maladies diarrhéiques, ce qui peut également entraîner la malnutrition des enfants et ne favorise pas le bien-être de la population particulièrement la bonne prise en charge de la santé maternelle et infantile souvent vulnérable à l'insalubrité voire l'insécurité sanitaire. Ces eaux usées nécessitent des ouvrages d'assainissement individuels ou collectifs adéquats.

Malgré l'absence de statistiques sur les taux d'accès à la défécation à l'air libre et à des latrines traditionnelles, le taux d'accès à une latrine moderne de 32% (36,8% moyenne régionale et 42,3% niveau national) montre que les populations de la commune s'activent pour le respect des normes d'hygiène et d'assainissement. Par contre, les faiblesses sont marquées principalement par le déficit de moyens logistiques pour le ramassage des ordures ménagères, l'existence de dépôts sauvages, l'inexistence d'un réseau d'assainissement des eaux usées et pluviales, l'absence de réseau collectif ainsi que le déficit de civisme constaté dans la prise en charge correcte de l'hygiène et de l'assainissement.

Pour une meilleure prise en charge des questions d'hygiène et d'assainissement dans l'espace communal, il serait important de mettre l'accent sur la mise en place d'un réseau d'assainissement collectif et d'un système de traitement des eaux usées, la mise en place d'un centre de traitement et de recyclage des ordures ménagères ainsi que la promotion d'actions de sensibilisation des ménages et l'acquisition de poubelles au niveau de chaque ménage.

TABLEAU SYNOPTIQUE HYGIENE ET ASSAINISSEMENT		
Potentialités/ Atouts	Gaps/Contraintes	Actions Préconisées

- Existence d'activité de sensibilisation, formation des comités de salubrités, set –setal ... ; - Existence d'une commission chargée de gérer les aspects environnementaux - Présence de partenaires privés dans le domaine(ETIC) des initiatives de villages/quartiers dans la prise en charge de l'assainissement, USAID/ Accès ; - Existence d'un point focal Assainissement (initiative conseil départemental) - 32% d'accès à un latrine amélioré.	- Insuffisance d'infrastructures modernes (latrines à usage individuel ou collectif) dans certains villages ; - Absence de réseau d'assainissement et d'évacuation eaux usées et pluviales dans toute l'étendue de la commune; - Absence de système de collecte et d'évacuation des ordures ménagères; - Déficit de moyens logistiques pour le ramassage des ordures ; - Absence de décharges contrôlées ; - Prolifération de dépôts sauvages ; - Déficit de civisme ; - Inexistence de plan d'hygiène et d'assainissement - Déficit de personnel d'appui	- Mise en place d'un programme de construction de latrines modernes ; - Mise en place d'un système fonctionnel de ramassage des ordures dans tous les villages ; - Mise en place d'un réseau d'assainissement collectif et un système de traitement des eaux usées ; - Sensibilisation et d'information des populations sur les meilleures pratiques d'hygiène et d'assainissement - Mise en place d'un centre de tris, traitement et de recyclage des ordures ménagères ; - Elaborer et mettre en place un plan directeur d'assainissement (PDA) ;
--	---	--

1.5. Urbanisme, habitat et cadre de vie

La commune de Bokiladji est constituée d'établissements humains composés de villages et d'hameaux. Dans les villages, l'habitat s'est considérablement modernisé avec des constructions en dur tandis que dans la plupart des hameaux l'habitat y est relativement précaire avec des cases construites avec des matériaux locaux. Dans les villages, il n'y a pas à proprement parler une bonne organisation du cadre de vie ; les villages ne sont pas alignés selon une trame d'aménagement urbain cohérent. Pour une meilleure organisation de l'espace, la commune s'est dotée avec l'appui de la SAED par le Projet d'Appui aux Communautés rurales de la Vallée du Fleuve Sénégal (PACR) de l'Agence Française de Développement (AFD), d'un Plan d'Occupation et d'Affectation des Sols (POAS) dont la mise en œuvre devrait améliorer l'organisation spatiale. Ce plan quand bien même important nécessite une réactualisation car existe depuis 2011 sous l'ancienne Communauté rurale.

Par ailleurs, le cadre de vie ne bénéficie pas encore d'investissements adéquats pour en assurer la salubrité. Il faut également noter que la commune ne dispose pas d'une décharge aménagée pour les ordures. Quant à l'éclairage public, elle est très faible en termes de proportion au niveau de la commune, ce qui pose un problème de sécurité au niveau des villages et hameaux et constitue une limite de taille pour la transformation des produits agrosylvopastoraux pour l'autoconsommation des ménages qui incombent en grande partie aux femmes. En ce qui concerne la voirie communale, en dehors de la RN2 traversant la commune, elle est en mauvais état et est impraticable pendant l'hivernage surtout les routes secondaires. L'état du réseau routier a entraîné un enclavement de la commune ce qui influe sur les flux de commercialisation.

TABLEAU SYNOPTIQUE URBANISME, HABITAT ET CADRE DE VIE		
Potentialités/ Atouts	Gaps/Contraintes	Actions Préconisées
- Existence de trois types d'habitation (construction en dur, banco et paille) ; - Existence de concessions de type familial ; - Disponibilité de l'espace ; - Eclairage public dans certains villages ; - Existence de POAS ;	- Absence d'infrastructures d'assainissement ; - Erosion hydrique et éolienne - Déversement des déchets dans les zones périphériques - Inondations et flaques d'eau dans les rues ; - Incinération des déchets, pollution de l'air ; - Dégradation du cadre de vie - Faible couverture en latrines modernes ; - Insuffisance d'activités de reboisement et absence de suivi - Eclairage public insuffisant ; - Défécation à l'air libre ; - Mauvais état de la voirie ; - Absence de plan de lotissement (les villages traditionnels ne sont pas lotis) ;	- Mettre en place un programme d'assainissement - Lutter contre l'érosion ; - Sensibilisation des populations sur les effets nocifs de l'incinération des ordures ; - Assurer la couverture en latrines modernes de 68% des ménages ; - Mettre en œuvre un programme de reboisement et assurer le suivi ; - Faciliter l'extension de réseaux électriques pour les villages non couverts ; - Améliorer l'état de la voirie communale ; - Elaborer et mettre en œuvre un plan de lotissement ;

1.6. Jeunesse, sport, culture et loisirs

Avec plus de 81% d'individus âgés de moins de 35 ans, la commune de Bokiladji est marquée par la jeunesse de sa population. Cette caractéristique démographique induit des besoins spécifiques en termes d'infrastructures et équipements d'épanouissement sportif et culturel des jeunes ainsi que d'insertion socioéconomique. Toutefois, la commune ne compte aucune infrastructure spécifique à la jeunesse telle qu'un foyer ou une maison des jeunes.

Dans le domaine du sport, il est à noter la quasi-totalité des villages bénéficient au minimum d'une aire de jeux délimitée qui fait office de terrain de football mais non clôturé. Ils sont souvent non praticables surtout en hivernage. Ces terrains appartiennent pour la plupart aux ASC qui y pratiquent le football. Aucun autre sport ne bénéficie d'infrastructures. Le football constitue la seule discipline sportive pratiquée, surtout durant l'hivernage avec les tournois de football entre les villages et le championnat national populaire communément appelé « Navétanes ». Le déficit criard en infrastructures sportives et le manque de professionnalisme contraignent le développement de cette activité. Néanmoins le sport bénéficie d'une subvention de 1 000 000 FCFA par an.

Du point de vue culturel, la commune de par sa diversité ethnique, recèle une grande richesse. Cependant, les facettes culturelles s'expriment principalement lors des cérémonies familiales comme les mariages et baptêmes. Il faut noter qu'ils existent dans certains villages des troupes théâtrales qui font souvent certaines activités mais ces dernières ne sont pas formelles. Malgré une subvention de 1 000 000 FCFA par an, la culture ne bénéficie pas de promotion suffisante de la part de la commune. C'est pourquoi, la commune devrait promouvoir davantage la culture par l'appui à l'organisation de journées culturelles et le soutien aux troupes culturelles en vue de mieux conserver et valoriser le patrimoine culturel local.

L'emploi des jeunes est encore problématique dans la commune et en l'absence de réelles stratégies locales de valorisation des opportunités économiques dans les secteurs primaires (agriculture, élevage, pêche), la tendance à l'émigration des jeunes est très forte. Au demeurant, le Fouta est une terre de départs vers l'émigration depuis la fin des années 1960 mais elle s'est exacerbée depuis quelques années à cause des difficultés notées dans les principaux secteurs économiques locaux. Le déplacement des jeunes de la zone n'est pas favorable à un développement économique, social et endogène de la collectivité territoriale. Leur présence permet une disponibilité en force de travail, en main d'œuvre, ils assurent la sécurité des villages et sont des forces de changements et de développement importantes. A noter aussi que les activités de lutte contre les changements climatiques sont quasi-nulles dans un contexte où le monde entier se soucie de l'évolution de ce phénomène.

TABLEAU SYNOPTIQUE JEUNESSE, SPORT, CULTURE ET LOISIRS		
Potentialités/ Atouts	Gaps/Contraintes	Actions Préconisées
- Importante population jeune (81% ont -35 ans) ; - Existence d'associations sportives et culturelles ; - Existence du CCJ ; - Brassage culturel - Existence d'un patrimoine culturel vue la diversité des ethnies - Subvention des activités de jeunesse, sport et culture autour de 3 millions/an ;	- Inexistence d'infrastructures et d'équipements sportifs et socioéducatifs modernes (stade fonctionnel, terrains de jeux, plateaux multifonctionnels, centre socioéducatif d'animation culturelle et de promotion des TIC) ; - Absence de terrains aménagés - Manque de moyen du CCJ - Défaut de diversification des disciplines sportives ; - Absence d'activités de promotion et de politique d'emploi des jeunes ; - Faiblesse des capacités entrepreneuriales des jeunes ; - Exode rural et vague d'émigration des jeunes ; - Absence d'activités liées aux changements climatiques ; - Faible niveau d'activités culturelles ; - Absence de cadre de concertation pour la promotion de la culture ; - Manque d'implication des jeunes dans les activités politiques.	- Construire, un plateau sportif communal multifonctionnel répondant aux normes des compétitions ; - Construire et équiper une maison des jeunes ; - Aménagement des aires de jeux dans les gros villages ; - Mettre en place un fonds de soutien pour l'entrepreneuriat et la promotion des jeunes ; - Favoriser la pratique d'autres disciplines ; - Organisation de journées culturelles et faire la promotion de la culture ; - Mise en place d'un mécanisme d'incitation et d'accompagnement des ASC à intégrer les aspects culturels dans leurs activités ; - Développer des activités d'adaptation aux changements climatiques ; - Mettre en place une politique de formation, d'insertion des jeunes.

II. PROFIL ECONOMIQUE

2.1. Secteurs productifs

2.1.1. Agriculture

L'agriculture occupe le premier rang dans les activités socioéconomiques des ménages de la commune de Bokiladji. Elle se caractérise par sa forte dépendance aux aléas climatiques, un faible niveau de mécanisation, de productivité et de rendements. Dans son ensemble, on peut retenir que la Commune bénéficie d'une agriculture de type familiale et tournée essentiellement vers l'autoconsommation. La faiblesse de l'outillage et les coûts de fonctionnement handicapent fortement l'évolution vers une activité commerciale. L'agriculture est pratiquée pour sa quasi-totalité dans les zones du Walo et Dieri. Elle occupe une superficie totale de 2047 Ha répartie entre trois formes d'agriculture. Il s'agit notamment de l'agriculture irriguée, de l'agriculture de décrue et de l'agriculture pluviale.

Dans la zone du Walo, aux abords du Fleuve Sénégal, se pratique l'agriculture de décrue et l'agriculture irriguée dans les Périmètres Irrigués Villageois (PIV). L'Agriculture Irriguée occupe une superficie de 160Ha répartie entre 226 ménages. La SAED a mis en place ces aménagements hydro agricoles au service des populations locales pour une mise en valeur rationnelle des terres de cette collectivité. Les exploitations se font par des Organisations de Producteurs (OP), de Groupements de Promotion Féminine (GPF) et de sections villageoises notamment dans les villages de Lobaly, Hadabéré et Mayel Kadié. Ces organisations regroupent certes les résidents de ces villages mais il faut noter que les habitants des autres villages y sont membres et sont bénéficiaires d'affectations de parcelles agricoles. De manière générale, les disponibilités en aménagements hydro agricoles fonctionnels sont insuffisantes par rapport aux besoins des populations si bien que la surface attribuée par ménage varie de 0,5 à 1 ha.

L'Agriculture de décrue se pratique dans la zone Walo et plus précisément dans le Falo après le retrait des eaux. Elle occupe la plus vaste superficie agricole de la commune, soit 1137 Ha. Ce système de production est marqué par la faiblesse des rendements. Cette situation résulte des difficultés pour les producteurs d'accéder à des semences de qualité ou des matériels agricoles suffisants. Les principales spéculations de l'agriculture de décrue portent sur le mil, le sorgho, le maïs, la patate et les courges tandis que dans les périmètres irrigués la culture prédominante est celle du riz mais on note également les autres spéculations pratiquées pour l'agriculture de décrue. L'agriculture de décrue contribue beaucoup à la sécurité alimentaire et nutritionnelle des ménages.

Dans la zone du Diéri et le long de l'axe goudron, on note l'agriculture pluviale fortement dépendante des aléas climatiques. Il faut noter que cette forme d'agriculture est pratiquée dans les autres zones de la commune avec une superficie totale de 750 Ha. Il s'agit le plus souvent d'une activité familiale mettant en œuvre des superficies dépassant rarement 3 Ha. Cette forme d'agriculture est tributaire de la pluviométrie qui est sur une tendance baissière depuis de nombreuses années. L'agriculture est aussi dépendante des techniques de production qui demeurent elles mêmes liées au faible niveau d'équipement des agriculteurs et l'accès difficile et insuffisant aux intrants agricoles. Cette situation ajoutée aux techniques de production peu évoluées et qui reposent sur l'utilisation d'instruments vétustes et insuffisants, n'autorise guère un développement de productions agricoles importantes. Concernant les cultures de décrue, elles ne sont pas très nombreuses. Elles n'apparaissent qu'à proximité des mares et des

marigots. Les principales spéculations portent sur les céréales locales (mil, maïs, sorgho), l'arachide, le niébé et la pastèque.

Tableau 9 : production par spéculation en 2018

SPECULATIONS	PRODUCTION EN TONNES
Mil	190
Maïs	53
Arachide	83
Niébé	12
Sorgho	66
Riz	110
<i>Source : Enquête PDC Bokiladji 2019</i>	

Les productions sont assez faibles et ne garantissent pas la sécurité alimentaire avec la non couverture de besoins vivriers pendant toute l'année (soudure) au niveau de la commune. Cette faiblesse des productions expose les populations à des risques de détérioration de la situation alimentaire et nutritionnelle. Donc toutes ces difficultés font parties des principales

causes des déterminants locaux de la malnutrition des enfants.

Le maraichage est pratiqué dans la commune et est principalement une activité réservée aux femmes. Aujourd'hui cette activité est de plus en plus pratiquée soit collectivement ou individuellement. Sa production est destinée à l'autoconsommation et la vente pour une faible proportion. La situation du marché actuel de légumes est de type oligopsonne, les producteurs subissent des prix faibles imposés par des spéculateurs et ainsi on se retrouve avec un grand écart entre le prix au producteur (bord-champ) et le prix au consommateur. De ce fait, la valeur ajoutée de la filière est très inégalement répartie entre les acteurs de la production et ceux de la commercialisation. Le maximum de la valeur ajoutée bénéficie plutôt aux commerçants et exportateurs. Une telle situation défavorable aux producteurs ne va pas développer la filière concernée et entraîne sa léthargie. Les difficultés de développement des activités maraichères dans la zone du diéri (insuffisance d'intrants, faiblesse des compétences techniques de production des femmes, l'accès insuffisant à l'hydraulique de production, etc.) sont une parties intégrante des principales causes des déterminants locaux de la malnutrition des enfants dans la commune de Bokiladji.

Les principales spéculations concernées sont : l'oignon, les choux, la tomate, l'aubergine, le niébé, gombo, l'oseille, etc. Outre que les revenus qui y sont tirés, ce sous secteur participe à la lutte contre la malnutrition et l'insécurité alimentaire.

La baisse tendancielle des précipitations, la diminution progressive des productions et rendement additionnée à la dégradation des terres conséquence de l'érosion éolienne et hydrique, laissent entendre une production agricole très précaire dans les années à venir. S'ajoute à cela le phénomène de l'émigration qui a beaucoup impacté sur l'agriculture dans la mesure où beaucoup de jeunes préfèrent aller en Europe que de rester et aider leurs parents dans les travaux champêtres. La prédominance du travail manuel chez les femmes dû à l'absence d'unités de transformation, entraîne une perte de temps et des efforts énormes chez les femmes dans la transformation des produits locaux ; ce qui limite leur contribution dans le développement de la commune.

Du point de vue organisation, le travail agricole obéit à des règles autour du principe de l'unité de consommation. La cohabitation dans une même concession ou l'appartenance au même patrilignage ne sont pas des facteurs suffisants pour fonder l'unité de travail. Le facteur déterminant est d'avoir la même unité de consommation qui est généralement fondée sur l'appartenance à un patrilignage commun ou tout moins à un ascendant direct mâle commun.

Le champ familial appelé «grand champ » est sous la responsabilité du chef d'unité de travail qui est aussi le plus souvent, le chef de l'unité de consommation ou son représentant désigné. En effet, quand le père est vivant, en principe, il est le chef de concession, de l'unité de consommation et de travail. Les femmes sont rarement propriétaires des terres qu'elles cultivent. A titre individuel ou collectif elles passent par leurs familles ou les autorités villageoises pour avoir des terrains. Au total, l'organisation du travail agricole, obéit aux principes de patrilinéarité, de l'unité de consommation, de l'appartenance sexuelle.

Les appuis techniques et financiers de divers partenaires (SAED, PRODAM, PADAER, ASAMM/APEFAM, etc.) dans la réhabilitation des aménagements, l'appui à l'accès aux intrants agricoles de qualité et le désenclavement des zones de production pourront favoriser dans une large mesure la valorisation des opportunités dans le secteur agricole.

TABLEAU SYNOPTIQUE DE L'AGRICULTURE		
Potentialités/ Atouts	Gaps/Contraintes	Actions Préconisées
-Disponibilité des terres propices à l'agriculture - Un potentiel important de terres cultivables et d'assez bonne qualité (2047 ha dont seulement 18% utilisés) ; - Existence d'organisation de producteur (GIE et GPF...) - Possibilité de pratiquer trois types de culture (irrigué, pluviale et décrue) - Existence d'infrastructures et équipements agricoles (périmètres agricoles, maraichers, GMP, magasins de stockages) ; - Proximité avec le fleuve ; - Présence de nombreuses mares et marigots ; - Existence de projets et programmes agricoles (SAED, ASAMM/ APEFAM etc.) - Existence d'un POAS comme document de cadrage spatial pour la pratique d'activités productives dans le secteur primaire.	- Insuffisance des terres aménagées par rapport à la demande et vétusté ; - Coût élevé des aménagements hydro-agricole (1.500.000 à 3.000.000 Fcfa par ha) ; - Insuffisance de matériels agricoles adéquats ; - Difficultés d'accès aux intrants (semence, produits phyto) et matériels agricoles adéquats pour les différents types d'agriculture ; - Irrégularité et baisse de la pluviométrie (retard et arrêt brusque) ; - Baisse du niveau des eaux du fleuve et ses défluent ; - Tassement précoce des mares ; - Difficulté d'accès au crédit ; - Insuffisance de capacités techniques de production pour les femmes qui s'adonnent à l'exploitation de jardins maraichers ; - Insuffisance de formation des producteurs sur les nouvelles techniques de culture ; - insuffisance de magasin de stockage ; - Absence d'unités de transformation et de	- Réhabiliter les aménagements existants ; - Aménagement de nouveaux périmètres maraichers ; - Faciliter l'accès des producteurs aux intrants et semences de qualité pour améliorer les rendements ; - Utiliser les semences à cycle court ; - Aménager les mares et réaliser des bassins de rétention ; - Mettre en place un système de financement adapté aux activités agricoles ; - Renforcer les capacités des producteurs ; - Mettre en place des magasins de stockages et de vente d'intrants agricoles adaptés ; - Mettre en place une unité de transformation et de conservation ; - Mettre en application le POAS (délimitation et matérialisation des zones de parcours de bétail, ZAPA, ZAPE) ; - Formation des acteurs sur les effets néfastes du changement climatique sur

	conservation ; - Persistance de conflits agriculteurs/éleveurs (non respect des parcours du bétail) - Inondations des eaux de pluie ; - Erosion éolienne et hydrique ;	l'agriculture ; - Lutter contre les inondations ; - Mise en place d'un programme de lutte contre l'érosion ;
--	---	--

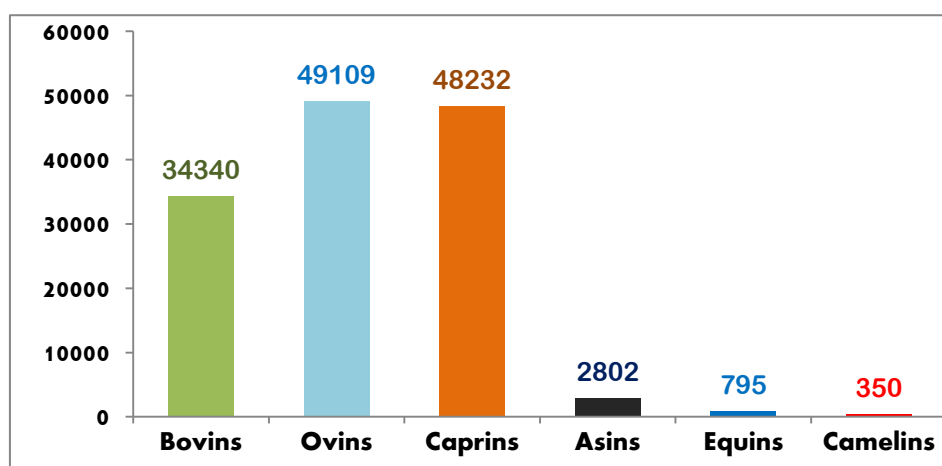
2.1.2. Elevage

L'élevage est la deuxième activité économique après l'agriculture et occupe une bonne partie des ménages de la commune de Bokiladji. Il est souvent associé à l'agriculture et est pratiqué durant toute l'année. L'élevage pratiqué est de trois types : élevage extensif, avec un système de gestion traditionnel et contemplatif, l'élevage de case et l'embouche bovine et ovine.

L'élevage extensif traditionnel qui est fondé sur le pastoralisme est le plus pratiqué. Ce type d'élevage est caractérisé par un mode de vie assez particulier (avec une très grande mobilité des hommes et du cheptel toujours à la recherche de ressources fourragères et hydriques). A côté du système extensif d'élevage il y a l'élevage de case qui reste pratiqué par les femmes et les chefs de concessions pour des objectifs de production de viande et de commercialisation surtout à l'occasion des cérémonies religieuses (Tabaski, Korité etc.). En troisième lieu vient le système d'embouche ovine et bovine. Des associations ou des individus ont mené différentes opérations d'embouche en vue du commerce pour la boucherie ou la tabaski. A ces formes d'élevage il faut ajouter l'aviculture qui est de type extensif et est pratiqué par tous les ménages dans presque tous les villages de la commune. Il faut noter que ce type d'élevage n'apporte pas pour le moment des revenus conséquents.

Le cheptel de la commune est composé principalement de bovins, d'ovins, de caprins, d'équins, d'asins et de camelins.

Graph 4 : Estimation du cheptel de la Commune de Bokiladji en 2019



Source : Enquête PDC Bokiladji 2019

L'analyse de ce graphique montre l'existence d'un cheptel important et diversifié dont les petits ruminants (ovins et caprins) dominent la composition avec 72% de l'effectif total, ensuite viennent les bovins avec 25% et en dernier ressort les asins, équins et camelins pour 03%. L'importance des petits ruminants constitués par des ovins des caprins semble être plus simple

à gérer et mieux il reste un patrimoine essentiellement féminin. Pour les petits ruminants outre que leur gestion facile il ya un problème d'adaptabilité à laquelle ces derniers apportent une meilleure réponse.

Pour le bétail, le pâturage naturel est la principale source d'alimentation. Il est abondant et très apprécié pendant la saison pluvieuse, rare et peu riche en saison sèche. En outre, les aménagements hydro-agricoles et la fréquence des feux de brousse ont également contribué à la réduction des pâturages. Ainsi, le secteur de l'élevage bénéficie de certains atouts comme la disponibilité de points d'eau, de résidus de récolte et l'existence d'infrastructures pastorales. De même, l'abreuvement des animaux ne pose aucun problème en saison pluvieuse, toutefois les mares et marigots constituant les principales sources d'eau tarissent en saison sèche. La rareté du pâturage naturel en saison sèche induit le phénomène de la transhumance chez les éleveurs. L'élevage transhumant concerne les déplacements saisonniers du cheptel, durant la saison sèche, vers le Sud Est du pays et le Mali à la recherche de pâturages et de sources d'abreuvement du bétail. Il relève certes d'une forte tradition culturelle mais la transhumance est également une stratégie adoptée pour assurer la survie du cheptel dans un contexte marqué par la diminution rapide des réserves fourragères et l'assèchement des mares.

La situation sanitaire du cheptel quant à elle, a considérablement évolué au cours des dernières années avec le suivi de l'Agent Vétérinaire installé à Bokiladji. Néanmoins, la présence des pathologies telles le botulisme, la pasteurellose bovine et ovine, la clavelé ovins, la péripneumonie, la dermatose nodulaire, les parasitoses intestinales, la parasitose externe, les carences, le colique chez les équins, la peste des petits ruminants et les pestes équines entrave le développement du cheptel de la commune de Bokiladji.

Les infrastructures d'appui à la filière élevage de la commune sont notées dans le tableau ci dessous.

Tableau 10 : Infrastructures et équipements

TYPE	NOMBRE	LOCALISATION
Parcs à vaccination	03 et 01 en cours	Bokiladji, Alana, Gaoude Boffe
Abreuvoirs	04	Arafat, Bokiladji, Thianiaff, Gaoude Boffe
Magasin d'aliments	01	Bokiladji
Poste vétérinaire	01	Semmé/ Agent technique à Bokiladji

Source : Enquêtes PDC Bokiladji, 2019

En termes d'infrastructure et équipement, la commune connaît un déficit vu l'importance du cheptel. En effet un poste vétérinaire couvre une superficie de 572 km², et un parc à vaccination pour 143 km². L'insuffisance et la vétusté des parcs à vaccination combinées à l'insuffisance de suivi vétérinaire constituent indubitablement une limite à la couverture sanitaire du cheptel. Les difficultés d'abreuvement sont aussi accentuées par l'insuffisance et la non fonctionnalité des abreuvoirs. Il faut noter aussi qu'il n'existe ni abattoir, ni aire d'abattage et encore moins une fourrière municipale dans la commune. Cette situation est favorable à l'abattage clandestin.

Au niveau de l'encadrement, un seul agent technique vétérinaire couvre les communes de Bokiladji et Dembanané. C'est ce qui fait que la prise en charge de la santé animale fait défaut dans la commune. Cette situation est préoccupante car potentiellement dangereuse pour le cheptel (automédication hasardeuse, couverture sanitaire aléatoire...). Le poste vétérinaire de Semmé organise annuellement des campagnes de vaccinations subventionnées par l'Etat. Ces

campagnes constituent également des temps forts pour la séro-surveillance du cheptel bovin (prélèvement de sang et envoi dans un laboratoire à Dakar pour analyses). Chaque éleveur a l'obligation de vacciner son cheptel et doit avoir une fiche d'immunisation qui le garantit.

Malgré l'absence de statistique sur la production de lait, cuire et peaux, de l'avis des populations le lait est le premier sous-produit de l'élevage. Malheureusement il n'a pas toute la place qu'il pourrait occuper dans l'économie de la Commune. Il est vendu par les femmes des éleveurs dans leurs propres villages ou dans les villages voisins. En pleine saison des pluies, quand il y a du lait en abondance, les voies de communication vers les gros villages sont difficiles à emprunter et les éleveurs s'abstiennent de traire. Malgré tout le lait est un produit très connu des populations et utilisé soit frais soit caillé pour les enfants en bas âge et les adultes. L'usage de ce sous produit d'élevage contribue favorablement à la lutte contre la malnutrition surtout pour les enfants de 0-5ans. Le fumier et les bouses de vache utilisées comme source d'énergie sont également des produits de l'élevage mais dans une moindre mesure puisqu'ils ne rentrent quasiment pas dans un circuit marchand.

La force de travail du bétail est également utilisée pour la traction des charrues au moment des cultures. Les chevaux et les ânes servent avant tout pour les transports. Le transport en charrette est ainsi le moyen de transport le plus utilisé dans la Commune.

En dépit des problèmes d'alimentation et d'abreuvement, il faut ajouter l'insuffisance de l'encadrement technique, l'insuffisance de dépôt de pharmacies vétérinaires, le non respect des couloirs de transhumance tracés dans le POAS (source de conflits agriculteurs/éleveurs), les pertes importantes de bétail parfois liées aux aléas climatiques et certaines maladies ainsi que le manque de crédits adaptés. L'élevage étant en divagation, le vol reste également un véritable facteur limitant.

L'élevage contribue au renforcement nutritionnel de la population avec la diversification alimentaire et les apports nutritifs des produits de l'élevage (viande, lait, huile) pour la croissance surtout de l'enfant. Cependant, les faibles performances à la productivité enregistrée du fait de contraintes majeures citées en haut sont à relever pour pallier la malnutrition voire l'insécurité alimentaire ou nutritionnelle.

TABLEAU SYNOPTIQUE DE L'ELEVAGE		
Potentialités/ Atouts	Gaps/Contraintes	Actions Préconisées
- Disponibilité et diversité du cheptel ; - Etendue des zones de pâturage et résidus de récoltes dans la commune ; - Existence du fleuve, mares, marigots et forages pastoraux ; - Existence d'ouvrages pastoraux (parc à vaccination, abreuvoir et magasin d'aliments de bétail) ;	- Insuffisance du pâturage ; - Destruction des pâturages par les feux de brousse ; - Absence de culture fourragère ; - Difficultés d'accès à l'aliment concentré (cherté, disponibilité à proximité) ; - Assèchement précoce des mares ; - Déficit d'infrastructures hydrauliques et pastorales ; - Inexistence d'abattage ; - Absence de marché	- Développer la culture fourragère ; - Aménager des mares, bassins de rétention pour assurer davantage un meilleur accès à l'hydraulique pastorale (se référer au POAS pour les mares) ; - Construire de nouveaux parcs de vaccination ; - Construire d'autres magasins de stockage, de conservation et de Vente d'Aliments de Bétail ; - Construire d'autres

- Potentiel important de fourrage dans le Walo (résidus de récoltes des cultures irriguées et de décruée) ; - Production de lait abondante en hivernage ; - Existence de programmes d'insémination - Existence d'un POAS ; - Existence d'organisation des éleveurs, MDE (Gallé Aynabé) , DIRFEL ; - Existence de partenaires comme PDZP/PNDL	- spécifique bétail ; - Forte présence des pathologies affectant le cheptel ; - Système de protection sanitaire des animaux insuffisant (déficit infrastructures sanitaires et personnel vétérinaire) ; - Accès difficile aux médicaments (cherté, disponibilité) ; - Insuffisance de dépôt de pharmacie vétérinaire ; - Non valorisation de la production laitière ; - Absence d'unités laitières - Fréquence de vols de bétails ; - Divagation du bétail, conflits agriculteurs / éleveurs ; - Faible niveau d'encadrement des éleveurs ; - Difficultés d'accès au crédit ;	- abreuvoirs ; - Aménager un marché à bétail - Former et prendre en charges des auxiliaires vétérinaires dans la commune ; - Promouvoir l'intensification de l'élevage bovin et ovin ; - Renforcer les programmes d'insémination artificielle ; - Renforcer les capacités des éleveurs ; - Ouvrir des pare feux ; - Construire une unité de conservation et de transformation laitière ; - Respecter les zones de cultures et de parcours définis dans le POAS et créer des cadres de concertation entre agriculteurs, éleveurs et autres acteurs ; - Mettre en place d'un système de financement des activités pastorales (politique de crédit en termes de montants, de taux d'intérêt) ;
---	---	--

2.1.3. Pêche et Aquaculture

La pêche demeure une activité très importante au niveau de la commune de Bokiladji. Elle est pratiquée de manière continentale dans tous les villages bordant le fleuve Sénégal. La pêche se pratique aussi collectivement dans les mares même si les rendements sont faibles et le matériel traditionnel. La présence du fleuve et de ses affluents a pendant longtemps fait le bonheur des pêcheurs qui se sont installés tout le long du fleuve mais également celui des populations qui pouvaient trouver du poisson frais et de bonne qualité sur place. La pêche continentale a connu une période faste dans le passé avec des prises importantes. Son déclin a débuté avec l'avènement des barrages et des aménagements hydro-agricoles, où le développement de la pêche continentale n'était pas bien pris en compte.

Les corps de métiers de la pêche sont entre autres les pêcheurs, les mareyeurs, les transformateurs des produits de la pêche et les pisciculteurs. Il existe des activités artisanales de transformation des produits halieutiques (séchage de poissons frais) mais elles sont très faibles compte tenu de la baisse de l'activité de pêche. Cette activité est l'apanage des femmes qui sont organisées en GIE.

Du point de vu des infrastructures et équipements de pêche, on note un déficit total dans la commune ; il n'y a ni sites de débarquement, ni unités de conservation et encore moins une fabrique de glace. L'équipement quant à lui se caractérise par :

- un parc piroguier vétuste, sans confort ni sécurité et non adapté aux moteurs utilisés ;

- des pirogues motorisées insuffisantes surtout pour la traversée du fleuve Sénégal ;
- des engins de pêche (filet, palangre, et les pièges) vétustes, non sélectifs et destructeurs. L'utilisation de ces engins pose un véritable problème de préservation et de renouvellement de la ressource halieutique ;
- une absence quasi-totale d'utilisation des gilets de sauvetage.

La difficulté majeure de la pêche dans la commune est l'absence d'unité de conservation, ce qui oblige les pêcheurs à céder rapidement leurs captures pour éviter qu'elles ne se détériorent. La pêche locale connaît de réelles difficultés en terme d'équipements et d'infrastructures, ce qui entrave son développement et réduit considérablement les quantités de produits halieutiques.

La pisciculture est peu développée malgré les importantes potentialités offertes par les nombreuses mares. L'abondance en poisson est tributaire d'un écosystème favorable. Or, on note la dégradation continue des écosystèmes des cours d'eau par l'ensablement, l'envasement et le tarissement précoce. Cette situation est aggravée par les perturbations induites par le barrage de Manantali et la pêche illicite des pêcheurs maliens qui utilisent des filets à mailles très fines et qui se placent à l'embouchure des marigots en plaçant leurs filets en travers. Ainsi, les mises à terre ont connu une baisse par rapport aux années passées. La moyenne de capture est de 3,5 kg par sortie et par pêcheur. Le poisson est principalement destiné à l'autoconsommation.

Concernant l'organisation du secteur, il existe des associations et GIE de pêcheurs dans la commune mais leur nombre est inconnu. A l'échelle intercommunautaire, les pêcheurs de Bokiladji sont membres du Conseil de Pêche de Waoundé qui regroupe les pêcheurs de plusieurs villages de l'arrondissement d'Orkadiéré. D'autres formes d'organisations sont mises en place par les pêcheurs, il s'agit des ententes communautaires qui réunissent l'ensemble des pêcheurs qui exploitent un cours d'eau. Les ententes communautaires interviennent surtout dans le cadre de la protection de la ressource en interdisant la pêche sur une période donnée au niveau d'une mare, d'un marigot ou sur une partie précise du fleuve. Ces ententes ont eu lieu avec les communes de Bokiladji, Dembanané, Moudéry et Gandé pour la gestion des mares.

La plupart des associations ou GIE qui existe est composée essentiellement de personnes âgées car les jeunes ne s'intéressent pas pour le moment à la pêche malgré les opportunités qu'elle présente.

Ces initiatives locales d'organisation constituent des prémisses d'une dynamique organisationnelle des acteurs de la pêche pouvant favoriser le développement du secteur. Mais globalement le niveau d'organisation des pêcheurs est encore faible et a besoin d'un accompagnement pour asseoir une véritable base organisationnelle des acteurs du secteur.

L'activité est encadrée et contrôlée par les services régional et départemental des pêches et le bureau de l'Agence Nationale de l'Aquaculture. Les activités de ces services sont handicapées par le manque de personnel et de logistiques pour pouvoir contrôler l'activité et encadrer correctement les acteurs.

Pour mieux réglementer l'activité, le secteur dispose d'un code de la pêche. Cependant, les pêcheurs utilisent souvent des équipements non conformes à la réglementation pour accroître leurs captures. Cette mauvaise pratique se traduit par la capture de poissons trop petits, ce qui altère le processus biologique, contribue à la raréfaction de la ressource.

D'une manière générale, la pêche est dans une léthargie totale dans toute la vallée du fleuve Sénégal depuis l'avènement des barrages de Diamma et Manantali. La main d'œuvre s'est reconvertie dans d'autres activités comme l'agro-business, l'élevage et le commerce. Le secteur dispose pourtant d'importantes opportunités qui peuvent en faire un des leviers de développement économique de la commune. En plus de la disponibilité d'un vaste réseau hydrographique, les atouts du secteur portent principalement sur la volonté politique de l'Etat de développer la pêche continentale et l'aquaculture. Les villages Thioubalo aujourd'hui sans perspectives, font appel à l'Etat et aux collectivités locales pour leur apporter un appui pour l'ensemencement des marres et le développement de la pisciculture qui offre des opportunités nouvelles et la commune de Bokiladji qui recèle quant à elle de nombreuses mares dans le Dandé Mayo qui ne tarissent pas.

Les contraintes du secteur de la pêche appellent des solutions visant l'équipement et la formation des pêcheurs. Bien qu'étant une source d'amélioration de la situation nutritionnelle des populations, la pêche n'est pas perçue par ces dernières comme une activité stratégique dans le développement de la commune. Cependant, la commune dispose de réels atouts à faire valoir en vue de faire de la pêche une activité qui occupe toute sa place avec la promotion de l'aquaculture qui permettra de booster la production et de créer des emplois.

TABLEAU SYNOPTIQUE PECHE ET AQUACULTURE		
Potentialités/ Atouts	Gaps/Contraintes	Actions Préconisées
- Existence de Plans d'Eau (Fleuve Sénégal mares et marigots) ; - Grande dépression inondable propice à la reproduction des poissons ; - Marché potentiel avec une demande locale forte ; - Forte tradition de pêche et le niveau d'organisation sociale des acteurs de la pêche (GIE, Conseils de Pêche, Fédérations départementales) ; - Encadrement du service départemental des pêches ; - Présence de l'ANA ; - Existence d'un cadre de concertation intercommunautaire pour la gestion des ressources halieutiques.	- Faible niveau d'organisation ; - Insuffisance des capacités de production des acteurs (pirogues, files, gilets etc.) ; - Vétusté du matériel de pêche ; - Inexistence de débarcadères fonctionnels aménagés ; - l'absence d'unité de froid ; - L'érosion des berges ; - Ensablement et tarissement précoce des mares ; - Conséquence des barrages sur le débit des cours d'eau ; - le non respect du Code de la Pêche (files non réglementés, pêche illicite) ; - non respect du repos biologique - la perte des zones de reproduction due aux aménagements agricoles ; - Coût élevé des aménagements pour la pisciculture ; - le sous équipement des femmes transformatrices de poissons et autres produits (Camions frigorifiques, petits matériels de transformations...) ; - le système de financement assez contraignant.	- Renforcer l'organisation et les capacités techniques des acteurs de la pêche ; - Faciliter l'accès à l'équipement moderne (pirogues, files, gilets etc.) ; - Construire des débarcadères fonctionnels ; - Valoriser les cours d'eau (marigots, mares, retenues ...) ; - Développer la pisciculture ; - Construire des unités de transformation et de conservation des produits ; - Développer des stratégies de lutte contre l'érosion des berges ; - Respecter les normes et des conventions de pêche -Créer des lignes de crédit adaptées pour la pêche.

2.1.4. Foresterie

La Commune de Bokiladji est confrontée à une dégradation de sa végétation d'Ouest en Est. Elle présente un couvert végétal largement altéré du fait des coupes abusives, des feux de brousse et des importantes péjorations climatiques de ces dernières années. Ces coupes de bois s'opèrent essentiellement pour la nourriture des animaux au moment de la saison sèche. Par expérimentation, une forêt régionale de 100 ha a été délimitée et grillagée par les Eaux et Forêts. Cette forêt a été également reboisée avec des espèces utiles telles que le gommier, le jujubier et l'eucalyptus. Ces actions de reboisement des Eaux et Forêts rencontrent comme principal problème, celui du suivi et de la protection des espaces reboisés. Notons aussi que la mise en place de périmètres reboisés pose parfois problème du fait du manque de plants, de semences de qualité et de produits phytosanitaires. L'obtention d'intrants doit faire l'objet d'une facilitation pour que les populations puissent davantage s'investir dans l'agroforesterie.

L'exploitation forestière quant à elle reste une activité très importante dans la commune de Bokiladji. Elle concerne également la cueillette, le bois d'œuvre, l'artisanat, l'apiculture et la pharmacopée. Les différentes espèces forestières exploitées sont utilisées à la fois pour la consommation, la pharmacopée, la confection de meubles et la clôture des maisons et enclos. Elles permettent aux populations d'avoir des revenus additionnels avec encore la vente des produits de la cueillette comme le pain de singe, le jujube etc. La consommation des produits de cueillette contribue à l'amélioration de la situation nutritionnelle des populations. Cependant, l'exploitation des ressources forestières est confrontée à la propension d'un système d'exploitation anarchique et une absence de véritable politique de contrôle et de répression à la mesure de la nécessité de préserver les ressources naturelles de la commune. Par conséquent une bonne politique de sensibilisation des populations sur la gestion rationnelle et durable des ressources naturelles doit être mise en œuvre.

La forêt de la commune souffre aussi des coupes abusives pour la satisfaction des besoins en bois de chauffe. Par ailleurs, les produits forestiers sont exploités de manière précoce, ce qui empêche leur réelle valorisation. Cette exploitation abusive est imputable au faible dynamisme des comités de vigilance qui ont été mis en place et à la faiblesse en personnel technique des services des eaux et forêts, d'où leur difficulté à encadrer et réprimer les mauvaises pratiques. La récurrence des feux de brousse constitue aussi une contrainte à la bonne formation des ressources forestières. Cependant, les efforts de prévention faits par les eaux et forêts ont permis leur diminution. Grâce à l'intercommunalité, des initiatives ont été développées par les communes de Bokiladji, Dembanané, Moudéry et Gandé dans la lutte contre les feux de brousse.

Les modifications du climat auront de sérieuses conséquences sur les ressources forestières de la commune. Les effets néfastes induits par les changements climatiques vont augmenter la pression économique pesant déjà sur la population agricole et ses exploitations. Certaines activités agricoles, voire des exploitations compétitives, pourraient ne pas survivre aux extrêmes climatiques. Il pourrait découler de tels phénomènes des risques de surexploitation des forêts pour faire face aux tensions économiques engendrées.

TABLEAU SYNOPTIQUE DU SECTEUR FORESTIER		
Potentialités/ Atouts	Gaps/Contraintes	Actions Préconisées
- Présence de la zone agro-sylvopastorale ;	- Exploitation abusive des ressources forestières (bois de	- Créer une pépinière de reboisement dans chacune

- Existence d'une variété d'arbres fruitiers - Existence d'un potentiel pastoral et halieutique très important ; - Existence de forêt classée pré du village de Bokiladji ;	- chauffe et du bois d'œuvre...) ; - Défrichements anarchiques ; - Récurrence des feux de brousse ; - Déficit en Personnel technique et de moyens logistiques ; - Absence de synergie avec les agents des eaux et forêt - Manque de dynamisme des comités de vigilance ; - Disparition de certaines espèces ; - Erosion éolienne et hydrique qui entraîne des ravinements et des coupures de route ; - Non prise de conscience de l'importance d'une bonne gestion des ressources naturelles par certaines populations ; - Absence de mis en défends assistée.	- zone et organiser chaque année des campagnes de reboisement ; - Mettre en place un comité de suivi des espèces reboisées ; - Renforcer la lutte contre les défrichements anarchiques ; - Créer une synergie entre les comités de vigilance et les eaux et forêt ; - Organisation de campagnes d'IEC pour réduire les feux de brousse ; - Sensibilisation pour l'application de la réglementation de l'exploitation des ressources forestières ; - Développer des initiatives de lutte contre l'érosion ; - Aménager des pare-feux - Former et équiper les comités de lutte contre les feux de brousse - Promouvoir la régénération naturelle assistée (RNA)
---	---	--

2.1.5. Artisanat et PME/PMI

Le secteur artisanal est peu développé au niveau de la Commune de Bokiladji. L'artisanat qu'on y pratique concerne aussi bien les métiers traditionnels que les métiers modernes. Les métiers traditionnels concernent l'artisanat de type familial avec des connaissances et des compétences se transmettant de père en fils. Ce sont principalement la forge et la bijouterie la vannerie, la poterie et le tissage, la fabrication de mobilier traditionnel, la sculpture utilitaire (laobés), le travail des cuirs et peaux (cordonniers). A cote de ces métiers traditionnels, les métiers modernes sont relativement diversifiés dans la commune. Parmi ceux-ci, on peut citer la menuiserie bois, la menuiserie métallique et la soudure, la maçonnerie, la boulangerie, la boucherie et la couture. Ces activités artisanales modernes sont exercées par des acteurs dont le plus grand nombre est originaire d'autres zones du pays. La menuiserie métallique et la soudure sont le fait de wolofs venus des régions Ouest et Centre du Sénégal.

Vu le caractère accru de l'émigration et le besoin réel de construction en dur au niveau de cette zone, la maçonnerie reste le métier le plus pratiqué au niveau communautaire. Les autres corps de métiers sont peu représentés dans la Commune car la majorité des artisans exercent leurs talents dans les zones urbaines.

Les artisans connaissent d'importantes difficultés pour s'approvisionner en matériaux de construction, notamment le bois, nécessaire pour les confections d'outils des ménages pour la cuisine et pour les champs. A ces difficultés s'ajoutent sa faible rentabilité financière découlant de la faible demande locale, mais aussi le manque de formation des acteurs, les difficultés d'accès aux crédits et de l'enclavement de la zone. La faiblesse du taux d'électrification dans la commune constitue aussi un frein pour le développement de l'artisanat.

Pour ce qui est des PME, le diagnostic a révélé qu'elles sont quasi inexistantes dans la Commune de Bokiladji. Les seules unités de transformation qui existent se résument à des décortiqueuses à riz (05 unités) et des moulins à mil (36 unités). Le dispositif des unités de transformation (moulins, décortiqueuses) doit être renforcé par la dotation des villages qui n'en disposent pas. Pourtant les potentialités dont dispose la commune en termes de ressources forestières et agricoles devraient permettre l'installation d'unités de transformation en promouvant la création d'emplois non agricoles.

Globalement le secteur de l'artisanat nécessite un appui organisationnel mais aussi, une assistance pour faciliter l'accès à la formation et au crédit. Les contraintes auxquelles fait face l'artisanat pourraient trouver un début de solution à travers la politique de l'approche territoriale de la formation technique et professionnelle initiée et mise en œuvre par les pouvoirs publics dans le cadre de la lutte contre le chômage des jeunes.

TABLEAU SYNOPTIQUE DE L'ARTISANAT

Potentialités/ Atouts	Gaps/Contraintes	Actions Préconisées
- Existence de main d'œuvre et de savoir-faire local ; - Diversité de corps de métiers existants ; - Dynamisme et volonté des artisans	- Faible organisation des artisans par filière ou par corps de métier ; - Caractère individuel et informel des entreprises artisanales ; - Faible inscription des entreprises sur le répertoire des métiers ; - Insuffisance d'équipements et outillages pour une production de qualité ; - Insuffisance de capacités techniques des artisans ; - Difficultés d'accès aux foires des grandes villes ; - Absence de foire artisanale dans la commune ; - Faible taux d'électrification dans la commune qui freine la modernisation du secteur artisanal ; - Faible accès au marché public ; - Absence de promotion à cause d'un manque d'espace d'exposition ; - Faible niveau de formation aux métiers d'artisan ; - Accès difficile aux financements - Absence d'infrastructures d'appui à la valorisation et à la modernisation des productions artisanales ; - Absence de centre de formation aux métiers d'artisans - Eloignement des centres d'approvisionnement en matières premières.	- Renforcer les capacités organisationnelles (Création de GIE par corps de métiers) et techniques des artisans ; - Créer des magasins d'approvisionnement en matières premières ; - Faciliter l'affiliation des artisans à la chambre des métiers ; - Former les artisans à la création de micro-entreprises ; - Former les artisans sur les nouvelles techniques de production ; - Faciliter l'accès aux foires des grands centres urbains ; - Renforcer la couverture du réseau électrique ; - Créer des espaces d'exposition ; - Faciliter l'accès aux financements et aux matériels ; - Développer des programmes d'IEC sur l'artisanat ; - Favoriser l'expertise locale dans l'attribution de marchés publics.

2.1.6. Le commerce

Les activités commerciales s'exercent principalement au niveau des boutiques villageoises, des marchés permanents et hebdomadaires. Elles concernent la vente des produits agricoles et d'articles importés. Les flux commerciaux les plus importants se déroulent au niveau du marché hebdomadaire de Bondji, dans la commune de Moudéry. Chaque jeudi se tient le marché hebdomadaire où viennent des commerçants de diverses localités. Ce marché offre la possibilité aux populations de la commune de s'approvisionner en produits alimentaires et non alimentaires mais constitue également un lieu de vente de produits agricoles et de bétail. Un autre marché hebdomadaire est construit à Thianiaff mais qui peine à fonctionner correctement. Ce marché, hormis le hall construit, se tient dans une place non aménagée marquée par l'inexistence de systèmes d'édicules publics, l'absence de souks construits en dur et l'inexistence d'aires de stationnement aménagées de véhicules et de charrettes.

Par ailleurs, de petites boutiques sont notées dans presque tous les autres gros villages avec une offre limitée de marchandises. Ces villages ont également de petits marchés quotidiens, constitués généralement d'étals de fortune et où les ménages s'approvisionnent en denrées de première nécessité et en condiments. Le tableau ci-dessous nous donne les infrastructures et équipements commerciaux de la commune de Bokiladji par zone.

Tableau 11 : Répartition des infrastructures et équipements commerciaux par zone

ZONE	MARCHE HEBDOMADAIRE	BOULANGERIE	BOUCHERIE	BOUTIQUE	STATION
Dandé Mayo	-	25	08	59	-
Appé	-	31	05	46	-
Bondji	01 (jeudi) à Bondji	18	03	30	-
Goudron	-	17	03	54	01
Total	01	91	19	189	01

Source : Collecte de données PDC Bokiladji 2019

L'analyse du tableau montre que les équipements commerciaux sont inégalement répartis dans la commune. Le Dandé Mayo compte le nombre plus important d'infrastructures, aussi bien les boutiques, les boucheries que les boulangeries. Il faut noter que même si c'est la zone qui compte moins de villages, elle couvre une population plus importante par rapport aux autres zones. En plus de cela le Dandé Mayo est la zone de la commune la plus proche de la Mauritanie dont les commerçants souvent achètent des produits en gros. La plupart de ces boutiques font le commerce de détail et sont mal achalandées. Les produits proposés sont ceux d'utilité courante comme les produits alimentaires, les produits de beauté pour femmes. La spécificité de ces boutiques est d'être très proche des besoins des consommateurs. Il faut noter que l'essentiel de ces boutiques appartient à des ressortissants qui vivent dans la commune notamment dans les villages soninkés. En effet, les activités de micro détail menées par des autochtones rencontrent souvent des difficultés pour être rentables à cause des multiples pressions sociales. Quant aux allochtones, ils ont moins de pressions parce que leur réseau de relations parentales et sociales est ailleurs que dans les villages d'accueil. La possibilité d'économiser et de fructifier ses économies est d'autant plus grande que les dépenses sociales sont réduites.

Hormis les infrastructures citées (cf. tableau), la commune compte également quelques restaurants essentiellement situés sur le goudron à Fadiara, Thianiaff et Bokiladji.

La plupart des gros villages dispose d'un marché construit ou hangar dont les financements proviennent avant tout des associations de migrants. Ces marchés sont journaliers et présentent les denrées de base pour la consommation. Les associations des émigrés investissent aussi dans la boulangerie pour aider leurs populations à s'approvisionner du pain. L'approvisionnement en denrées alimentaires participe au renforcement de la situation nutritionnelle des populations de la commune. Le petit-commerce est de l'œuvre des femmes (les étalages, la friperie, les ventes de tissus, la vente de poisson et de fruits et légumes, etc.). Tandis-que les hommes s'occupent le plus souvent les boutiques de vente de denrées alimentaires et la vente de bétails.

Il faut noter que la plupart des boulangeries ne sont pas formelles. A cela il faut ajouter le caractère non sécuritaire de la viande consommée car provenant des boucheries dont l'abattage n'est pas du tout contrôlé.

En somme la commune dispose de quelques atouts significatifs au niveau commercial à savoir la traversé de la RN2, la proximité avec la RIM, la diversité des activités agricoles, des produits de l'élevage, le nombre important d'émigrés entre autre. Toutefois un certain nombres de contraintes entrave le développement de ce secteur. Ils s'agissent de l'enclavement qui réduit le nombre de commerçants et d'acheteurs, les difficultés d'accès à des petits financements à faibles taux d'intérêts, les difficultés d'approvisionnement des commerçants, la présence massive des produits frauduleux provenant de la Mauritanie etc. L'insuffisance des équipements commerciaux aussi constitue une contrainte non moins importante pour l'approvisionnement et l'écoulement des produits de la localité. Marqué par l'informel, le commerce local ne contribue pas assez dans les recettes de la commune alors qu'il est un secteur pourvoyeur de richesse. Ainsi, la commune gagnerait beaucoup à collecter ses recettes pour l'aménagement d'autres infrastructures qui restent parmi ses préoccupations. La seule recette collectée est l'IMF et les taxes des boutiques.

Face à toutes ces contraintes, une meilleure organisation des commerçants est plus qu'une priorité. Cette organisation facilitera l'encadrement des activités par le service départemental du commerce qui doit déployer des efforts pour soutenir le secteur.

TABLEAU SYNOPTIQUE DU SECTEUR COMMERCE		
Potentialités/ Atouts	Gaps/Contraintes	Actions Préconisées
- Position géographique stratégique (traversé de la commune par la RN2, zone de transit sous régional, proximité avec la Mauritanie) ; - Existence de marché hebdomadaire et des marches permanents ; - Existence de magasins de stockage - Existence de produits agricoles et de	- Faible organisation des Commerçants ; - Enclavement de la commune - Eloignement entre les zones agricoles et les espaces commerciaux ; - Cherté des produits ; - La cherté des coûts de transport qui se répercute sur les prix des produits ; - Faible pouvoir d'achat des populations qui n'incite pas les opérateurs économiques à faire de gros investissements ; - Accès difficile au crédit pour	- Renforcer les capacités organisationnelles des acteurs ; - Désenclaver les sites de production pour faciliter l'acheminement des productions vers les lieux commerciaux ; - Protéger le pouvoir d'achat des consommateurs par une fixation des prix des denrées de grande consommation par le conseil régional de la consommation ; - Renforcer la lutte contre les pratiques de prix illicites ; - Organiser les filières autour des chaînes de valeurs ;

produits forestiers non ligneux ; - Existence de boutiques de détail et disponibilité des denrées de consommation courante ; - Présence d'un important cheptel de bétail et de produits dérivés (lait, cuir et peau) ;	renforcer les fonds de roulement ; - Insuffisance des infrastructures et équipements commerciaux ; - Insuffisance d'unités de transformation de produits locaux ; - Porosité de la frontière avec la Mauritanie qui facilite l'entrée d'important flux de produits frauduleux ; - Absence de cadre de concertation entre autorités municipales et commerçants pour la collecte des recettes fiscales.	- Organiser et redynamiser les circuits d'approvisionnement et de commercialisation des produits ; - Respect de la réglementation en matière de commerce ; - Renforcer la lutte contre les produits frauduleux ; - Favoriser l'installation des établissements financiers spécialisés dans la mise en place de crédit commerciaux pour faciliter l'accès au crédit ; - Créer un cadre de concertation entre autorités municipales et commerçants pour renforcer la collecte des recettes fiscales.
--	---	--

2.2. Secteurs d'appui à la production

2.2.1. Transport et communication

Le déplacement dans la commune de Bokiladji relève d'un véritable problème à cause de l'absence d'un système de transport fiable. En termes d'infrastructures, la commune est traversée par la RN2, qui est la seule route bitumée existante en cours de réhabilitation. Nous notons l'existence de 3 tronçons de pistes latéritiques mais ces derniers ne sont presque pas praticables du fait de leur dégradation avancée. La piste Bondji – Alana d'environ 14 km est en cours de réalisation avec l'initiative du PNDL dans le cadre du projet PDZP et dont le montant de financement est évalué à environ 648 000 000 FCFA. Le reste des voies de communication est constitué de chemins vicinaux qui relient les différents villages. La plupart de ses chemins sablonneux, sont impraticables surtout pendant la saison des pluies entraînant ainsi un enclavement de la majorité des villages.

En fonction des réalités géophysiques et socioéconomiques de la commune, les types de transports utilisés sont très diversifiés : le transport automobile de personnes et de marchandises, le transport hippomobile, le transport fluvial avec les pirogues et le transport à deux roues communément appelé « Jakarta » qui commence à faire son apparition dans l'étendu de la commune. Le transport automobile de personnes est assuré par des voitures de 7 places, des minicars de 14 places, des cars de 19 à 35 places le plus souvent entre villages se situant au bord de la RN2 et le reste de la région et du pays. Le transport automobile de marchandises est assuré par des camions de 10 à 30 tonnes, acheminant les produits alimentaires, agro-pastoraux, ainsi que les bagages et équipements des commerçants et restaurateurs qui se déplacent d'un marché hebdomadaire à l'autre. Le transport hippomobile constitué des charrettes participe aux déplacements des personnes et des biens pour les petites distances et entre villages. Les pirogues assurent pour les personnes, la traversée du fleuve entre la commune et la RIM.

Avec sa position géographique très stratégique, traversée par la RN2 qui facilite sa connexion avec le reste de la région et du pays, la commune a des atouts en matière de transport. Ce

pendant le déficit d'infrastructures routières, leur rythme de dégradation et l'enclavement de certains villages constituent un handicap de taille pour le développement socio-économique de la Commune de façon générale. Cet enclavement renchérit les coûts des marchandises et des intrants et équipements agricoles. A cela il faut ajouter que ce déficit de mobilité a un effet réducteur sur la qualité de l'accès des populations aux différentes infrastructures de base : écoles, postes de santé, points d'eau, services administratifs, commerce etc. L'impraticabilité des routes constitue un facteur d'aggravation de la santé des populations en particulier les femmes enceintes et favorise les accouchements à domicile même si dans la zone du Dandé Mayo ce phénomène est entrain de prendre du recul car près de 98% des accouchements sont assistés à un personnel qualifié.

Cette situation nécessite la réalisation de pistes de production pour stimuler les échanges de natures diverses entre les villages de la Commune d'une part, et d'autre part entre la Commune et les autres collectivités territoriales du département de Kanel mais aussi et surtout avec la région de Tambacounda avec laquelle elle est rattachée dans sa partie Sud Est.

TABLEAU SYNOPTIQUE TRANSPORT ET COMMUNICATION

Potentialités/ Atouts	Gaps/Contraintes	Actions Préconisées
- Position géographique stratégique (traversé de la commune par la RN2) ; - Existence de 03 pistes de production et une en cours de réalisation et de routes ; - Existence du transport fluvial - Existence d'une station-service à Thianiaff ; - Existence de véhicules de transport en commun, pirogues, charrettes et de taxis motos ; - Importance des productions agro-pastorales - Existence de partenaire : PDZP/ PNDL, PUDC ; - Existence de POAS comme document de référence pour le tracé des pistes de désenclavement ;	- Mauvaise organisation du secteur ; - Enclavement de certaines zones de la commune ; - Inexistence de gare routière - insuffisance et impraticabilité de pistes de production ; - Mauvais état des routes (sablo-argileuses) et impraticables en saison des pluies ; - Manque de moyens de transport ; - Vétusté du parc automobile - Manque de sécurité (trafic fluvial pas de gilet de sauvetage) - Inexistence de débarcadères aménagés au bord du fleuve	- Renforcer l'organisation du secteur ; - Construire une gare routière moderne ; - Réhabiliter d'autres pistes de désenclavement et entretenir l'existant ; - Doter les pirogues de gilets - Construire un quai d'embarquement dans la partie reliant le fleuve des gros villages ; - Contribuer à la valorisation des patrimoines de transport matériels pour faciliter la mobilité des biens et des personnes.

2.2.2. Energie

L'accès à l'énergie est bien développé dans la commune. Toutes les zones sont raccordées au réseau de la SENELEC. L'électrification de la commune a été facilitée par les investissements faits par l'Agence Sénégalaise d'Electrification Rurale (ASER). Toutefois, l'accès à l'électrification connaît certaines disparités au niveau de la commune. Ainsi, certaines parties telles que la zone Goudron et le Dandé Mayo en font un bon usage pour l'éclairage et pour l'hydraulique. D'autres parties de la commune comme les zones Appé et Bondji sont faiblement raccordées au réseau de fourniture d'électricité. Cela constitue une difficulté majeure pour

l'accès des populations à de meilleures conditions de vie et la promotion d'activités économiques productives. Au total on compte sur l'ensemble de la commune environ 1072 ménages électrifiés sur un nombre total de 2699 soit un taux d'électrification de 39.71%. Mis à part le réseau électrique, on note l'existence de quelques équipements solaires dans certains ménages. Ces derniers qui sont peu nombreux sont surtout retrouvés dans les grands villages grâce aux émigrés. Dans certains hameaux, il existe le système d'éclairage traditionnel.

Le carburant est utilisé principalement par les véhicules, les motos et les pirogues. L'approvisionnement se fait pour la plupart au niveau de la station-service de Thianiaff. En outre, les ruptures de carburant sont très fréquentes, ce qui rend l'accès et l'approvisionnement un peu difficile pour les populations de la commune et entrave le bon déroulement des activités économiques telles que la pêche et le transport.

Le bois de chauffe constitue la source d'énergie la plus utilisée dans la commune ensuite viennent le charbon de bois et le gaz butane. Cependant, l'importante utilisation du bois de chauffe occasionne une déforestation à travers la coupe abusive des espèces végétales.

Malgré les efforts consentis, l'électrification constitue un réel besoin au niveau de la Commune si l'on en juge la demande solvable potentielle. La satisfaction de la demande en énergie de l'ensemble des villages permettrait un développement économique de la commune grâce à l'émergence d'activités génératrices de revenus qui dépendent surtout de la disponibilité de la ressource énergétique pour être viables (production, transformation, conservation). L'électrification permettrait également de mieux conserver les ressources forestières de la commune en limitant les agressions anthropiques sur la végétation.

TABLEAU SYNOPTIQUE ENERGIE		
Potentialités/ Atouts	Gaps/Contraintes	Actions Préconisées
- Raccordement au réseau électrique de la SENELEC ; - Existence de solaire dans certains villages ; - Existence d'une station-service - Utilisation du bois de chauffe pour la cuisson - Existence de potentiel énergétique - Existence de partenaire ASER, SENELEC ;	- Faible couverture du réseau électrique (39.71%) - Insuffisance des panneaux solaires ; - Difficultés d'exploitation du potentiel énergétique ; - Difficultés d'accès à l'énergie électrique ; - Cherté du coût de l'électricité ; - Des activités économiques liées à l'énergie sont peu développées ;	- Etendre le réseau électrique de la SENELEC dans les zones desservies ; - Faciliter l'accès aux branchements individuels - Réduire le coût de l'électricité ; - Exploiter le potentiel énergétique (soleil, fleuve, vent, biomasse...) - Mettre en place un programme d'énergie solaire pour les secteurs éloignés et l'éclairage public ; - Promouvoir les foyers améliorés pour la cuisson ;

2.2.3. Postes, télécommunications et services financiers

La commune de Bokiladji est marquée par l'absence criarde de structures d'épargne et de crédit. A part un bureau de poste sis dans le village de Bokiladji les autres localités de la commune n'ont aucune structure bancaire ou de micro finance censées apporter un appui financier aux organisations communautaires de base dans le cadre des AGR qu'elles développent. Certains projets qui interviennent dans la Commune financent sporadiquement des activités menées par les OCB. Les seules ressources financières stables des organisations

de base surtout les GPF proviennent des cotisations des membres ; lesquelles demeurent irrégulières compte tenu de la précarité des conditions de vie des populations locales. Il faut noter que l'essentiel de l'activité du bureau de poste porte sur les transactions financières entre les populations résidentes et leurs parents émigrés à travers divers produits tels que Western Union, Poste One, etc. Par ailleurs, des prestataires privés de transfert d'argent Wari et Orange money sont également notés dans certains grands villages de la commune.

Concernant les télécommunications, le réseau de téléphonie mobile est disponible mais on note une faible couverture géographique surtout pour les opérateurs Free et Expresso. Peu de village bénéficie d'un raccordement au réseau téléphonique. En plus de la faible capacité du réseau téléphonique, le coût élevé des branchements rend inaccessibles les moyens de télécommunication. Néanmoins, on note des téléphones portables qui sont souvent confrontés au manque de réseau mobile. La faible extension de cette téléphonie rurale constitue une accentuation de l'enclavement. Il faut également noter que l'Internet est très peu utilisé dans la commune.

Les chaînes de télévisions réceptionnées dans la commune sont 2stv, tfm, RTS1, WalfTV. Les antennes paraboliques sont présentes pour la réception de tv5, les bouquets canal + et being sport etc. Donc globalement la commune est bien fournie en termes de chaînes de télé même si dans certaines zones le signal est quasi nul. Pour les radios, on peut capter la RTS, la RFI et les radios communautaires Jidda FM (Bakel), Ganankoumé FM (Diawara), Radio Orkadiéré et Jikké FM (Waoundé). Il y a qu'un seul correspondant de presse c'est celui de jidda FM. L'absence de radio communautaire au niveau de la commune constitue une vive préoccupation pour les populations qui, à l'image des communes environnantes, veulent gérer leur communication en disposant de leur radio.

TABLEAU SYNOPTIQUE POSTES, TELECOMMUNICATION ET SERVICES		
Potentialités/ Atouts	Gaps/Contraintes	Actions Préconisées
- Existence de bureau de Poste offrant divers services ; - Disponibilité de réseaux de communication (Orange Free, et Expresso), de radios commerciales (Wal fadjri, Rfm, radio Sénégal, RSI) et de radios de proximité (Jidda FM, Ganakoumé FM, Radio Orkadiéré, jikké FM) et des chaînes de télé (2stv, tfm, RTS1, WalfTV et les bouquets canal+ et Being Sport) ; - Existence de GIE, GPF, communauté d'émigrés et d'agro-pasteurs ;	- Absence de structures de micro finance dans la commune ; - insuffisance de structures financières ; - Faible couverture du réseau téléphonique et absence totale pour les zones les plus reculées ; - Faible accès à l'ADSL ; - Perturbation du réseau téléphonique surtout en hivernage ; - Faible taux d'électrification dans la commune ; - Absence de radio dans la commune ; - Faible accès à l'internet ; - Difficulté d'accès au financement ;	- Etendre le réseau de télécommunication ; - Renforcer la qualité du service de téléphonie ORANGE, Free et Expresso ; - Mettre en place une radio communautaire ; - Plaidoyer pour l'implantation de Mutuelle d'Epargne dans la commune ; - Favoriser l'environnement pour accueillir des structures de financement ; - Faciliter l'accès aux financements ;

III. PROFIL GOUVERNANCE

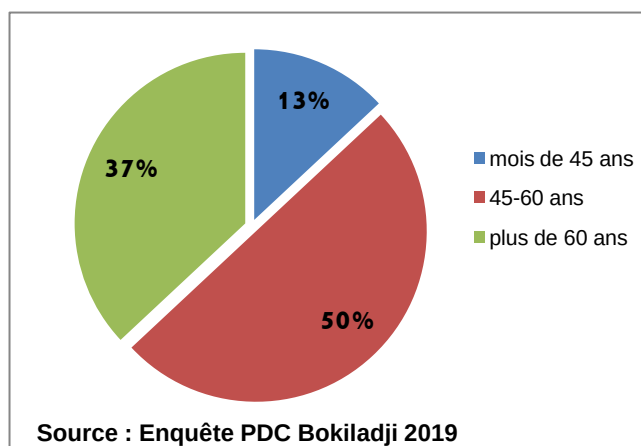
La commune est une collectivité territoriale, personne morale de droit public. Elle regroupe les habitants du périmètre d'une même localité composée de quartiers et de villages unis par une solidarité résultant du voisinage, désireux de traiter de leurs propres intérêts et capables de trouver les ressources nécessaires à une action qui leur soit particulière au sein de la communauté nationale et dans le sens des intérêts de la nation. La commune est dirigée par le conseil municipal composé d'élus locaux.

3.1. Profil des élus

L'actuel conseil municipal de Bokiladji est issu des dernières élections locales de Juillet 2014. Il est composé de 46 membres avec un bureau municipal composé du Maire qui en est l'organe exécutif, et est assisté par deux (2) adjoints. Du point de vue du niveau de représentativité géographique, tous les gros villages sont représentés dans le conseil municipal avec au moins un conseiller. Le diagnostic de la composition du Conseil Municipal montre un certain nombre d'éléments remarquables :

- ✓ Un taux de représentativité des femmes de 46% lié à l'application de la parité dans les listes électorales conformément au code électoral. Il faut reconnaître qu'il y'a une bonne représentation des femmes même s'il y'a pas de parité parfaite et que dans la composition du bureau, on n'a pas de femme comme adjointe au Maire ;
- ✓ Une faible représentation des jeunes de moins de 45 ans avec seulement 05 élus soit 11% dont deux comme président commission ;
- ✓ Un bon taux de renouvellement des mandats de 43,48%, la plupart des conseillers sont des novices en matière d'affaires municipales d'autant que 29 conseillers en sont à leur premier mandat ;
- ✓ Un taux d'analphabétisme élevé avec 63% des élus ;
- ✓ Un profil socioprofessionnel qui est composé majoritairement de ménagères (22), d'agropasteurs (08), de 03 enseignants dont un Docteur en Histoire ainsi que des commerçants, marchands, artisans et retraités pour le reste.

Graphe 5 : Répartition des élus par tranche d'âge



Globalement l'analyse du profil général des élus montre que l'une des contraintes majeures auxquelles fait face la commune, reste le faible niveau d'étude de la majorité des conseillers municipaux. Ainsi, sur quarante-six (46) élus locaux, 29 soit 63% sont analphabètes. Cette situation pose un réel problème de compréhension et de maîtrise des textes et lois régissant le fonctionnement des collectivités territoriales ; ce qui n'est pas sans conséquence sur la performance de la commune. Cela induit

l'impérieuse nécessité d'un renforcement continu de leurs capacités pour permettre au conseil municipal de s'occuper convenablement de l'animation du développement communal. A cela il faut ajouter la faible participation des jeunes dans la prise de décision, ce qui doit inciter ces derniers à prendre plus de responsabilité dans la gestion des affaires de la commune. La forte présence des femmes dans le conseil municipal facilite leur participation dans la prise de

décisions mais aussi et surtout la prise en compte de leurs besoins spécifiques tels que leur éducation, leur accès aux outils de production etc.

3.2. Dispositif de bonne gouvernance

Le dispositif de bonne gouvernance s'appuie sur les modalités par lesquelles le conseil municipal assure la gouvernance des affaires publiques locales et le niveau d'implication des différents acteurs (populations, partenaires au développement, représentant de l'Etat, services techniques déconcentrés). En d'autres termes il est la revue des différentes dispositions prises par la collectivité territoriale pour assurer une gestion transparente et une implication des citoyens à la prise de décision.

3.2.1 Fonctionnement du conseil municipal

Le fonctionnement du conseil municipal repose sur la tenue de réunions : les sessions ordinaires (quatre fois l'année) et les sessions extraordinaires sur la demande du Maire, avec toutefois une plus grande régularité des sessions budgétaires. Les autres sessions statutaires se tiennent de manière irrégulière. Néanmoins, le taux de présence est moyen (50% à 75%). Les réunions sont ouvertes aux membres du conseil municipal et aux représentants de l'état (Sous Préfet et services techniques) mais, le droit de vote est quant à lui exclusivement réservé aux conseillers municipaux. En plus du bureau composé du Maire et de ses adjoints, le conseil municipal est composé de 13 commissions techniques :

- * Commission environnement et gestion des ressources naturelles ;
- * Commission action social et solidarité ;
- * Commission agriculture ;
- * Commission élevage ;
- * Commission commerce et artisanat ;
- * Commission domaniale ;
- * Commission éducation et formation ;
- * Commission finance ;
- * Commission santé et hygiène ;
- * Commission gestion des conflits ;
- * Commission promotion des femmes et de l'enfant ;
- * Commission culture ;
- * Commission sport jeunesse et loisir ;

Chacune de ces commissions est composée de trois à cinq membres. Mais mise à part la commission domaniale et dans une moindre mesure les commissions santé et éducation aucune autre commission ne fonctionne. Par ailleurs il faut noter la léthargie des commissions, les membres qui, du reste, ne se réunissent que rarement, sont investis de missions importantes pour le développement socioéconomique de la commune. L'absence de plan de travail, de mode de fonctionnement bien défini ainsi que le manque de moyens financiers et matériels et le niveau faible d'alphabétisation de la plupart des conseillers ne permettaient pas aux commissions de jouer un rôle concret dans la vie active de la commune. De ce point de vue, il existe de réels besoins de renforcement de capacités des membres des commissions pour leur permettre d'être des outils efficaces de prise de décisions pour les autorités municipales.

3.2.2 Le personnel et les services communaux

Concernant l'administration communale, le Conseil bénéficie de l'appui d'un Secrétaire Municipal expérimenté qui évolue dans la gestion des affaires locales depuis six (06) ans. Le Secrétaire Municipal gère un personnel administratif composé d'un Agent d'Etat Civil, d'un volontaire pour l'Etat Civil et d'un Agent de Sécurité mis à la disposition de la commune par l'Agence de Sécurité de Proximité (ASP). La commune n'a pas encore les ressources nécessaires pour recruter un personnel technique qualifié en vue de l'accompagner dans sa mission de promouvoir le développement socioéconomique. Elle s'appuie sur les services techniques déconcentrés et les structures d'appui conseil telles que l'Agence régionale de développement.

3.2.3 Société civile et dynamiques locales

Le diagnostic a permis d'identifier une forte diversité d'Organisations Communautaire de Base (OCB) au niveau de la commune avec reconnaissance juridique (GIE, GPF ...) dont certaines sont en cours. Ce sont souvent des organisations de jeunes et de femmes qui interviennent dans les secteurs économiques, sociaux, sportifs et culturels. Les Groupements de Promotion Féminine s'activent davantage dans le maraîchage et la plantation d'anacarde alors que les jeunes à travers les ASC restent préoccupés par le sport (foot) et dans une moindre mesure l'agriculture.

L'analyse de la dynamique associative est fondée sur les relations qu'entretiennent ces différentes organisations avec la collectivité locale. Dans ce cadre, il a été noté qu'en dehors du comité de santé, les associations de parents d'élève, les comités de gestion des infrastructures publiques, les OCB n'entretiennent pas de véritables relations de partenariat avec la collectivité territoriale. Cette situation devrait pousser les acteurs locaux, notamment le conseil municipal, à tenter de dégager des stratégies leur permettant de travailler en synergie avec ces OCB pour mieux répondre aux aspirations des populations de la commune.

3.3. Gouvernance budgétaire

Au cours des quatre (04) dernières années, le budget de la commune de Bokiladji s'établit comme le montre le tableau suivant.

Tableau 12 : Exécution budgétaire au cours des quatre (04) dernières années.

ANNEE	TOTAL DES RECETTES (FONCTIONNEMENT ET INVESTISSEMENTS)			TOTAL DES DEPENSES (FONCTIONNEMENT ET INVESTISSEMENTS)		
	PREVISIONS	REALISATIONS	%	PREVISIONS	REALISATIONS	%
2016	ND	ND		96492585	3732031	03,87
2017	116847191	ND		116847191	12350000	10,57
2018	122046783	135566497	111,07	122046783	ND	
2019	136653872	ND		136653862	ND	
Total				472040421		

Source : Conseil municipal, enquêtes PDC 2019

Malgré l'absence des données sur l'évolution des recettes de la commune le tableau nous montre une faible réalisation de dépenses prévues au cours de ces dernières années. Ceci montre la faiblesse des capacités de mobilisation des recettes liée surtout au manque de dynamisme de l'économie locale, à la faiblesse des revenus des populations, mais aussi à une faible maîtrise du potentiel fiscal. Les ressources du conseil sont faibles et concernent

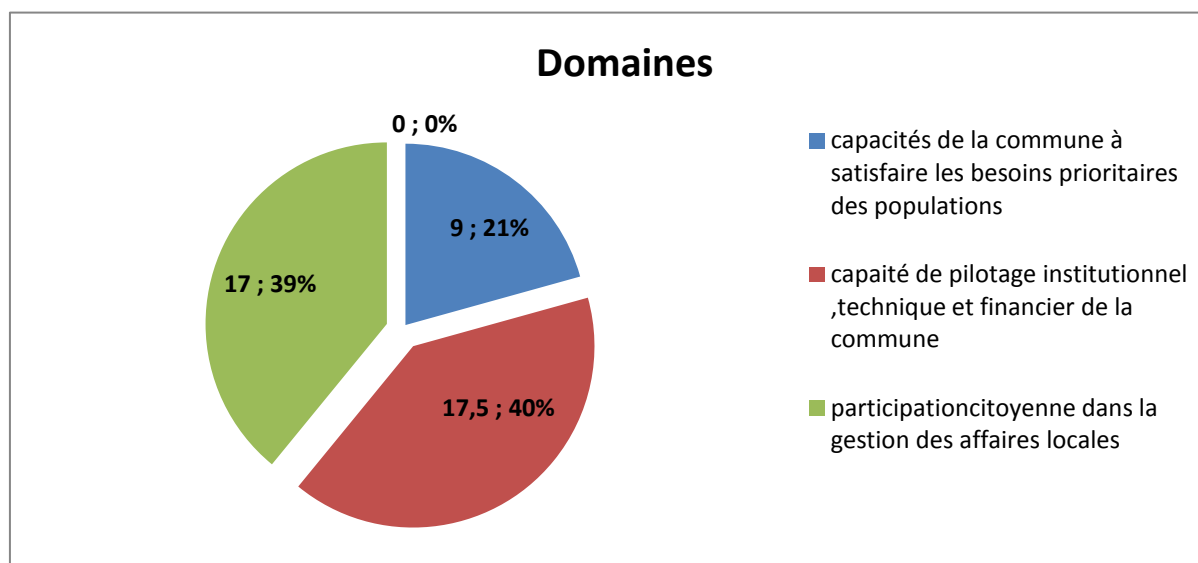
principalement le recouvrement de la taxe municipale (IMF), les taxes des Antennes des opérateurs de la téléphonie, les taxes municipales des boutiques et des étals, les recettes issues des frais de bornage, les bétails en transhumance et des ressources financières de certains partenaires (non maîtrisées) et enfin les fonds de concours et les fonds de dotation. Les dépenses internes sont ainsi couvertes par les fonds de dotation et la politique de développement à la base menée par le Conseil municipal s'apprécie à partir des opérations d'investissement réalisées et la nature de celles-ci. Il faut donc noter que l'insuffisance des fonds nécessaires à l'exécution des prévisions, n'a pas permis au conseil municipal de faire des réalisations significatives.

Il convient de retenir que malgré la faiblesse de ses moyens le Conseil municipal a effectué quelques investissements au profit des populations locales.

3.4. Mesures de performances

Le Conseil Municipal de Bokiladji, dans le cadre d'une évaluation appelée mesure de performances des collectivités territoriales (MPCT) de la région de Matam a obtenu une note globale de 43,5/100. Cette activité a été réalisée grâce à l'appui technique de l'Agence Régionale de Développement de Matam et le soutien de l'Agence Espagnole pour la Coopération Internationale (AECID). L'objectif général de la MPCT est d'améliorer l'exercice de leurs attributions ainsi que leurs compétences et le renforcement de la participation citoyenne.

Graphe 6 : La récapitulation des résultats par domaine



Au terme de cet exercice, la commune s'est classée 19^{ième} sur 29 collectivités territoriales de la région avec un score 43,5/100. Ce qui la place parmi les collectivités territoriales à faible performance avec une moyenne qui est en deçà de la moyenne régionale. Par rapport aux principaux critères de la grille de mesure de performances des collectivités territoriales, la commune se retrouve quasiment avec de faibles scores. En effet, pour la capacité à satisfaire aux besoins prioritaires des populations, le score est 9/20, soit 45%. Cela signifie que tous les besoins ne sont pas satisfaits, mais des efforts ont été faits dans ce domaine. Dans le domaine de la participation citoyenne dans la gestion des affaires locales, le score est de 17/23, soit 73,91%. Ce dernier est une expérience à capitaliser car elle est du moins au dessus de la moyenne. La situation est plus préoccupante dans sa capacité de pilotage institutionnel,

technique et financier avec un score de 17,5/57, soit 30,70%. Ces faibles performances s'expliquent, dans une large mesure par l'insuffisance de capacités techniques internes, l'inexistence de dispositif efficace de pilotage du développement local, la faible participation citoyenne dans la gestion et le suivi des affaires locales, les faibles investissements notés pour améliorer l'accès aux services sociaux de base et la promotion socioéconomique des groupes vulnérables, les insuffisances dans la mobilisation optimale de ressources financières (ressources propres, mobilisation de ressources additionnelles, etc.) ainsi que la faible gestion (administrative, technique et fiduciaire).

En définitive, le meilleur score est réalisé dans le domaine de la Capacité de la commune à satisfaire les besoins prioritaires des populations : 17/20 correspondant à une valeur décimale de 0,85. Finalement, les résultats obtenus dans les trois (03) domaines ont permis à la commune de Bokiladji d'avoir une notation égale à 43,5/100 correspondant à la moyenne générale de 4,35 / 10. La valeur de cette moyenne nous permet finalement de dire que le niveau de performance de la Commune de Bokiladji est faible.

3.5. La gestion foncière

La gestion du foncier de la commune de Bokiladji se fait conformément à la législation en vigueur. En effet, la commune est compétente pour la gestion du domaine national. La gestion domaniale se fait essentiellement à travers les affectations de terrains à usage d'habitation et à usage agricole. Ainsi, il existe une commission domaniale qui se charge de mener les enquêtes appropriées avant toute délibération. Aussi, elle est chargée de gérer les litiges fonciers en collaboration avec le Sous-préfet. Ce pendant la gestion foncière de la Commune est tributaire d'une forte implication du pouvoir coutumier. Les terres appartiennent aux premiers occupants qui les transmettent de générations en génération à leurs descendants. D'autres personnes peuvent accéder à ces terres sous forme de prêt pour une exploitation moyennant une rétribution ou non aux propriétaires. Par ailleurs les aménagements réalisés par la SAED constituent les opportunités qui facilitent l'accès à la terre aux ménages qui ne sont pas propriétaires terriens, aux femmes et aux jeunes regroupés associations ou GIE. La commune dispose d'un Plan d'Occupation et d'Affectation des Sols (POAS) comme outil d'harmonisation de l'occupation spatiale.

3.6. Les partenaires et Intervenants

La commune compte une diversité de partenaires qui interviennent dans tous les secteurs de la vie socio-économique. Ces structures diffèrent tant du point de vue de leurs formes juridiques que de leurs domaines d'intervention. D'une manière globale nous retiendrons que ces structures interviennent principalement dans les domaines de l'agriculture, de l'élevage, de l'éducation, de la santé, des infrastructures et équipements, de l'environnement, l'hydraulique, l'assainissement, renforcement de capacités, nutrition, etc. (cf. tableau ci-dessous).

Ayant comme objectif global l'amélioration des conditions de vie des populations et en partenariat avec la Commune, elles s'appuient souvent sur la démarche participative pour mettre en œuvre leurs programmes. L'intervention de ces organismes est appréciée dans l'ensemble par les populations et les autorités locales. Cependant vu que les intervenants ont les mêmes centres d'intérêts et les mêmes cibles, une synergie des actions menées par ces projets, ONG et programmes est recommandée afin de rationaliser les interventions.

Cependant, en vue d'une bonne assistance aux populations, la commune devrait inviter ses partenaires à se référer exclusivement aux orientations de développement qui seront déclinées

dans le PDC d'autant plus les populations y ont décrit l'ensemble des besoins et préoccupations dans tous les domaines susceptibles d'améliorer leurs conditions de vie et d'existence.

Tableau 13 : les Partenaires qui interviennent dans la commune

PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS	DOMAINES D'INTERVENTION
SAED	Agriculture/ Aménagements
ANA	Pisciculture
CLM/Yellitaaré	Nutrition/ lutte contre des déterminants de la malnutrition avec l'approche multisectorielle
USAID/NEEMA	Santé communautaire
PDZP	Transport (pistes)/ chaine de valeur
ACF	Appui médical des structures de sante dans la prise en charge de la malnutrition
SAHEL 3000	Assainissement, bourses familiales
PASA	Agriculture, élevage
PRAPS	Elevage
PADAER	Elevage, Agriculture, Désenclavement
ARD	Appui technique et institutionnel
PNDL	Développement local
Associations d'émigrés	Développement local
Associations des relais	Santé nutrition
Conseil départemental de Kanel	Compétences transférés
SE/CNSA	Sécurité alimentaire

Source : Plan de résilience de Bokiladji 2019

D'autres partenaires comme l'Union pour la Solidarité et l'Entraide (USE) pour le Programme de Renforcement Nutritionnel (PRN) et la chambre des métiers interviennent dans la Commune.

TABLEAU SYNOPTIQUE GOUVERNANCE		
Potentialités/ Atouts	Gaps/Contraintes	Actions Préconisées
- Existence de dispositif de bonne gouvernance ; - Stabilité politique (fonctionnement régulier du conseil municipal) ; - Bonne expérience dans la conduite des affaires publiques pour certains élus ; - Bonne représentativité des femmes dans les instances de prise de décision ; - Existence d'un Service Administratif de la commune expérimenté ; - Appuis de partenaires techniques et financiers ; - Assistance technique de structures (ARD, STD, etc.)	- Non maîtrise des textes et lois sur la décentralisation pour la plupart des élus ; - Taux d'analphabétisme élevé avec 63% des élus ; - Léthargie des commissions techniques du Conseil municipal ; - Faible niveau de mobilisation de la fiscalité locale (participation timide de la population à l'effort de développement) ; - Difficultés de recouvrement des	- Mettre en œuvre un programme de formation et de renforcement des capacités des élus sur la maîtrise des textes et lois sur la decentralization et DL - Renforcer les capacités des autres acteurs territoriaux ; - Appuyer le développement institutionnel des commissions techniques (cahier de charges, plans de travail) ; - Redynamiser le comité de fiscalité locale et mettre en œuvre un programme participatif de mobilisation

- Existence de partenaires : PNDL, ONG 3D - Participations des associations locales et des émigrés dans la promotion du DL par la construction d'infrastructures et d'équipements ; - Bonne collaboration entre le conseil municipal et les chefs de village ; - Développement d'initiatives d'intercommunalité (mares, lutte contre les feux de brousse) - Existence du POAS ; - Existence de plan communal de résilience à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle ; - Existence de plan communal de lutte contre l'insécurité alimentaire - Elaboration en cours du PDC, document de référence de la commune pour les 05 prochaines années.	- recettes budgétaires propres ; - Difficultés d'accès à l'information pour les populations ; - Absence de radio communautaire ; - Insuffisance de personnel qualifié ; - Faible implication de la jeunesse dans la gestion des affaires municipales - Faible dynamique du système de SEDC ; - Faible exploitation de la coopération décentralisée en vue de promouvoir le DEL ; - Absence de mécanisme d'adaptation et d'atténuation des effets liés aux changements climatiques.	- des recettes ; - Redynamiser le Système de Suivi évaluation du développement Communal (Plan Annuel, Matrice de Suivi, Rapports et Modalités de comptes rendus aux populations) ; - Réactualiser le POAS (outil de gestion spatiale) ; - Diversifier le partenariat pour le financement du développement communal (forum des partenaires, coopération décentralisée, PPP, mobilisation des ressources de la diaspora) ; - Prendre en compte les interventions de nutrition dans la part du budget allouée au secteur de la santé.
--	---	--

TROISIEME PARTIE : PROSPECTIVE

I. PROJECTIONS SCHEMATIQUES DU PLAN DE DEVELOPPEMENT

Le diagnostic de la commune de Bokiladji a montré qu'elle dispose de beaucoup de potentialités, cependant elle fait face à plusieurs contraintes d'ordre structurelles qui continuent de plomber son développement et d'entraver la bonne réussite des politiques entreprises.

Aussi, le contexte est caractérisé par une situation internationale difficile qui oblige les pays à se recroqueviller pour résoudre leurs problèmes internes. En septembre 2015, la communauté internationale a adopté 17 objectifs (ODD) que les pays du monde tenteront d'atteindre en

2030 et un accord universel sur le climat ; la prise en compte reste un impératif pour ne pas être laissé en rade.

Le contexte national est marqué par la mise en œuvre du PSE qui est le cadre de référence en matière de politique économique et sociale et l'acte 3 de la décentralisation qui octroie à chaque collectivité un ensemble de compétences.

Ainsi, pour l'essor économique, il s'agira :

- ✓ de lever les contraintes structurelles qui empêchent l'essor de la commune ;
- ✓ de prendre appui sur les nombreuses potentialités pour garantir une contribution réelle de la commune à l'atteinte des objectifs mondiaux et nationaux et satisfaire les besoins et aspirations des populations ;
- ✓ de s'aligner sur les objectifs nationaux et de prendre en compte les stratégies formulées par les populations de la commune pour un développement plus cohérent ;
- ✓ de corriger les disparités pour un développement plus harmonieux et plus solidaire.

1.1. Vision de développement de la commune

Il découle, des potentialités et contraintes clairement identifiées par les acteurs à la base, que la Commune est confrontée à des défis majeurs face auxquels il faut surmonter pour espérer asseoir un développement endogène durable. La vision qui permet de réaliser le futur souhaité de la commune de Bokiladji est la suivante :

« Bokiladji, Pôle agropastoral à économie prospère, offrant des services sociaux de base de qualité dans un environnement équitable, sain, sécurisé et bien géré à l'horizon 2024 »

Cette vision du développement s'inscrit en droite ligne avec celle définie par les pouvoirs publics déclinée à travers le Plan Sénégal Emergent (PSE), les politiques sectorielles et les engagements internationaux souscrits au niveau international (ODD).

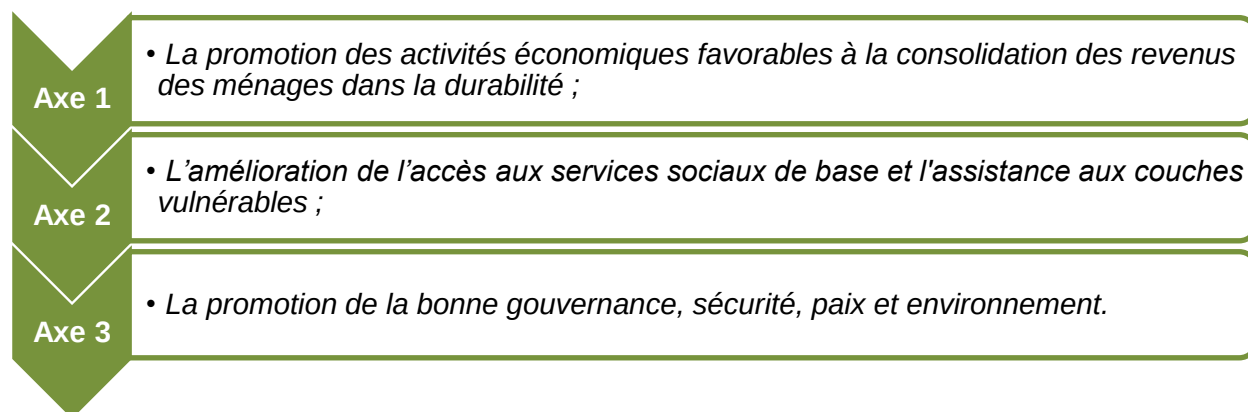
Une telle vision de développement suppose une nouvelle démarche dans la conception et la mise en œuvre des politiques initiées par les autorités locales (élus locaux) qui placent les ressources humaines et ressources naturelles au rang de priorité dans la promotion du développement économique local.

1.2. Axes stratégiques articulés au PDDK et au PSE

Le PDDK s'inspire essentiellement des axes retenus dans la mise en œuvre du PSE qui est le seul document de référence en matière de politique économique et social. Ces axes sont : transformation structurelle de l'économie, élargissement de l'accès aux services sociaux et bonne gouvernance.

Ainsi, les actions à mettre en œuvre dans le PDC devraient s'inscrire dans ce cadre pour un développement communal cohérent avec les orientations nationales. En effet, le PSE est le cadre de référence en matière de politique économique et sociale et tous les documents doivent s'y aligner pour un développement cohérent et harmonieux du pays.

Les axes stratégiques qui guident les initiatives à prendre pour traduire la vision en actions et résultats tangibles pour le bénéfice des populations sont les suivants :



Le choix de ces axes découle du bilan diagnostic du PDC, et de l'importance de s'aligner au PSE pour un développement cohérent au niveau national. Ces axes sont formulés de manière à :

- ✓ définir les objectifs de développement économique et social souhaités par les populations ;
- ✓ contribuer à la réalisation de la vision définie pour la commune de Bokiladji, de poser les bases d'une meilleure contribution à l'émergence du Sénégal et de rendre la collectivité territoriale plus viables et ;
- ✓ revêtir un caractère assez général, tout en indiquant d'une manière claire le changement souhaité par rapport à l'état actuel.

Les nombreuses potentialités que possède la commune en termes : de ressources humaines, de terres aptes pour l'agriculture dans son sens large, la pêche, l'élevage, des produits forestiers permettent de bâtir un développement durable des différents secteurs réduisant ainsi le chômage des jeunes.

II. CADRE D'ORIENTATION STRATEGIQUE DU PLAN D' ACTIONS PRIORITAIRES (PAP)

- Axe1 : La promotion des activités économiques favorables à la consolidation des revenus des ménages dans la durabilité.

ORIENTATIONS STRATEGIQUES	OBJECTIFS GLOBAUX	OBJECTIFS SPECIFIQUES
Appui au développement concerté des secteurs de l'élevage, de l'agriculture et de la Pêche	Amélioration de la production, des rendements et des revenus agricoles	Renforcer les aménagements hydro-agricoles
		Renforcer les matériels et équipements des producteurs
		Renforcer la disponibilité et faciliter l'accès aux intrants spécifiques
		Promouvoir la production de semences certifiées et adaptés
		Améliorer la productivité et la maîtrise de l'eau
		Renforcer les capacités techniques et productives des acteurs
		Faciliter l'accès aux financements

	Développement des activités maraîchères	Promouvoir des techniques de défense et restauration des sols
		Aménager des infrastructures de production maraîchère
		Renforcer les capacités des maraîchers
	Accroissement de la production et la productivité de l'élevage	Renforcer les infrastructures et équipements pastoraux
		Améliorer l'accès et la disponibilité de l'alimentation de bétail
		Densifier le maillage des forages pastoraux et diversifier les sources d'abreuvement du bétail
		Améliorer la santé animale
		Promouvoir l'intensification de l'élevage
		Renforcer les capacités organisationnelles et techniques des acteurs de l'élevage
		Lutter contre la divagation des animaux
		Respecter les zones de pâturages et couloirs de passage du bétail
		Faciliter la commercialisation des produits d'élevage
		Redynamiser le comité de gestion des conflits entre agriculteurs et éleveurs
		Renforcer la sécurité du bétail
		Faciliter l'accès au crédit d'élevage
	Augmentation des revenus tirés du secteur de la pêche et développement de l'aquaculture pour booster le secteur	Doter la commune d'infrastructures et d'équipements de production, de conservation, de traitement et de distribution des produits halieutiques
		Promouvoir la régénération et l'exploitation durable des ressources halieutiques
		Développer la pisciculture
		Renforcer les capacités techniques et productives des acteurs de la pêche
Développement et redynamisation des autres secteurs productifs	Promotion de la protection de l'environnement et de la valorisation durable des produits forestiers	Préserver et restaurer les espèces forestières
		Créer des activités de reforestation
		Améliorer les conditions d'exploitation des espèces fruitières forestières
	Augmentation de la production et des revenus du secteur de l'artisanat	Renforcer le professionnalisme des artisans
		Promouvoir le développement d'infrastructure d'appui à la production et à la commercialisation
		Renforcer l'offre et les capacités des artisans
		Valoriser, vulgariser et commercialiser des produits artisanaux
	Amélioration de l'offre de service commercial	Réhabiliter et construire des infrastructures marchandes
		Définir et mettre en œuvre une stratégie de veille sur le commerce
		Promouvoir et vulgariser les produits locaux
Renforcement du dynamisme des	Développement du transport à travers	Elargir la contribution économique locale en matière de commerce
		Construire et réhabiliter des pistes de production et ouvrages de franchissement

secteurs d'appui à l'économie locale	l'extension et amélioration des infrastructures et équipements	Redynamiser le secteur du transport terrestre
		Relancer et redynamiser le transport fluvial
	Amélioration du taux de couverture et d'accès à l'énergie	Corriger les disparités d'accès à l'électricité
		Densifier le réseau électrique
		Promouvoir les énergies renouvelables
	Amélioration de la couverture médiatique et de l'accès à l'internet	Faciliter l'accès à l'information et à la communication
		Renforcer les capacités des jeunes et des femmes sur les technologies de l'information et de la communication
		Accroître l'accès à l'internet
	Promotion du développement des systèmes financiers décentralisés	Favoriser l'implantation des structures financières dans la commune
		Améliorer l'accès aux services financiers
		Promouvoir les caisses d'épargne et de crédit

- Axe 2 : L'amélioration de l'accès aux services sociaux de base et l'assistance aux couches défavorisées ;

ORIENTATIONS STRATEGIQUES	OBJECTIFS GLOBAUX	OBJECTIFS SPECIFIQUES
Renforcement de l'accès, de la qualité et de la gestion de l'enseignement ainsi que des conditions d'offre et d'accès aux soins de santé de qualité	Amélioration des conditions d'accès et d'apprentissage	Renforcer l'accès et le cadre d'apprentissage des structures du développement intégré de la petite enfance
		Mettre en place des infrastructures et équipements scolaires au niveau primaires
		Améliorer la qualité de l'offre éducative
		Accroître l'accessibilité au niveau de l'enseignement moyen secondaire
		Renforcer et moderniser les équipements dans les collèges
		Renforcer les activités de sensibilisation sur la migration et de préservation de l'environnement au niveau des établissements scolaires
		Renforcer la gestion des établissements
	Promotion de l'éducation non formelle	Améliorer l'environnement des écoles arabes et des daaras
		Promouvoir l'intégration des daaras dans le système éducatif formel
		Faciliter l'offre et l'accès à l'alphabétisation des femmes
	Accroissement de la couverture sanitaire	Corriger les disparités et renforcer les infrastructures et équipements de santé
		Renforcer le personnel médical
		Relever le plateau technique
		Améliorer la santé maternelle et néonatale
		Renforcer les capacités des acteurs de la santé à la base
	Amélioration de l'offre et de l'accès	Renforcer la gouvernance des structures de santé
		Renforcer la prise en charge de la nutrition dans la commune

	aux services nutritionnels	
Promotion d'accès aux ressources et facteurs de production des groupes vulnérables	Renforcement de la protection sociale des groupes vulnérables	Renforcer la protection sociale et l'autonomisation des jeunes, femmes et handicapés Promouvoir l'équité et l'égalité de genre
Renforcement des conditions d'accès à l'eau potable, à l'assainissement et à un cadre de vie attrayant	Amélioration du service d'eau potable	Renforcer l'offre des services hydrauliques Réduire la pression du cheptel sur les forages pastoraux
	Amélioration du taux de couverture des besoins en assainissement et du cadre de vie et assurer une bonne urbanisation	Renforcer et améliorer le système de gestion des déchets solides
		Améliorer le taux d'accès en latrines modernes
		Développer des réseaux d'évacuation des eaux usées et pluviales
		Construire et équiper des aires de traitement et de valorisation des déchets solides
		Assurer une bonne politique d'urbanisme et d'habitat
		Améliorer la qualité du cadre de vie
Appui et accompagnement des initiatives de jeunesse, de culture, des sports et des loisirs	Promotion des activités économiques et sociales des jeunes	Renforcer les infrastructures d'accueil des jeunes
		Faciliter l'insertion économique des jeunes
		Connecter les jeunes au réseau financier pour leur faire accéder à l'emploi et à l'auto emploi et renforcer les appuis financiers des ASC
	Amélioration du cadre d'épanouissement de la jeunesse et le développement des activités sportives	Renforcer les Capacités des jeunes
		Promouvoir la combinaison des activités sportives et culturelles

- Axe 3 : La promotion de la bonne gouvernance, paix, sécurité et environnement ;

ORIENTATIONS STRATEGIQUES	OBJECTIFS GLOBAUX	OBJECTIFS SPECIFIQUES
Amélioration de la gouvernance locale participative	Amélioration de la qualité de service au sein de l'institution municipale avec des ressources humaines de qualité	Renforcer les capacités institutionnelles et techniques de la collectivité territoriale
		Améliorer les performances financières de la commune
		Renforcer la prise en charge des groupes vulnérables (jeunes, femmes, handicapés, réfugiés etc.)
	Renforcement du partenariat	Renforcer les capacités de négociation et de lobbying des élus et acteurs locaux dans le cadre de la coopération décentralisée
		Acquérir de nouveaux partenaires pour booster la capacité de mobilisation des ressources de la commune
		Optimiser la contribution des émigrés au

		développement territorial
		Promouvoir l'intercommunalité (entente intercommunale, groupements d'intérêt communautaire etc.)
	Renforcement de la participation citoyenne	Améliorer l'implication des populations dans la gestion des affaires locales
		Renforcer la coproduction des acteurs territoriaux
		Renforcer les stratégies de communication pour une meilleure visibilité de la commune
Renforcement de la capacité de résilience des populations	Promotion des activités d'IEC pour l'adaptation aux CC et renforcer les activités de prise en de la charge nutrition	Renforcer les capacités d'adaptation et les mesures d'atténuation face aux effets des CC
		Sensibiliser les populations dans la gouvernance environnementale
		Renforcer le leadership communal axé sur la sécurité alimentaire et la nutrition

QUATRIEME PARTIE : OPERATIONNALISATION DU PLAN ET MECANISME DE SUIVI-EVALUATION

I. MISE EN ŒUVRE DU PDC

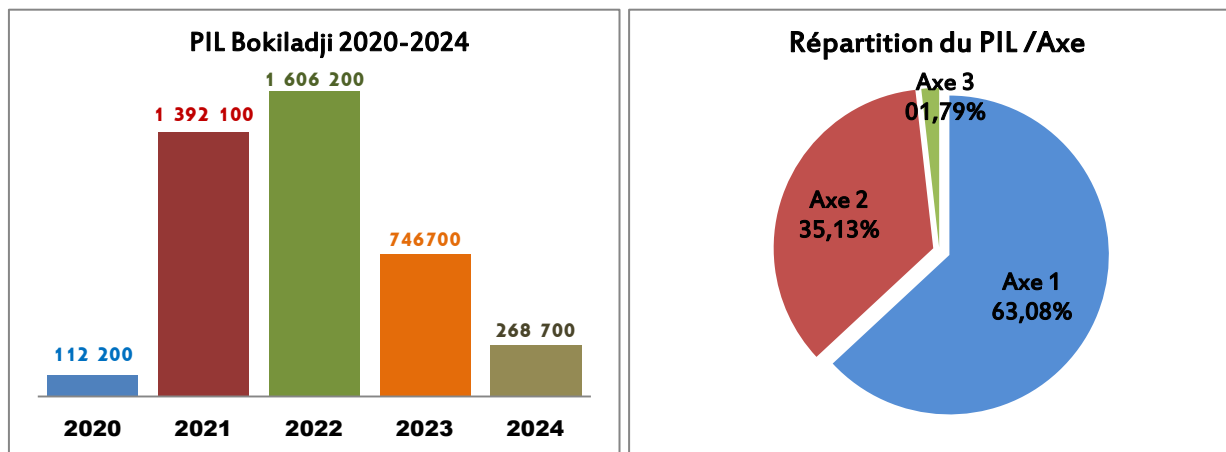
Le financement du PDC se fera selon un schéma qui privilégie le partenariat entre la collectivité territoriale qui est la maîtresse d'ouvrage, les bénéficiaires, l'État et les partenaires au développement.

1.1. ANALYSE DU PLAN D'INVESTISSEMENT LOCAL

Le Plan d'Investissement Local (PIL) sert de boussole aux politiques territoriales de la commune dans un horizon de cinq ans (2020 à 2024). Il regroupe les grands projets susceptibles d'améliorer les conditions de vie des populations.

Globalement, le plan d'investissement s'articule autour des trois axes stratégiques englobant des objectifs globaux dans lesquels sont consignés des objectifs spécifiques qui sont matérialisés en actions. Le PIL exprime ainsi un besoin de financement de **Quatre milliards cent vingt cinq millions neuf cent mille FCFA (4 125 900 000 FCFA)** répartie dans les cinq années, soit un besoin d'investissement en moyenne de **huit cent vingt cinq millions cent quatre vingt mille FCFA (825 180 000 FCFA)**.

Graphe 7 : Répartition par axe et par an



Le financement de l'Axe 1 qui se focalise sur la promotion des activités économiques favorables à la consolidation des revenus des ménages dans la durabilité, occupe la part la plus importante du PIL avec 63,08% du montant global. Ainsi, l'intensification des activités productive dans le but de créer de la valeur ajoutée et lutter contre le chômage est au cœur des préoccupations de la commune. Pour autant, la résorption du gap en infrastructures et équipements sociaux de base vient en seconde position des grands enjeux du PIL avec une prévision d'investissement à hauteur de 35,13% du budget total. L'axe 3 qui prend en charge la gouvernance territoriale, sécurité, paix et environnement nécessitera 74 000 000 FCFA, soit 01,79% du budget.

1.2. MOBILISATION DES RESSOURCES ET PROGRAMMATION BUDGETAIRE

La stratégie de financement du Plan de Développement Communal repose sur la mobilisation des ressources de la collectivité territoriale, de l'Etat, des partenaires techniques et financiers de la diaspora et du secteur privé local.

Le plan d'investissement de la commune sera opérationnalisé par le budget annuel. Il s'agira de procéder chaque année, selon une logique de planification glissante, à la programmation des investissements du PDC dans le budget de la commune ; à travers un PAI (plan annuel d'investissement). Par ailleurs, la mise en œuvre du PDC nécessite la mobilisation optimale de ressources financières. Dans cette perspective, un accent particulier sera mis sur la mobilisation de ressources propres et additionnelles. Ainsi, il est envisagé un forum des bailleurs regroupant l'ensemble des partenaires potentiels (Etat, partenaires techniques et financières, Associations des émigrés, etc.) ainsi que la promotion de la coopération décentralisée. La commune va également développer des actions de communication à travers tous les supports disponibles (radios locales, sites web, etc.) en direction de toutes les catégories d'acteurs pour une meilleure appropriation du PDC. Ajoute à cela le recours au financement innovant (emprunts, partenariat public privé) ainsi que seront développer des actions de lobbying. L'élargissement de l'assiette fiscale et la sensibilisation pour plus de civisme en matière fiscal seraient des atouts forts pour accompagner ces stratégies.

II. MECANISMES DE MISE EN ŒUVRE ET DE SUIVI EVALUATION

Pour assurer un suivi efficace de la mise en œuvre du PDC, la Commission Elargie de Planification sera positionnée comme Comité de Suivi du PDC. Il sera élaboré un tableau de bord dont la mise à jour sera assurée par le Secrétaire Municipal. Le Comité de Suivi va se réunir selon des périodicités trimestrielles, semestrielles et annuelles pour également assurer

le suivi des projets en cours et l'évaluation du Plan Annuel d'Investissement. La rencontre annuelle d'évaluation du PAI aura lieu sous forme de revue avec la participation de l'ensemble des parties prenantes du développement communal.

Au terme des cinq années de mise en œuvre du PDC et avant de s'engager dans un nouveau cycle de planification, il sera procédé à l'évaluation finale. Cette opportunité sera saisie pour un regard croisé des différents acteurs pour apprécier la mise en œuvre du PDC selon les cinq critères d'évaluation :

- ✓ la pertinence et la cohérence des orientations stratégiques de développement,
- ✓ les résultats atteints en termes de taux d'exécution physique et financière des projets, de ressources propres engagées, de taux de mobilisation de ressources externes et des réalisations hors PDC, le niveau d'efficacité du dispositif opérationnel de mise en œuvre du PDC ;
- ✓ les coûts réels des investissements rapportés aux coûts standards pour des investissements similaires de collectivités territoriales ;
- ✓ les effets des projets ;
- ✓ la durabilité des investissements réalisés.

ANNEXE : TABLEAU DETAILLE DU PLAN D'INVESTISSEMENT LOCAL BUDGETISE (2020-2024)

OBJECTIFS SPECIFIQUES	LIGNES D’ACTIONS	DOMAINES / SECTEURS D’ACTIVITE	Localisation (Commune/ Quartiers)	Coût total (en milliers FCFA)	Horizon Temporel					PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS
					Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5	
AXE 1 : La promotion des activités économiques favorables à la consolidation des revenus des ménages dans la durabilité.										
ORIENTATIONS STRATEGIQUES 1 : Appui au développement concerté des secteurs de l'élevage, de l'agriculture et de la Pêche										
Renforcer les aménagements hydro-agricoles	Aménager de périmètres de 50Ha au moins au bord du fleuve (riziculture et maraichage)	Agriculture	Dandé Mayo (Lobaly et Hadabéré)	PM						Etat, SAED, COMMUNE, PTF, PRODAM/ CSA,
Renforcer les matériels et équipements des producteurs	Acquérir 12 tracteurs	Agriculture	Commune	228 000		50 000	100 000	38 000	40 000	SAED, COMMUNE, Etat, PTF, PRODAM/CSA, Emigres, ADOS, ASAMM/ APEFAM, KAWOLOR,
	Renouveler les équipements de pompage pour les petits périmètres villageois (achat de 10 GMP)	Agriculture	Dandé Mayo Lobaly et Hadabéré	200 000		40 000	100 000	60 000		
	Installer 07 mini forages	Agriculture	Sithiou Fadiar, Fadiar,Thianaf, Darou salam, Wouro Boulel, Maél Kadié, Wouro Silamaka	420 000		60 000	240 000	120 000		
	Mettre en place une unité de transformation et de conservation des produits agricoles	Agriculture	Thianiaf	40 000		20 000	20 000			
	Créer 04 magasins de stockage des produits agricoles.	Agriculture	Zone Bondji, Fadiar,Zone Bokiladji et Zone Hadabéré et Fadiar	60 000		12 000	24 000	24 000		
	Renforcer la Mécanisation et l'intensification de l'agriculture sous pluie	Agriculture	Commune	PM						
Renforcer la disponibilité et faciliter l'accès aux intrants spécifiques	Mettre à la disposition des populations des semences, intrants, et pesticides à temps	Agriculture	Commune	PM						Commune, Etat, PTF, PADAER, P2RS KAWOLOR
	Favoriser les achats groupés pour certains intrants et matériels agricoles	Agriculture	Commune	PM						Comme, Partenaires
Promouvoir la production de semences certifiés et adaptés	Inciter à la création d'organisation de producteurs de semences	Agriculture	Commune	PM						Commune, partenaires
	Mettre en place un programme de multiplication de variétés de semence à cycle court	Agriculture	Commune	25 000	5 000	5 000	5 000	5 000	5 000	Commune, Etat, SAED, ASAMM/

	Vulgariser et encourager l'utilisation des semences à cycle court (maïs, petit mil et sorgho)	Agriculture	Commune	PM						APEFAM, Emigrés, ARD, PADAER, P2RS
	Mettre en place un centre de triage	Agriculture	Bokiladji	20 000		20 000				
	Assurer la formation continue et l'accompagnement des producteurs de semences	Agriculture	Commune	4 500	1 500		1 500		1 500	Commune, Etat, ADOS, ASAMM/ APEFAM
Améliorer la productivité et la maîtrise de l'eau	Développer des points d'eau (04 bassins de rétention dans le Diery marigots, mares) pour les productions horticoles (se référer au POAS pour les mares)	Agriculture	Kawal, ALana, Ni arouwal, Tata Bathily, Mbouli Banni, Koly	70 000		40 000	30 000			Commune, Etat, PTF, ANA, SAED
	Désensabler les mares	Agriculture	Masylla, Toulél Déppé, Alana, Birr, Niarouwal, Kawal, ganguel makka, carriéré gourél Demba, Bodji Waly	20 000		20 000				
Renforcer les capacités techniques et productives des acteurs	Organiser des séances de renforcement sur l'encadrement technique des producteurs	Agriculture	Commune	2 000		1 000		1 000		Commune, PTF, OP
	Organiser des formations thématiques sur les techniques culturales améliorées au profit des producteurs	Agriculture	Commune	2 000		1 000		1 000		Commune, PTF, OP
	Former les femmes sur les techniques modernes de transformation des produits locaux	Agriculture	Commune	1 500		1 500				Commune, Etat, PTF, OP
	Former les producteurs en technique de lutte et de conservation des produits phytosanitaires	Agriculture	Commune	1 500		1 500				Commune, Etat, PTF
Faciliter l'accès aux crédits agricoles	Mettre en place une ligne de crédit pour faciliter l'accès aux intrants et matériels agricoles	Agriculture	Commune	PM						Commune, Etat, PTF, Emigres
	Mettre en place un fonds d'assistance à la communauté en cas de calamités naturelles.	Agriculture	Commune	25 000	5 000	5 000	5 000	5 000	5 000	Commune
	Diligenter et appuyer la souscription à la ligne de crédit de la Banque Agricole	Agriculture	Commune	PM						CM
Aménager des infrastructures de production maraîchère	Mettre en place 04 périmètres maraichers dans les zones à vocation horticole	Agriculture	Diery, Dandé Mayo	PM						Commune, Etat, PTF, Emigres
	Créer des périmètres polyvalents au bord du forage dans chaque zone (04 unités)	Agriculture	Les 04 zones	40 000		10 000	30 000			Commune, Etat, PFNAC, PTF, Emigres
	Installer des mix-énergétiques dans les	Agriculture	Commune	PM						ONG 3D

	périmètres maraîchers (Utilisation du thermique et du solaire pour le pompage)									SAED (ASAM) PRODAM Producteurs
Renforcer de capacités des maraîchers	Appuyer les acteurs en intrants et matériel de production	Agriculture	Commune	PM						Commune, Etat, PTF, Emigres
	Former les acteurs sur les techniques de productions, de transformation et de conservation des produits maraîchers	Agriculture	Commune	4 000		2 000		2 000		Commune, Etat, PTF
	Plaidoyer pour la réduction du coût de l'eau destiné au maraichage	Agriculture	Commune	PM						Commune
Renforcer les infrastructures et équipements pastorales	Construire au moins 04 aires abattage (une par zone)	Elevage	Commune	80 000		20 000		20 000	40 000	Commune, Etat Partenaire, Coopération Décentralisée
	Réhabiliter les paires feux existants et aménager de nouveaux paires feux selon les tracés indiqués dans le POAS	Elevage	Commune	20 000		10 000	10 000			
	Construire une unité de transformation et de conservation de produits laitiers	Elevage	Thianiaf	25 000		10 000	15 000			Commune, Etat PTF, privée
	Réhabiliter les parcs à vaccination vétustes	Elevage	Bokiladji, Alana	8 000		8 000				Commune, Etat PTF
	Construire 06 nouveaux parcs à vaccination	Elevage	Entre Lobaly-Hadabéré, Kawal, Fadiar-Gourel Demba-St Fadiara, Yacine-Wourou Mbouel-Thianiaf-Dar Salam, Thiawalol-Niarwal, et les Bondji	36 000		12 000	18 000	6 000		Commune, Etat PTF
	Créer 04 unités de collecte des produits laitiers	Elevage	Les 04 zones	4 000		4 000				Commune, Etat PTF
Densifier le maillage des forages pastoraux tout en diversifiant les sources d'abreuvement du bétail	Créer 02 nouveaux forages pastoraux (01 dans la zone Appé et 01 dans le Bondji)	Elevage	Zones Appé et Bondji	160 000		80 000	80 000			Commune, Etat PTF, Association des émigrés
	Améliorer la gouvernance des installations hydrauliques pour assurer la pérennité du service	Elevage	Commune	PM						Commune, ASUFOR
	Renforcer la protection des mares pastorales	Elevage	Masylla, Birome, Bondji, thianaf, Appé demba goura, Maél Kadié, Gourel demba, Kawal, Alana	PM						Commune, partenaires
	Construire 04 autres magasins de	Elevage	Dandé Mayo,	80 000		40 000	40 000			Commune, Etat,

Améliorer l'accès et la disponibilité de l'alimentation du bétail	stockage et de vente d'aliment de bétail (un par zone) de 100 T		Bondji, Appé, Goudron							PTF, ASAMM/APEFAM, SAED
	Faciliter l'accès à l'information sur les produits subventionnés	Elevage	Commune	PM						Commune
	Organiser des campagnes de sensibilisation sur la pratique de la culture fourragère et appuyer les acteurs sur la création de réserves	Elevage	Commune	1 500	1 500					Commune, Etat, PTF
	Restaurer les pâturages dégradés par des mises en défens ou ensemencement	Elevage	Commune	2 000		2 000				Commune, partenaires
	Encourager la constitution de réserves fourragères (cultures fourragères, fauches, résidus de récoltes, jachère, réserves de fauche)	Elevage	Sithiou Fadiar, Thiagnol Hébééré	PM						Commune, Populations locales
	Mettre en place une ferme pastorale communautaire moderne de 50 ha	Elevage	Commune	120 000			50 000	50 000	20 000	Commune, Etat, PTF, coopération décentralisée, Emigrés
Améliorer la santé animale	Sensibiliser les acteurs sur la vaccination du cheptel	Elevage	Commune	2 000		1 000		1 000		Commune, CPV, AVSF
	Identifier et former 04 auxiliaires vétérinaires dans la commune	Elevage	Commune	1 000	1 000					Commune, SDEL, Partenaires
	Faciliter l'accès aux médicaments en les subventionnant	Elevage	Commune	10 000	2 000	2 000	2 000	2 000	2 000	Commune, Etat
	Renforcer les moyens logistiques du service vétérinaire (acquisition de 04 motos)	Elevage	Commune	2 000		2 000				Commune, Etat, PTF
	Renforcer la surveillance sur la qualité des médicaments en circulation	Elevage	Commune	PM						Commune, SDEL
	Veiller sur la disponibilité de médicaments de qualité au niveau des officines	Elevage	Commune	PM						Commune, SDEL
	Mettre en place un dépôt vétérinaire pour des médicaments de qualité en grande quantité et accessibles à tous.	Elevage	la zone Appé	10 000			10 000			Commune, PTF, Emigrés, DE
Promouvoir l'intensification de l'élevage	Mettre en place un programme d'insémination artificielle et de prise en charge du bétail inséminé	Elevage	Commune	10 000		5 000	5 000			Commune, Partenaires Association des Eleveurs
	Sensibiliser les éleveurs pour une adhésion massive aux programmes d'insémination artificielle	Elevage	Commune	1 500	500		500		500	
	Multiplier les programmes d'insémination artificielle des vaches locales avec un suivi régulier	Elevage	Commune	PM						
	Vulgariser les nouvelles techniques de stabulation des animaux	Elevage	Commune	5 000		5 000				Commune, partenaires,

	Introduire des races améliorées (l'intensification de l'élevage bovin, ovin et caprin) au niveau des ménages éleveur	Elevage	Commune	PM					Association des Eleveurs
Respecter les zones de pâturages et couloirs de passage du bétail,	Informier et sensibiliser par rapport à l'application des dispositifs définis dans le POAS par le respect des parcours de bétail	Elevage	Commune	1 500	1 500				Commune, Etat, PRAPS, Partenaires
Lutter contre la divagation des animaux	Mettre en application strict des dispositions du POAS	Elevage	Commune	PM					Commune, Urbanisme, PTF
Renforcer les capacités organisationnelles et techniques des acteurs de l'élevage	Redynamiser les organisations d'éleveurs	Elevage	Commune	1 500		1500			Commune, Partenaires
	Renforcer l'encadrement et la formation des éleveurs	Elevage	Commune	PM					Commune, STD
Faciliter la commercialisation des produits d'élevage	Organiser et redynamiser les circuits d'approvisionnement et de commercialisation	Elevage	Commune	PM					Commune
	Aménager une place pour un foirail	Elevage	Thianiaff	8 000		8 000			Commune, Urbanisme, PTF
Redynamiser le comité de gestion des conflits entre agriculteurs et éleveurs	Créer et faire fonctionner un cadre de concertation Mairie, Eleveurs, agriculteurs et autres acteurs	Agriculture/ Elevage	Commune	PM					Commune, Etat, Partenaire
	Mettre en place un comité de veille pour le strict respect des tracés définis dans le POAS	Elevage	Commune	1 500	1 500				Commune, SAED
Renforcer la sécurité du bétail	Créer des points de surveillance et de contrôle sur les axes du mouvement du bétail	Elevage	Commune	PM					Commune, Etat PTF
	Encourager la souscription d'assurance vol de bétail	Elevage	Commune	PM					Commune, Etat PTF
	Encourager l'identification et le marquage des animaux	Elevage	Commune	3 000		1 500		1 500	Commune, Etat PTF, Association des éleveurs
Faciliter l'accès aux crédits adaptés à l'élevage	Plaidoyer pour la mise en place d'un système de financement des activités pastorales (politique de crédit en termes de montants, de taux d'intérêt)	Elevage	Commune	PM					Commune, partenaires, Emigres
	Mettre en place un fond destiné au crédit d'élevage	Elevage	Commune	20 000		20 000			Commune, PTF, Emigres
Doter la commune des infrastructures et équipements de production, de conservation, de traitement et de distribution des produits halieutiques	Renforcer les équipements de pêcheurs (pirogues motorisées, gilets de sauvetage, filets aux normes)	Pêche	Dandé Mayo et zones de pêche	10 000		5 000	5 000		Commune, Etat, PTF, Association des émigrés
	Aménager 02 débarcadères	Pêche	Lobaly et Adebere	10 000		10 000			Commune, Etat, PTF, Emigres, Coopération Décentralisée, Service des pêche
	Acquérir 04 chambres froides (01 dans chaque zone)	Pêche	Commune	60 000		15 000	30 000	15 000	
	Acquérir un camion frigorifique	Pêche	Commune	16 000		16 000			
	Construire une unité de transformation	Pêche	Dandé Mayo	30 000			20 000	10 000	

	et de conservation des produits halieutiques									
	Mettre en place des points de collecte des produits, des centres de prétraitement et de conditionnement et des centres d'accueil au niveau des grands marchés	Pêche	Commune	20 000			10 000		10 000	
Promouvoir la régénération et l'exploitation durable des ressources halieutiques	Ensemencer les zones de production (mares, marigots...)	Pêche	Commune	PM						Commune, ANA
	Veiller au respect des normes et conventions de pêche	Pêche	Commune	PM						Commune, SD Pêche
	Renforcer le dispositif institutionnel pour une gestion concertée et durable des réserves de pêche	Pêche	Commune	PM						Commune, Etat, SD Pêche
	Systématiser le repos biologique au niveau des plans d'eau (mares...)	Pêche	Commune	PM						
Développer la pisciculture	Subventionner l'aménagement des étangs et bassins piscicoles	Pêche-Aquaculture	Commune	PM						Commune, Ministère de la pêche, partenaires, ANA, DGPPE
	Subventionner les aliments et encourager la création d'unité de fabrique locale	Pêche-Aquaculture	Commune	PM						
	Restaurer les habitats piscicoles dégradés	Aquaculture	Commune	PM						
	Aménager des bassins de rétention	Pêche	Dièri et Ferlo	40 000		20 000	20 000			
	Identifier et empoissonner les plans d'eau potentiels	Pêche-Aquaculture	Commune	PM						
	Mettre en place et appuyer un comité de surveillance des marres	Pêche	Commune	3 000	600	600	600	600	600	
Renforcer les capacités techniques et productives des acteurs de la pêche	Redynamiser les organisations de pêcheurs	Pêche	Commune	PM						Commune, Partenaires, Etat, service des pêches
	Former les acteurs sur la bonne pratique de l'activité de pêche	Pêche	Commune	1 000		500		500		
TOTAL ORIENTATION STRATEGIQUE 1 :				1 967 000	20 100	588 100	871 600	362 600	124 600	
ORIENTATION STRATEGIQUE 2 : Développement et redynamisation des autres secteurs productifs										
Préserver et restaurer les espèces forestières	Organiser des campagnes de sensibilisation pour réduire les feux de brousse	Foresterie	Commune	3 000		1 500		1 500		Commune, Etat, IDEF, PTF, Emigres
	Mettre en place, formation et/ou redynamisation des comités de lutte contre les feux de brousse	Foresterie	Commune	1 000		1 000				
	Renforcer les structures de gestion et de protection en moyens et équipements adéquats	Foresterie	Commune	5 000		5 000				
	Ouvrir d'autres pare- feux pour limiter les feux de brousse	Foresterie	Moulo Kadié-Koyi, Ganguel maka Lobougal,	15 000			15 000			

		Kawal-Koynoguél-Alana ,Sénéwol							
	Prendre en charge l'entretien du réseau de pare-feu existant au niveau du budget	Foresterie	Commune	PM					Commune, Partenaire
	Renforcer la lutte contre les défrichements anarchiques et l'exploitation frauduleuse des ressources forestières	Foresterie	Commune	PM					Commune, Etat, IDEF, Comite de vigilance Communauté locale
	Mener des campagnes de sensibilisation sur les méfaits de la surexploitation du bois de chauffe et du bois d'œuvre	Foresterie	Commune	4 500	1 500		1 500	1 500	
	Protéger et réintroduire les espèces endémiques en voie de disparition	Foresterie	Commune	8 000		4 000		4 000	
	Pratiquer la régénération naturelle assistée (RNA)	Foresterie	Commune	PM					
	Elaborer et mettre en œuvre un Plan d'Aménagement forestiers participatifs	Foresterie	Commune	5 000			5 000		
Créer des activités de reforestation	Créer une pépinière communautaire de reboisement dans chacune des zones	Foresterie	Les 04 zones	8 000		4 000	4 000		Commune, Partenaires
	Organiser et appuyer chaque année de vastes campagnes de reboisement par des opérations de plantations massive et linéaire	Foresterie	Commune	10 000	2 000	2 000	2 000	2 000	Commune, IDEF partenaires, Communauté locale, Associations d'émigrés
	Mettre un dispositif de suivi des opérations de reboisement	Foresterie	Commune	PM					
	Etendre la forêt classée de Bokiladji a 5ha	Foresterie	Commune	5 000		5 000			
	Créer une autre forêt classée de 10ha	Foresterie	Commune	7 000			7 000		
Améliorer les conditions d'exploitation des espèces fruitières forestières	Redynamiser la commission environnement du conseil municipal	Foresterie	Commune	PM					Commune, partenaires, IDEF
	Renforcer l'organisation des exploitants	Foresterie	Commune	1 500	1 500				
	Former les exploitants sur les bonnes techniques d'exploitation	Foresterie	Commune	1 500	1 500				
	former les élus sur les procédures de défrichements	Foresterie	Commune	3 000		1 500		1 500	
	Organiser l'exploitation du circuit de vente des produits forestiers	Foresterie	Commune	PM					
Renforcer le professionnalisme des artisans	Renforcer l'encadrement et l'organisation des artisans par corps de métiers (Création de GIE par corps de métiers)	Artisanat	Commune	PM					Commune, PTF, Etat, Chambre des métiers
	Favoriser l'inscription des artisans dans le répertoire des métiers	Artisanat	Commune	PM					

	Faciliter et encourager l'adhésion des artisans à la chambre des métiers	Artisanat	Commune	PM						Commune, Services Techniques
Promouvoir le développement d'infrastructure d'appui à la production et à la commercialisation	Ouvrir un magasin d'approvisionnement en matières premières	Artisanat	Commune	8 000		8 000				Commune, PTF, Etat, Coopération Décentralisée, Emigres
	Renforcer l'outillage et les équipements pour une production de qualité et en quantité	Artisanat	Commune	PM						
	Créer une maison de l'outil	Artisanat	Commune	20 000				20 000		
	Privilégier l'expertise locale dans l'attribution de marchés publics	Artisanat	Commune	PM						
Renforcer l'offre et les capacités des artisans	Renforcer la couverture électrique	Energie/ Artisanat	Commune	PM						Commune/ Etat, PTF, Coopération Décentralisée
	Appuyer à la formation en entrepreneuriat et création d'entreprises	Artisanat	Commune	1 000		1 000				
	Mettre en place un fonds de promotion de l'artisanat	Artisanat	Commune	20 000			20 000			Commune, privé et partenaire
Valoriser, vulgariser et commercialiser des produits artisanaux	Favoriser la participation des artisans aux foires des grands centres urbains	Artisanat	Commune	4 000		1 000	1 000	1 000	1 000	Commune, Etat, PTF, Coopération Décentralisée
	Créer des espaces d'exposition	Artisanat	Commune	PM						Commune, PTF
	Organiser un mini foire chaque année dans la commune pour les produits de l'artisanat local	Artisanat	Commune	4 000		1 000	1 000	1 000	1 000	Commune, Partenaires
Réhabiliter et construire des infrastructures marchandes	Réhabiliter les grands marchés existants dans la commune (espaces, cantines, halls de marché, souks et toilettes)	Commerce	Commune	PM						Commune, Etat, PTF, Emigres
	Rendre fonctionnel le marché hebdomadaire de Thianiaff	Commerce	Thianiaff	PM						
Définir et mettre en œuvre une stratégie de veille sur le commerce	Sensibiliser les populations sur les dangers économiques et sanitaires des produits de la contrebande	Commerce	Commune	3 000		1 500		1 500		Commune, Services techniques
	Sensibiliser pour le respect de la réglementation en matière de commerce	Commerce	Commune	1 500		1 500				Commune, SDC
	Appuyer la mise en place d'un Bulletin d'informations et de veille économique et commerciale	Commerce	Commune	PM						Commune, SDC, Partenaires
	Favoriser l'implantation de magasins de référence	Commerce	Commune	PM						
Promouvoir et vulgariser les produits locaux	Favoriser la participation aux différentes foires organisées au niveau national	Commerce	Commune	PM						Commune, Partenaires
Elargir la contribution économique locale en matière de commerce	Créer un cadre de concertation entre autorités municipales et commerçants pour renforcer la collecte des recettes	Commerce	Commune	PM						Commune

	fiscales									
TOTAL ORIENTATION STRATEGIQUE 2 :				139 000	6 500	38 000	56 500	32 500	5 500	
ORIENTATION STRATEGIQUE 3 : Renforcement du dynamisme des secteurs d'appui à l'économie locale										
Construire et réhabiliter des pistes de production et ouvrages de franchissement	Réhabiliter les pistes de production de la commune (les identifiées dans le POAS réalisées)	Désenclavement	Bokiladji-Ganguel Fadiar Hadabéré, Lobali ,Gourel Dara,Sémé, Yacine – Thianaf-Démbacané-Hadabéré	45 000		30 000	15 000			Commune, Partenaires, émigrés, SAED, SOTRACOM, PUDC, AGEROUTE, coopération décentralisée
	Réaliser d'autres pistes de désenclavement identifiées dans le POAS (Reliant Dande Maayo-au Diery)	Désenclavement	Bondji-Gawdé Thiawolol, Kawal, - Bondji, Niarouwal, Alana Tata Bathili Bokiladji ,Mayel Kadié et Werma	30 000			30 000			
Redynamiser le secteur	Construire une gare routière moderne	Transport	Commune	80 000			20 000	30 000	30 000	Commune, Service technique, Partenaires Communauté locale
	Mettre en place un cadre d'échange entre les acteurs du transport	Transport	Commune	1 000	1 000					
	Sensibiliser des acteurs au respect strict de la réglementation du secteur	Transport	Commune	1 500		1 500				
	Encadrer et former les professionnels du sous secteur	Transport	Commune	PM						
	Fixer des tarifs selon les itinéraires de façon consensuelle	transport	Commune	PM						
Relancer et redynamiser le transport fluvial	Désensabler les axes de navigation	Transport fluvial	Walo	10 000		5 000	5 000			Commune, PTF, Privée Emigres Communauté locale
	Faciliter l'acquisition de pirogues motorisées (appui en subventionnant)	Transport fluvial	Walo	PM						
	Aider au recensement exhaustif et à l'immatriculation des pirogues	Transport fluvial	Commune	5 000		2 000	3 000			
	Doter les pirogues de gilets et rendre obligatoire le port du gilet	Transport	Commune	5 000	5 000					
Corriger les disparités d'accès à l'électricité	Etendre le réseau électrique de la SENELEC sur (40 km) dans les zones non desservies	Energie	Babangol, Ganguel Maka, Ganguel Mamadou Demba, Gaoude Boffe et G. Gueda,	200 000	30 000	80 000	60 000	30 000		Etat (PUDC), Commune, Sénégal, Partenaires ASER, Emigres, Coopération décentralisée

			Gourel Famory et G. Baly							
	Electrifier les villages non connectés au réseau électrique	Energie	Bondji Bababé, BonThiawolol, Niarouwal, Kawal, Alana, Tata bathili, Darou salam ; Mbomoyadé, Boulibany, Koyniguél, manyel kadie	PM						
Densifier le réseau électrique et éclairage public	Assurer la maintenance et l'entretien du réseau d'éclairage public	Energie	Commune	20 000		5 000	5 000	5 000	5 000	
Promouvoir les énergies renouvelables	Mettre en place un programme d'énergie solaire pour renforcer l'électrification rurale en priorité dans les zones Appé et Bondji	Energie	Commune/ Appé et Bondji	20 000		5 000	5 000	5 000	5 000	
	Promouvoir l'utilisation du solaire dans les infrastructures et édifices publique de la commune	Energie	Commune	PM						
Faciliter l'accès à l'information et à la communication	Installer une station de radio communautaire dans la commune	Communication	Commune	7 500			7 500			Commune, secteur privée
	Plaidoyer pour l'installation des antennes ORANGE, TIGO et Expresso dans dans Alana, Kawal	Télécommunication	dans Alana, Kawal	PM						Commune
	Créer un centre multimédia communautaire en vue de faciliter l'accès des jeunes aux TIC	Communication/ Télécommunication	Commune	45 000			20 000	25 000		Commune Ministère de la communication ONG, Emigres Coopération
	Mettre en place une cellule de communication en vue de connecter les populations de la commune		Commune	PM						
	Elaborer et mettre en œuvre un plan de communication pour rendre visible les actions de la municipalité		Commune	PM						
Renforcer les capacités des jeunes et des femmes sur les technologies de l'information et de la communication	Elaborer des programmes de formation sur les TIC au bénéfice des jeunes et des femmes	Télécommunication	Commune	3 000		1 500		1 500		Commune ONG, Emigres Ministère de la FP
Accroître l'accès à l'interne	Installer le réseau ADSL dans tous les grands villages de la commune	Télécommunication	Commune	20 000		5 000	5 000	5000	5 000	Commune, PTF, Opérateurs, émigrés
Favoriser l'implantation des structures financières dans la commune	Favoriser l'implantation de Mutuelle d'Epargne dans la commune	Services Financier	Commune	PM						Commune
	Mettre en œuvre un programme de structuration des OCB (GIE, GPF, OP, Fédération des exploitants forestiers,	Microfinance	Commune	2 000		2 000				Commune, PTF, Opérateurs privés

	Association de développement, ...)									
	Créer un environnement de concurrence pour l'accueil de structures de financement	Système Financier	Commune	PM						Commune, Etat
	Appuyer l'installation de structures	Système Financier	Commune	PM						Commune
Faciliter l'accès aux crédits	Mettre en œuvre un programme d'octroi de crédits adaptés aux besoins et capacités des femmes	Microfinance	Commune	PM						Commune, PTF, Opérateurs privés
Promouvoir les caisses d'épargne et de crédit	Favoriser la création de caisses d'épargnes et de crédit dans toutes les zones	Système Financier	04 zones	1 500	1 500					Commune, PTF, Opérateurs privés
TOTAL ORIENTATION STRATEGIQUE 3				496 500	37 500	137 000	175 500	101 500	45 000	
TOTAL AXE 1 :				2 602 500	64 100	763 100	1 103 600	496 600	175 100	
AXE 2 : L'amélioration de l'accès aux services sociaux de base et l'assistance aux couches défavorisées										
ORIENTATION STRATEGIQUE 1 : Renforcement de l'accès, de la qualité et de la gestion de l'enseignement ainsi que des conditions d'offre et d'accès aux soins de santé de qualité										
Renforcer l'accès et le cadre d'apprentissage des structures du développement intégré de la petite enfance	Construire et équiper 02 CTP	Education	Gaoude Boffe et Ganguel	50 000		25 000	25 000			Commune, Etat, PTF, Coopération Décentralisée Emigrés PAQUET, AGEROUTE, PAMOD
Mettre en place des infrastructures et équipements scolaires au niveau primaire	Construire et équiper 20 salles de classe pour combler le gap	Education	03 Lobaly, 01 Sinthiou Fadiar, 03 Ganguel Maka, 08 Yacine Lacké, 04 Thianiaff 02 KawraL	150 000		50 000	50 000		50 000	
	Construire et équiper 04 daaras moderne (une par zone)	Education	Les 04 zones	100 000		25 000	25 000	50 000		
Améliorer la qualité et l'offre éducative	Construire et équiper une salle informatique dans les tous les CEM	Education	Commune	40 000		20 000		20 000		Commune/ Etat, PTF, Coopération Décentralisée Emigrés
	Achat de manuels pour compléter le gap au primaire	Education	Commune	10 000		10 000				
	Doter tous les écoles de l'internet	Education	Commune	PM						Commune, Etat, PTF, Directeurs d'écoles, APE, Diaspora,
	Clôturer les 06 écoles primaires et les 02 CEM	Education	Wouro Mbouel, Kawral, Koly Tata bathily, Niarwal, Alana et CEM de Sinthiou fadiar et Ganguel Maka	72 000		27 000	27 000	18 000		
	Réhabiliter les latrines pour 08 écoles	Education	Wouro Mbouel	5 400		5 400				

			(02), Appe dialoube (02), Appe Sakhobe (02), Koly (02), Niarwal (02), Alana(03), Gaoude Boffe (03), Bondji Wally, Niarwal (02)						Association des émigrés, UNICEF
	Adduction d'eau potable pour 07 écoles primaires ET CEM de St Fadiar	Education	Wouro Mbouel, Darou Salam, Koly, Tata Bathily, Alana, Bondji Wally, Niarwal et CEM de Sinthiou Fadiar	PM					Etat, Commune, Association des émigrés, UNICEF, Coopération Décentralisée
	Acquisition de 356 tables bancs pour combler le gap dans tous les établissements scolaires	Education	Commune	5 500		5 500			Commune, Etat, Partenaire, Conseil départemental
	Doter toutes les écoles de l'énergie solaire ou électricité	Education	Commune	PM					Etat, Commune, Association des émigrés, PAM, UNICEF
	Mettre en place des cantines scolaires dans les écoles et prendre en charge le personnel pour faciliter de meilleures conditions d'apprentissage aux élèves	Education	Commune	PM					
Accroître l'accessibilité à l'enseignement moyen secondaire	Construire un CEM dans les Appés	Education	Appé Diaoubé	32 000		20 000	12 000		Commune, Etat Partenaires, Emigres, PAISD, Conseil départemental
	Construire un Lycée d'enseignement général à Bokiladji	Education	Bokiladji	150 000		50 000	50 000	50 000	
Renforcer et moderniser les équipements dans les collèges	Construire et équiper des salles informatiques et bibliothèques dans tous les collèges de la commune	Education	Commune	40 000		20 000		20 000	
Renforcer la gestion des établissements	Renforcer la sécurité au niveau des écoles	Education	Commune	PM					Commune, Partenaires
	Redynamiser les comités de gestion des écoles	Education	Commune	PM					Commune, CGE, APE, Emigres, Communauté locale
	Renforcer la prise en charge par la collectivité territoriale et les populations de la réhabilitation, de l'entretien et de la sécurité des infrastructures scolaires	Education	Commune	PM					
Renforcer les activités de sensibilisation sur la migration et de préservation de l'environnement	Mettre en place des activités éducatives sur la migration et les changements climatiques	Education/ Environnementale	Commune	PM					Commune, IEF, Partenaires, Association des Emigres, DREEC
	Organiser des séances d'animation et de sensibilisation au niveau des écoles	Education/ Environnementale	Commune	10 000	2 000	2 000	2 000	2 000	

	sur les enjeux en matière d'environnement et d'adaptation au changement climatique	ntale								
	Créer des jardins scolaires dans tous les établissements scolaires	Education/ Environnementale	Commune	30 000		10 000	10 000		10 000	
Améliorer l'environnement des écoles arabes et des daaras	Renforcer les moyens des unités d'enseignement arabo coranique	Education	Commune	6 000		1 500	1 500	1 500	1 500	Commune/ PTF, PAMOD, Emigrés
	Sensibiliser les maîtres coraniques pour l'introduction de l'apprentissage des métiers porteurs dans les daaras	Education	Commune	PM						Commune/ PTF, PAMOD, IEF, Conseil Départemental
	Promouvoir l'intégration des daaras dans le système éducatif formel	Education	Commune	PM						
Faciliter l'offre et l'accès à l'alphabétisation des femmes	Créer au moins 04 classes d'alphabétisation dans la commune et élaborer un programme	Education	Une par zone	9 000			9 000			Commune, Partenaires, Emigrés, communauté locale
	Mettre en place un programme post-alphabétisation	Education	Commune	PM						
Corriger les disparités et renforcer les infrastructures et équipements de santé	Faire des deux postes de santé des postes améliorés	Santé	Bikiladji et Gaoude	70 000		35 000	35 000			Commune, PTF, Associations d'émigrés, MSAS, Coopération décentralisée,
	Réhabiliter et faire fonctionner les cases de sante de Bondji Waly et Tata Bathily	Santé	Bondji, Waly Tata Bathily	12 000	6 000	6 000				
	Construire des logements sages femme pour tous les postes de sante	Santé	Lobaly, Fadiara, yacine Lacke, Bokiladji, Thianiaff, Hadabere et Ganguel	7 000		7 000				Commune, PTF, Associations d'émigrés, MSAS, Lux Dev
Renforcer le personnel médical	Plaidoyer pour l'affectation de sages femmes dans tous les postes	Santé	Lobaly, Fadiara, yacine Lacke et Ganguel	PM						Commune, Etat, Partenaires
Relever le plateau technique	Doter les postes de sante des maternités intégrés	Santé	Bokiladji, Thianiaff	PM						Commune/ Etat, Partenaire, Coopération décentralisée, communauté locale, Emigrés
	Doter les postes de santé d'ambulances médicalisés pour les évacuations sanitaires	Santé	Gaoude Boffe, yacine Lacke, Thianiaff, Lobaly et Bokiladji	90 000		36 000	18 000	36 000		
	Appui en médicaments suffisants aux structures de santé	Santé	Commune	25 000	5 000	5 000	5 000	5 000	5 000	Commune, Etat PTF, Emigrés
	Renforcer la sensibilisation pour l'adhésion des populations aux mutuelles de santé	Santé	Commune	1 500	1 500					Commune, Etat
	Appuyer à la mise en place d'une mutuelle de santé dans chaque zone	Santé	Les 04 zones	PM						Commune, Etat,
Améliorer la santé maternelle et infantile (SMI)	Encourager les accouchements dans les structures de santé	Santé	Commune	PM						Commune

	Sensibiliser les femmes sur l'importance des visites pré et postnatales	Santé	Commune	1 500		1 500				Commune, CDS
	Sensibiliser les populations sur l'allaitement maternel exclusif et adéquat à adopter avec les enfants de 0 à 6 mois	Santé	Commune	1 500		500	500	500		Commune, Partenaires, Relais, Bajeenu Gox
	Elargir sur l'ensemble des villages la prise en charge des enfants de 6 à 59 mois en les offrant le paquet minimum d'activités de suivi et promotion de la croissance (suivi vaccinal, suivi de la croissance, déparasitage utilisation des moustiquaires, planning familiale...), amener le taux de couverture entre 90-95%	Santé	Commune	PM						Commune, MS, CLM, BM, PNDS, autres Partenaires
Renforcer les capacités des acteurs de santé à la base	Renforcer les capacités des comités de développement sanitaire (CDS)	Santé	Commune	PM						commune, PTF
	Assurer la formation technique continue du personnel communautaire	Santé	Commune	5 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	commune, PTF
	Renforcer les stratégies de communication au niveau des postes et cases de santé	Santé	Commune	PM						Commune
	Créer des pôles postes de santé dans la commune	Santé	Commune	PM						Commune, Etat, Emigrés
Renforcer la gouvernance des structures de santé	Appuyer les comités de développement sanitaire (CDS)	Santé	Commune	PM						Commune, Etat, Emigrés
	Mener des activités de reboisement au niveau des structures de santé	Santé / Environnement	Commune	4 000		4 000				Commune, Partenaires
Renforcer la prise en charge de la nutrition dans la commune	Renforcer les UREN et UREN-C	Nutrition	Commune	PM						Commune, PTF, Emigrés
	Sensibiliser les populations pour une alimentation équilibrée	Nutrition	Commune	2 000		500	500	500	500	Commune, CLM, ACF
	Renforcer la motivation du personnel communautaire	Santé/ Nutrition	Commune	5 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	Commune, Etat PTF, Emigrés
	Mettre en place des centres d'alimentation communautaire (produits alimentaires locaux)	Nutrition	Commune	4 500		2 500	2 000			Commune, CLM, ACF, autres partenaires
TOTAL ORIENTATION STRATEGIQUE 1				938 900	16 500	371 400	274 500	205 500	71 000	
ORIENTATION STRATEGIQUE 2 : Promotion d'accès aux ressources et facteurs de production des groupes vulnérables										
Renforcer la protection sociale et l'autonomisation des jeunes, femmes et handicapés	Réactualiser la base de données des personnes avec Handicapé dans la commune	Protection Sociale	Commune	500	500					Commune, STD, Partenaires
	Sensibiliser les populations par rapport à la prise en charge des indigents et	Protection Sociale	Commune	1 500		1 500				

	des personnes handicapées									
	Acquérir des lots d'appareils et autres matériels pour la mobilité des personnes vivant avec un handicap (Chaises roulantes, béquilles)	Protection Sociale	Commune	10 000		10 000				Commune, STD, ONG, Projets et Programmes, Emigres
	Appui à l'allègement des travaux et à l'autonomisation des femmes (08 Moulins achetés)	Protection Sociale	Deux pour chaque zone	8 000			4 000	4 000		Commune, Etat, , Partenaire
	Former les personnes vulnérables (teinture, maraichage, transformation de produits locaux)	Protection Sociale	10 par zone	3 000		1 500	1 500			Commune, STD, ONG, Projets et Programmes, Emigres
	Aider les femmes du groupe « Debbo Galle » par la construction de siège pour la garde de leurs matériels	Protection Sociale	Thianiaff	8 000		8 000				Commune, ONG, Projets et Programmes, Emigres
	Appuyer à la facilitation de l'accès des femmes au crédit et au foncier pour le développement d'activités productives	Protection Sociale	Commune	PM						Commune, STD, ONG, Projets et Programmes, Emigres
	Financer les personnes vivants avec un handicap porteuses de projets	Protection Sociale	Commune	PM						
	Harmoniser les interventions dans la protection sociale	Protection Sociale	Commune	PM						
	Mettre en place un fond d'appui a la prise en charge sanitaire des talibés et des enfants en situation de vulnérabilité	Protection Sociale	Commune	5 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	Commune, Etat, STD, Mutuelle de santé, Agence CMU, SDAS, PTF
	Mener des campagnes de sensibilisation sur le SIDA, la drogue, les mariages précoces..	Protection Sociale	Commune	1 500		500	500		500	Commune, Services de jeunesse, PTF
	Promouvoir l'équité et l'égalité de genre	Appuyer les PV à monter des projets économiques	Genres et couches défavorisées	Commune	PM					
Elaborer et mettre en œuvre une stratégie communale de promotion du genre		Commune		PM						Commune, Partenaires
Faciliter l'affectation de terres aux organisations féminines pour la réalisation d'activités économiques		Commune		PM						Commune,
TOTAL ORIENTATION STRATEGIQUE 2				37 500	1 500	22 500	7 000	5 000	1 500	
ORIENTATION STRATEGIQUE 3 : Renforcement des conditions d'accès à l'eau potable, à l'assainissement et à un cadre de vie attrayant										
Renforcer l'offre des services hydrauliques	Favoriser le transfert de l'eau : soit a partir du fleuve, soit a partir des bassins sédimentaires	Hydraulique	Commune	PM						Commune, PTF, Association des émigrés, BRH
	Construire et équiper un forage de 60m3 et 15 m de château d'eau et un deuxième forage à Gaoudé de 150 m3	Hydraulique	au bord du fleuve et Gaoudé	270 000		150 000	120 000			

	et 15 m de château d'eau								
	Densifier les réseaux d'adduction d'eau	Hydraulique	Commune	15 000			15 000		Commune, PEPAM, ASUFOR
	Promouvoir les pôles hydrauliques	Hydraulique	Commune	PM					Commune, ASUFOR
	Construire des puits modernes pour suppléer l'absence de forages dans certaines zones	Hydraulique	Commune	5 000		5 000			Commune, PTF
	Mettre en place des unités de potabilisation de l'eau	Hydraulique	Commune	PM					Commune, PTF
	Renforcer les capacités de gestion des ASUFOR	Hydraulique	Commune	1 500	1 500				Commune, Etat, BRH ASUFOR
	Renforcer le suivi et l'accompagnement des ASUFOR pour leur autonomie de gestion, le transfert de la gérance et de la maintenance en vue de garantir la pérennité du service d'approvisionnement en eau potable	Hydraulique	Commune	PM					Commune, Etat, BRH ASUFOR
	Mettre en place un organe inclusif pour l'étude, la fixation et l'harmonisation du tarif de l'eau	Hydraulique	Commune	500		500			Commune, PTF, ASUFOR
Réduire la pression du cheptel sur les forages pastoraux	Identifier et aménager les mares et marigots	Hydraulique	Commune	PM					Commune, PTF, ASUFOR, BRH
Renforcer et améliorer le système de gestion des déchets solides	Mettre en place un système efficace de ramassage des ordures	Assainissement	Commune	PM					Commune, PTF, DA, CD
	Equiper les villages en matériel de nettoyage et de ramassage des ordures	Cadre de vie	Commune	10 000		10 000			Commune, PTF, Emigres
	Dérouler des programmes de sensibilisation à l'endroit de la communauté en matière d'hygiène et d'assainissement	Assainissement	Commune	4 500	1 500		1 500	1 500	Commune, CD
Améliorer le taux d'accès en latrines modernes	Mettre en place un programme de construction de latrines modernes pour 68% des ménages	Assainissement	Commune	PM					Commune, Partenaires, CD
Développer des réseaux d'évacuation des eaux usées et pluviales	Promouvoir la gestion des boues de vidange et aménager des aires de dépotage	Assainissement	Commune	PM					Commune, CD, Partenaires
	Elaborer un plan directeur d'assainissement (PDA) communal	Assainissement	Commune	3 500		3 500			CM, DRA, ARD, Partenaires
Construire et équiper des aires de traitement et de valorisation des déchets solides	Créer un centre communal de tri contrôlé, de traitement et de recyclage des ordures	Assainissement	Commune	8 500		4 500	4000		Commune, DRA, Partenaires
	Aménager des dépôts d'ordures ménagères pour chaque zone	Assainissement	Commune	2 000	2 000				Commune, DRA, Partenaires

Assurer une bonne politique d'urbanisme et d'habitat	Mettre en place un cadre de concertation pour régler le problème des limites entre les collectivités territoriales voisines	Urbanisme / habitat	Commune	PM						Commune Ministère, CD, Autres collectivités territoriales
	Eliminer des dépôts sauvages dans les quartiers	Urbanisme / habitat	Commune	PM						Commune, Partenaires, CD
Améliorer la qualité du cadre de vie	Organiser des campagnes de sensibilisation sur la propreté	Cadre de vie	Commune	3 000		1 500		1 500		Commune
	Elaborer et mettre en œuvre un plan d'alignement des grands villages	Urbanisme / habitat	Commune	8 000		4 000	4 000			Commune, Partenaires, DRU
	Elaborer un plan directeur d'urbanisme	Urbanisme / habitat	Commune	4 500		4 500				
TOTAL ORIENTATION STRATEGIQUE 3 :				336 000	5 000	183 500	144 500	1 500	1 500	
ORIENTATION STRATEGIQUE 4 : Appui et accompagnement des initiatives de jeunesse, de culture, des sports et des loisirs										
Renforcer les infrastructures d'accueil des jeunes	Acquérir un plateau sportif multifonctionnel dans la commune	Sport	Commune	75 000		30 000	20 000	15 000	10 000	Etat, Commune, SRS, Partenaires, Emigrés, CD
	Construire et équiper un foyer des jeunes	Jeunesse	Commune	25 000			15 000	10 000		
	Clôturer les terrains de football vagues	Sport	Commune	PM						Etat, Commune, Emigrés, CD
Faciliter l'insertion économique des jeunes	Appuyer le développement des PME/PMI portés par les jeunes	Jeunesse/ Emploi	Commune	PM						Commune/Etat PTF, IMF, ONG Coopération Décentralisée FONGIP Associations d'émigrés, PRODAC, ANIDA, ANPEJ
	Mettre en œuvre un programme de développement des domaines agricoles communautaires au profit des jeunes	Jeunesse/ Emploi	Commune	PM						
	Mettre en place un fonds communal de soutien à l'emploi des jeunes	Jeunesse, Sports, Culture	Commune	20 000			20 000			
Promouvoir la combinaison des activités sportives et culturelles	Mettre en place d'un mécanisme d'incitation et d'accompagnement des ASC à intégrer les aspects culturels dans leurs activités	Jeunesse, Sports, Culture	Commune	PM						Etat, Commune, SRS, Partenaires, Emigrés, CD
Renforcer les Capacités des jeunes	Renforcer la capacité organisationnelle des jeunes (appui à la formalisation des associations et à l'élaboration de plans d'action)	Jeunesse	Commune	3 000		1 500		1 500		Commune, Ministère du sport (SRS), Partenaires, CD, ANAMO, ARD
	Faire la promotion du volontariat et de la citoyenneté	Jeunesse	Commune	PM						
	Sensibiliser les jeunes à prendre plus de responsabilités dans les activités politiques de la commune	Jeunesse	commune	PM						
	Mener une campagne d'IEC sur les méfaits de l'émigration irrégulière	Jeunesse/ Migration	Commune	2 000		500	500	500	500	
	Former les jeunes sur le management du sport	Sport	Commune	2 000	2 000					

	Appuyer le CCJ	Jeunesse	Commune	PM						
Connecter les jeunes au réseau financier pour leur faire accéder à l'emploi et à l'auto emploi et renforcer les appuis financiers des ASC	Faciliter l'accès au financement et aux moyens de production pour les jeunes porteurs de projets rentables	Jeunesse/ Emploi	Commune	PM						Commune, Emigres, Partenaires, ADPME, PAPEJF
	Appui aux financements des ASC pour un bon déroulement des activités sportives	Jeunesse	Commune	10 000	2 000	2 000	2 000	2 000	2 000	
TOTAL ORIENTATION STRATEGIQUE 4				137 000	4 000	34 000	57 500	29 000	12 500	
TOTAL AXE 2 :				1 449 400	27 000	611 400	483 500	241 000	86 500	
AXE 3 : La promotion de la bonne gouvernance, sécurité, paix et environnement										
ORIENTATION STRATEGIQUE 1 : Amélioration de la gouvernance locale participative										
Renforcer les capacités institutionnelles et techniques de la collectivité territoriale	Former les élus sur la décentralisation, le fonctionnement des collectivités territoriales, leur rôles et responsabilités (budget, foncier, la passation de marché....)	Gouvernance/ Renforcement de capacité	Mairie	3 000	1 500		1 500			Commune, Etat, PTF, ARD, ONG 3D
	Former les acteurs de l'état civil en informatique et sur l'archivage		Commune	1 000	1 000					
	Former les acteurs territoriaux sur les outils du dialogue communautaire, de la planification et budgétisation participative	Gouvernance/ Renforcement de capacité	Commune	1 500		1 500				
	Renforcer la mairie en ressources humaines qualifiées (Recruter un chargé de projets et un planificateur)	Gouvernance	Mairie	PM						
	Redynamiser et garantir le fonctionnement régulier des commissions techniques de la collectivité territoriale (Capacitation des membres de commissions)	Gouvernance	Commune	PM						Commune, Etat, PTF, PNDL, ARD, ACF USE/CLM
	Appuyer le développement institutionnel des commissions techniques (cahier de charges, plans de travail)	Gouvernance	Commune	PM						Commune, Service Technique, Partenaires, Diaspora
	Motiver les membres des commissions techniques	Gouvernance	Commune							Commune, Associations des émigres
	Redynamiser le Système de Suivi évaluation du développement Communal (Plan Annuel, Matrice de Suivi, Rapports et Modalités de comptes rendus aux populations)	Gouvernance	Commune	500		500				Commune, Service Technique, Partenaires
Améliorer les performances financières de la commune	Sensibiliser la population sur la nécessité de payer les impôts (réunions dans les villages, émissions	Gouvernance	Commune	2 500	1 500	500	500			Commune, Etat, PTF, Service Technique,

	radios...)									Partenaires
	Renforcer les capacités de LA CT pour une maîtrise de leur assiette fiscale	Gouvernance	Commune	1 000		500		500		
	Appuyer le fonctionnement régulier du Comité de la Fiscalité Locale	Gouvernance	Commune	2 500	500	500	500	500	500	
Renforcer la prise en charge des groupes vulnérables (jeunes, femmes, handicapés, réfugiés etc.) dans les interventions	Sensibiliser les groupes vulnérables sur l'existence de structures d'appui pour l'amélioration de leurs conditions de vie	Gouvernance	commune	1 500		1 500				Commune/ Etat PTF, SDAS Communautés locales, Emigres
	Appuyer les groupes vulnérables pour l'acquisition de pièces d'état civiles (organisation d'audiences foraines par zone)	Gouvernance	Commune	2 000	500	1 500				
	Renforcer les Fonds destinées au secours aux indigènes	Gouvernance	Commune	7 500	1 500	1 500	1 500	1 500	1 500	
	Mettre en place un Fonds Communal destiné à faciliter l'accès des personnes vulnérables (femmes, handicapés) à des ressources productives adaptées	Gouvernance/ Protection sociale	Commune	10 000			10 000			
	Organiser des ateliers annuels de formations pour les femmes et les jeunes (entreprenariat, plan d'affaires...)	Gouvernance	Commune	4 000		1 000	1 000	1 000	1 000	
	Faciliter l'attribution de terres aux jeunes et femmes (pour la création de périmètres de cultures, maraichages)	Gouvernance	Commune	PM						
Renforcer les capacités de négociation et de lobbying des élus et acteurs locaux dans le cadre de la coopération décentralisée	Renforcer la capacité des autorités locales à négocier des ressources externes	Gouvernance	Commune	PM						Commune, Coopération décentralisée
	Former les élus sur la coopération, le partenariat et le plaidoyer	Gouvernance	Commune	1 000		500		500		Commune, Etat, PTF, Coopération décentralisée
	Mettre en place un comité de suivi, évaluation des actions de partenariat	Gouvernance/ Coopération décentralisée	Commune	1 000		1 000				
Acquérir de nouveaux partenaires pour booster la capacité de mobilisation des ressources de la commune	Organiser un Forum des partenaires au niveau communal	Gouvernance/ Partenariat	Commune	PM						Commune, Etat, PTF, Coopération décentralisée, Emigres
	Mettre en place une cellule de partenariat public privé(PPP)	Gouvernance/ Partenariat	Commune	PM						
	Rechercher d'autres partenaires à travers le PDC	Gouvernance	Commune	5 000	5 000					
Optimiser la contribution des émigrés au développement territorial	Mettre en place un dispositif d'accueil et d'accompagnement des migrants de retour	Gouvernance/ Migration	Commune	2 000		1 000		1 000		Mairie, Emigres, PTF, Communauté
	Organiser des rencontres d'échange avec les ressortissants de la commune	Gouvernance/ Migration	Commune	1 000		1 000				

	Orienter la contribution des émigrés sur l'acquisition d'infrastructures économiques	Gouvernance	Commune	PM						locale
	Créer une ligne de crédit avec les fonds des émigrés pour aider les GIE et Associations a la création d'AGR	Gouvernance	Commune	PM						
Promouvoir l'intercommunalité (entente intercommunale, groupements d'intérêt communautaire etc.)	Renforcer les relations et le plaidoyer avec les autres communes	Gouvernance	Commune	PM						Commune, Etat CT, PTF, PNDL, ARD, AMS, Cons Départ,
	Rechercher des centres d'intérêt communs entre CT	Gouvernance	Commune	PM						
	Mettre en place des cadres de concertation et de mutualisation des actions et signés des conventions de partenariat	Gouvernance	Commune	PM						
Renforcer la coproduction des acteurs territoriaux (Inciter les populations à la participation au processus de développement territorial)	Imprégner les populations sur les activités de la mairie	Gouvernance	commune	PM						Commune
	Sensibiliser la population sur l'existence et la mise en œuvre du plan de développement que déroule la mairie	Gouvernance	Commune	1 500	1 500					Commune
	Installer un comité de suivi et d'évaluation du processus de développement communal	Gouvernance	Commune	500	500					Commune, ARD
	Systématiser le compte rendu du CM à leurs mandants	Gouvernance	Commune	PM						Commune
Renforcer les stratégies de communication pour une meilleure visibilité de la commune	Vulgariser les outils de planification des CT (Portail, Centre communautaire d'information et de Communication, Foire etc...)	Gouvernance	Commune	2 000	1 000	1 000				Partenaires, mairie, Etat
	Implanter une radio communautaire pour le partage des informations	Gouvernance	Commune	PM						Partenaires, mairie, Etat, Secteur privé
	Créer un site web communal	Gouvernance	Commune	500	500					Partenaires, mairie, Etat
TOTAL ORIENTATION STRATEGIQUE 1				51 500	15 000	13 500	15 000	5 000	3 000	
ORIENTATION STRATEGIQUE 2 : Renforcement de la capacité de résilience des populations										
Renforcer les capacités d'adaptation et les mesures d'atténuation face aux effets néfastes des CC	Elaborer et mettre en œuvre un programme de formation des élus et autres acteurs pour l'identification et l'élaboration de projets d'adaptation aux CC	Gouvernance/ Environnement	Commune	1 500	1 500					Commune, Etat, Emigres et autres partenaires
	Organiser des campagnes de sensibilisation sur les risques climatiques et l'adaptation	Gouvernance/ Environnement	Commune	4 500	1 500		1 500		1 500	
	Augmenter les activités de reboisement et suivre l'évolution des arbres	Gouvernance/ Environnement	Commune	4 000	2 000	500	500	500	500	Commune, Partenaires, eaux et forêts

Sensibiliser les populations dans la gouvernance environnementale	Sensibiliser et former les GPF et les jeunes sur le reboisement et le micro jardinage	Gouvernance/ Environnement	Commune	4 000		1 000	1 000	1 000	1 000	Commune, Eaux et forêts, Partenaires
	Organiser des sessions sur les enjeux de la protection environnementale et la gestion des ressources naturelles	Gouvernance/ Environnement	Commune	3 000		1 500		1 500		
	Renforcer la surveillance par la redynamisation des comités de surveillance, appui aux eaux et forêts, implication des ASC et appliquer des sanctions ...	Gouvernance/ Environnement	Commune	2 500	500	500	500	500	500	STD, Commune, Partenaires
	Motiver les membres du comité de surveillance et de veille	Gouvernance/ Environnement	Commune	2500	500	500	500	500	500	Commune, Emigres, Partenaires
	Réglementer les carrières de sable à utiliser (permis d'exploitation)	Gouvernance/ Environnement	Commune	PM						Commune, Partenaires, eaux et forêts
	Organiser des causeries au niveau des villages et des émissions radio sur la GRN	Gouvernance	Commune	500	100	100	100	100	100	
Renforcer le leadership communal axé sur la sécurité alimentaire et la nutrition	Orienter les élus sur la bonne prise en charge de la nutrition	Gouvernance/ Nutrition	Commune	PM						Commune, partenaire, CLM,
	Mettre en place et animer un cadre harmonisé de gouvernance du développement communal intégrant la nutrition	Gouvernance/ Nutrition	Commune	PM						Commune, partenaire, CLM,
	Prendre en compte la budgétisation annuelle participative sensible à la nutrition	Gouvernance/ Nutrition	Commune	PM						Commune, partenaire, CLM,
TOTAL ORIENTATION STRATEGIQUE 2				22 500	6 100	4 100	4 100	4 100	4 100	
TOTAL AXE 3 :				74 000	21 100	17 600	19 100	9 100	7 100	
TOTAL PLAN D'INVESTISSEMENT LOCAL :				4 125 900	112 200	1 392 100	1 606 200	746 700	268 700	